

2015^{*}
VALAIS | WALLIS
+ 1815



FÊTE FÉDÉRALE DE TIR
VALAIS 2015

11 juin–12 juillet Rarogne | Viège

De tout coeur!

PLAN DE TIR

Bon tir, à toutes et à tous.

Tireuses et tireurs, nous vous souhaitons beaucoup de réussites
ainsi qu'une belle Fête Fédérale de Tir 2015 en Valais.

Nous sommes fiers de soutenir
la fête en tant que partenaire roi.



www.ubs.com/suisse

Table des matières

Généralités

Mot de bienvenue du président du CO	5
Mot de bienvenue du conseiller fédéral Ueli Maurer	7
Mot de bienvenue du Conseil d'État du canton du Valais	9
Mot de bienvenue du président de la commune de Rarogne	11
Mot de bienvenue du président de la commune de Viège	13
Message de bienvenue à la Fête fédérale de tir en Valais	15
Informations importantes	17
Accès	21
Plan de situation	22
Programme	23
Journée officielle	24
Allée des tireurs	25
Insignes-couronne et médaille-souvenir	27
Distinctions de maîtrise et médaille jubilee	29
Distinctions de maîtrise et nouvelle médaille de maîtrise FST	30
Prix de société	31
Logements et excursions	34
Diversité culinaire à la Fête fédérale de tir	37
Offres pour la découverte du Valais	38
Une grande manifestation fédérale sans le soutien de la Confédération: Impensable!	40
Quelques mots d'histoire sur la Fédération sportive valaisanne de tir	43
Organisation	46
Dispositions générales et prescriptions de tir	50
Liste des partenaires	60

Fusil 300 m

Récapitulation des cibles et concours	61
Exercice	63
Art (Groupe)	65
Militaire	67
Répartition	69
Série	71
Asperlin Rarogne	73
13 Étoiles	75
200 ans Valais	77
Distinction	79
Dons d'honneur	81

Vétérans	83
Juniors	85
Rachats	87
Société	89
Groupe	93
Maîtrise 3 positions	95
Maîtrise 2 positions	97
Maîtrise couchée	99
Tir d'ouverture	101
Concours des rois du tir	105

Fusil 50 m

Récapitulation des cibles et concours	111
Exercice	113
Art	115
Répartition	117
Série	119
Asperlin Rarogne	121
13 Étoiles	123
200 ans Valais	124
Distinction	125
Dons d'honneur	127
Vétérans	128
Juniors	129
Rachats	131
Société	132
Groupe	135
Maîtrise 3 positions	137
Maîtrise 2 positions	139
Maîtrise couchée	141
Tir d'ouverture	143
Concours du roi du tir	147

Pistolet 50 m

Récapitulation des cibles et concours	151
Exercice Pistolet 50/25 m	153
Art	155
Militaire (Groupe)	157
Répartition	159
13 Étoiles	160
200 ans Valais	161

Distinction	163
Dons d'honneur.....	165
Vétérans	167
Rachats	169
Société.....	171
Groupe.....	173
Maîtrise A	175
Maîtrise B	177
Tir d'ouverture.....	179
Concours du roi du tir	182

Pistolet 25 m

Récapitulation des cibles et concours	187
Standard (Groupe)	189
Duel	191
Asperlin Rarogne	193
200 ans Valais.....	195
Vétérans	197
Juniors.....	198
Société.....	199
Groupe.....	201
Maîtrise C	202
Concours du roi du tir	205

Concours spéciaux

Match intercantonal (extrait) – toutes les distances	209
Journée de la jeunesse – toutes les distances	213
Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger – Fusil 300 m	228
Concours d'armée (extrait) – Fusil 300 m / Pistolet 25 m.....	232
Concours académique – Fusil 300 m / Carabine 50 m / Pistolet 25 m.....	235
Tir d'animation	240
Approbations.....	241

Partenaires principaux



Une histoire unique au monde

loro.ch

Depuis 1937, la Loterie Romande distribue **100% de ses bénéfices** à des projets d'utilité publique en Suisse romande, dans les domaines de la culture, du sport, de l'action sociale et de l'environnement.



Mot de bienvenue du président du CO

Nous fêtons en Valais une fête du tir avec la „main sur le cœur“



L'organe responsable et le comité d'organisation vous souhaitent la bienvenue à la Fête fédérale de tir, du 11 juin au 12 juillet 2015, en Valais !

Notre slogan le révèle déjà: nous voulons recevoir les nombreux tireurs et visiteurs en Valais avec la „main sur le cœur“. Je suis heureux que le Valais puisse organiser et réaliser pour la première fois, dans le cadre du 200^e anniversaire de son appartenance à la Confédération, l'une des plus grandes rencontres sportives de Suisse, l'une des plus riches en traditions aussi.

Je suis persuadé que le comité d'organisation engagé et les nombreux bénévoles réunissent toutes les conditions pour créer un mois de tir riche en événements pour tous les participants. Aussi bien dans les disciplines sportives au centre de tir à Rarogne et à l'installation régionale de tir de Riedertal, lors de la Journée officielle à Viège avec

un grand cortège, que pour une réunion conviviale entre amis au village des tireurs. Je remercie vivement à cette occasion tous les bénévoles, car ils sont les nombreux bons esprits derrière et devant les coulisses qui procureront son éclat à la manifestation.

Prenez le temps de découvrir notre plan de tir.

Je dis à cette occasion un „Herzliches Vergält's Gott“ au Canton du Valais et aux communes hôtes de Rarogne et de Viège ainsi qu'aux institutions, partenaires et membres de l'armée et de la protection civile. Sans ces partenariats, une grande manifestation telle que la Fête fédérale de tir 2015 ne pourrait pas être réalisée dans un tel cadre. Je leur exprime ici mes remerciements et ma grande reconnaissance. Ils fournissent une précieuse contribution à la tradition suisse du tir.

Consultez aussi notre site Internet www.vs2015.ch: vous y trouverez en permanence les informations d'actualité et des impressions avant, pendant et après la Fête fédérale de tir 2015.

Je souhaite à tous les tireurs participants et visiteurs des moments inoubliables dans le Valais, canton du soleil, lors de la Fête fédérale de tir 2015, une compétition loyale, des rencontres pleines de camaraderie et surtout „Güet Schuss“ !

Pour le comité d'organisation

Christophe Darbellay, conseiller national

Président du CO ESF Wallis 2015



VICTORINOX

COMPANION FOR LIFE



DISPONIBLE AUPRÈS DE REPRO M GMBH
DANS SON MAGASIN DANS L'ENCEINTE DES FESTIVITÉS OU SUR
WWW.VS2015.CHF/SHOP



130
years

SWISS ARMY KNIVES CUTLERY TIMEPIECES TRAVEL GEAR FASHION FRAGRANCES | WWW.VICTORINOX.COM

Mot de bienvenue du conseiller fédéral Ueli Maurer

Chef du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports



Chers tireuses et tireurs,
Mesdames et Messieurs,

Le tir sportif jouit d'une longue tradition en Suisse. La première Fête fédérale a eu lieu en 1824 à Aarau – avant même la création de l'État fédéral au même endroit. Elle est maintenant organisée pour la première fois dans le canton du Valais, qui célèbre en même temps ses 200 ans d'appartenance à la Confédération. Je souhaite la bienvenue à toutes les tireuses et à tous les tireurs, jeunes et moins jeunes, ainsi qu'à tous les Suisses venus de l'étranger pour cet évènement exceptionnel.

Le slogan des organisateurs est „De tout cœur“. Plus de 40'000 participants, non Valaisans pour la plupart, vont en effet savourer la légendaire hospitalité valaisanne. Car ce ne sera pas seulement une fête du sport, ce sera aussi la rencontre avec une culture et des paysages

qui leur offriront des souvenirs inoubliables. Et bien sûr, une rencontre avec l'histoire: Le Valais a été le 22^e canton à rejoindre la Confédération. Son appartenance à la Suisse a été scellée au congrès de Vienne, en même temps que celle des cantons de Genève et de Neuchâtel. Il nous a fallu alors abandonner la Valteline. Mais je me risque à l'affirmer: Nous avons gagné à cet „échange“, et pas seulement pour le vin. Toutes les raisons sont donc réunies pour faire de l'ancien aérodrome militaire de Rarogne/Viège un lieu de partage et de convivialité.

Je souhaite à toutes les tireuses et à tous les tireurs qui se sont préparés à cette fête durant des semaines et des mois beaucoup de succès et de plaisir dans notre canton du Valais. En participant à cette Fête fédérale, vous contribuez tous à faire vivre le tir sportif en Suisse, un sport en vogue, comme en témoigne la fête fédérale des jeunes tireurs qui a rassemblé plus de 5'000 participants à Berne en 2014.

Je remercie tous les organisateurs, le personnel de l'armée et de la protection civile ainsi que les 3'500 bénévoles pour l'immense travail qu'ils accomplissent pour la réalisation de cette manifestation.

Ueli Maurer

Conseiller Fédéral



Vos excursions
durant la Fête
Fédérale de Tir
avec RegionAlps.

www.regionalps.ch



SBB CFF FFS

Mot de bienvenue du Conseil d'État du canton du Valais

Bien plus que du tir



Être le tir qui part
sans jamais aboutir,
être une trajectoire
qui ne peut pas mourir.

Vouloir aller plus loin
et dépasser la cible,
pour voyager sans fin
vers un rêve impossible.

À travers ces quelques vers, j'ai tenté de capter la dimension métaphysique qui caractérise le rapport entre le tireur, son arme, le projectile et la cible. L'exercice de tir n'est pas seulement un jeu, voire un sport pour grands enfants. C'est bien plus que ça. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la littérature ZEN à ce sujet. Il y est révélé que l'art du tir ne trouve pas son accomplissement dans l'habileté avec laquelle un tireur parvient à toucher une cible. Si c'était le cas, tout l'exercice ne ressemblerait qu'à un numéro de cirque particulièrement bien maîtrisé. Or, les grands maîtres voient dans le tir l'accomplissement de l'être grâce à l'harmonie réunissant le tireur et sa cible, de sorte qu'ils ne font plus qu'un. La cible étant le tireur lui-même et le tireur se reflétant dans la cible, le but ne peut être manqué. Ce but qui mène bien plus loin qu'un bout de carton rond constitué de cercles concentriques noirs et blancs reflétant le dualisme de l'existence. Car la trajectoire du tireur ne commence pas avec celui-ci et ne se termine pas dans la cible. Le tir aboutit là où il a commencé à l'origine des temps, le début et la fin se rejoignent.

Comme dans la vie.

Loin de tout esprit de compétition, l'exercice de tir révèle le tireur à lui-même grâce à la discipline, la concentration, le contrôle de la respiration qu'il requiert. En vérité, le tireur accompli pratique une méditation qui déclenche un mouvement naturel, le même mouvement qu'effectue la branche du bambou se libérant de la neige afin de ne pas se briser. Le tir est de la même veine: Plus l'origine du mouvement se tient, immobile, hors de l'espace-temps, et plus le mouvement dans l'espace est réussi. Le toréador tenant sa muleta, le moine plongé dans sa méditation, le lecteur attentif et l'artiste au moment de la création connaissent cet état de grâce où l'égo disparaît derrière l'être, où l'univers entier se reflète dans le détail et vice-versa.

Puisse la fête fédérale de tir 2015 refléter cet esprit et contribuer ainsi, grâce à la maîtrise parfaite d'une arme, à créer, paradoxalement, un monde plus harmonieux.

Oskar Freysinger

Conseiller d'État

cana
kana | 9 |

T'AS PAS 3 BALLES ?

Mon Valais, ma télé !



WILLIAM BESSE

SOUTENONS CANAL9

www.3balles.ch

Mot de bienvenue du président de la commune de Rarogne

Bienvenue à Rarogne -

Bienvenue dans un joli coin de terre!

Chers hôtes, chers tireuses et participants



C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à la Fête fédérale de tir 2015 au nom de toute la population de la commune de Rarogne. Nous sommes fiers d'accueillir cette grande manifestation en collaboration avec la commune voisine de Viège.

La commune de Rarogne est composée de deux villages frères et unis qui, s'ils forment bien une seule commune et sont également reliés géographiquement, sont tout de même bien séparés par la colline du "Heidnisch-Biel".

Situé à une altitude de 638 m, le village de **Rarogne**, chef-lieu du district de Rarogne occidental, présente aujourd'hui sur une surface de 3'036 ha une composition harmonieuse de fiers manoirs en partie moyenâgeux, de modestes bâtiments agricoles et de maisons d'habitation modernes. La tombe du poète Rainer Maria Rilke au pied du château, à côté de l'église vieille de 500 ans, ou encore l'impressionnante église creusée dans la roche valent certainement le détour.

St. German, que l'on atteint à pied depuis Rarogne en suivant une étroite route naturelle, choie ses habitants avec le climat le plus doux du Haut-Valais. Situé à une altitude de 757 m, avec ses nombreuses maisons en pierre, le bourg est aujourd'hui encore un des meilleurs exemples de vieux village valaisan parfaitement conservé.

Chers visiteurs, goûtez à l'atmosphère des compétitions sur la grande place de fête de l'ancien aéroport militaire de Rarogne et octroyez-vous une pause appréciée dans l'agitation et le stress quotidien. Après les concours, profitez de visiter nos villages pour découvrir notre culture, nos vins et l'accueil des Valaisans et pour vous convaincre des qualités et des avantages de notre commune.

Je souhaite à tous nos visiteurs une agréable et inoubliable Fête fédérale de tir 2015.

Reinhard Imboden

Président de la commune de Rarogne

INDUAL

WEBENTWICKLUNG · HOSTING



**LE PARTENAIRE WEB DE LA
FÊTE FÉDÉRALE DE TIR 2015**

SEBASTIANSPLATZ 4 • 3900 BRIG • WWW.INDUAL.CH • TÉLÉPHONE +41 27 922 90 00

Mot de bienvenue du président de la commune de Viège

Bienvenue à Viège – la petite ville accueillante!



Du 11 juin au 12 juillet 2015, les communes de Rarogne et de Viège auront le plaisir d'accueillir la grande famille des tireurs et participants suisses avec leurs accompagnants, ainsi que de nombreux invités et fans de tir. Au nom du conseil communal de Viège et de toute la population viégeoise, je vous souhaite à tous la bienvenue en Valais, dans notre petite ville de Viège.

Viège est une commune présentant de nombreux visages intéressants. Pour commencer, Viège est le centre d'affaires du Haut-Valais, et depuis la mise en service du tunnel de base du Lötschberg, également son centre de communication. Avec ses 7'300 habitants, Viège offre plus de 8'000 places de travail grâce à la Lonza et à près de 550 petites et moyennes entreprises. En plus d'une jolie vieille ville au caractère intime, Viège offre également une zone piétonne très attrayante et accueillante pour les familles avec un vaste choix de restaurants et de magasins en tout genre pour jeunes et vieux.

Viège a également toujours accordé une grande importance au sport et à la culture. Preuve en sont les magnifiques installations sportives et culturelles ainsi que le dynamisme et la diversité de la vie associative de la cité. Le tir sportif y jouit notamment d'une forte et longue tradition. La Corporation de la Cible de Viège a été officiellement fondée en 1664 déjà. Aujourd'hui, trois autres sociétés de tir sont actives dans la région, à savoir la Corporation de tir d'Eyholz, le Club de tir sportif fusionné de Viège-Eyholz et la société de tir militaire. Avec le Centre de tir sportif régional de Riedertal inauguré en 2007, des installations de tir modernes et polyvalentes sont à la disposition de tous les participants et tireuses.

Je remercie tous les organisateurs de la Fête fédérale de tir, sous la direction du conseiller national Christophe Darbellay, pour leurs excellents travaux préparatoires et je leur souhaite plein succès pour la réalisation de cette importante manifestation.

Nous nous réjouissons de cet événement extraordinaire et nous espérons que la grande famille du tir ainsi que tous les visiteurs et invités se sentiront bien chez nous et qu'ils repartiront la tête remplie de belles émotions et de bons souvenirs.

Niklaus Furger

Président de la commune de Viège et Député au Grand Conseil



Photo : ad-graphic, Thun

Les bénévoles — un bon remède contre la soif.

Recherchez, gérez et remerciez les bénévoles grâce à Swiss Olympic Volunteer, la plateforme suisse qui soutient les organisateurs de manifestations sportives.

swiss
olympic

volunteer

powered by

gaz naturel



Plus d'infos sur : swissvolunteer.ch

Message de bienvenue à la Fête fédérale de tir en Valais

Tradition oblige



Le Canton du Valais fêtera en 2015 ses deux cents ans d'appartenance à la Confédération. Mais, malgré ce long attachement, c'est la première fois de l'histoire qu'une Fête fédérale de tir se déroule en Valais. Nous nous en réjouissons énormément. Les organisateurs ont tout fait pour pouvoir offrir aux tireuses et aux participants, mais aussi aux visiteuses et aux visiteurs, une fête de tir 2015 bien organisée, pacifique et sans accident. Le CO en a posé la première pierre avec un travail de préparation intense. Il nous incombe à présent à tous de faire de la „Fédérale“ en Valais une fête sportive populaire sociale et empreinte de camaraderie. A la FST, nous voulons fournir notre contribution avec la consécration du nouveau drapeau de la fédération en Valais.

Les associations de tir et les fêtes de tir jouent un rôle important dans l'histoire et la vie politique de la Suisse. A ce jour, la tradition, la liberté, l'indépendance et la fierté n'ont rien perdu de leur signification.

Les tireuses et participants sont une image des multiples facettes de notre pays: Jeunes et moins jeunes, citadins et campagnards venus de tous horizons privés et professionnels célèbrent ensemble une fête de l'activité sportive et de la convivialité. Cette „Fédérale“ est une belle preuve de la solidarité des quatre parties de notre pays et de ses régions linguistiques.

Au nom de la FST, je remercie les organisateurs pour leur grand engagement sportif, culturel et social. Les traditions et valeurs sont vécues au travers d'engagements volontaires et personnels. La chose tient à cœur à tous ceux qui contribuent bénévolement, qui ne se soucient pas du profit personnel. Leur récompense, c'est la joie et l'estime des visiteuses et visiteurs de la Fête. Ils méritent pour cela à la fois notre respect et nos remerciements.

Je me réjouis de vous accueillir en Valais, je vous souhaite une Fête fédérale de tir 2015 réussie, intéressante et pleine de camaraderie et je vous dis „bon tir“!

A bientôt en Valais!

Dora Andres

Présidente de la Fédération sportive suisse de tir FST



Possibilité de retirer ses colis aux stations-service: la Poste, c'est aussi cela!

La Poste fait beaucoup plus que ce qu'on imagine. Elle permet par exemple de retirer ses colis aux stations-service, aux guichets CFF et dans bientôt plus de 40 automates à colis. Les entreprises peuvent désormais même proposer à leurs clients la distribution le soir et le samedi. Vous aussi, faites avancer votre entreprise grâce aux solutions innovantes de la Poste: poste.ch/dynamique-jaune

LA POSTE 
Dynamique jaune.

Informations importantes

Adresse	Fête fédérale de tir Valais 2015 Case postale 150, 3930 Viège Adresse e-mail: info@vs2015.ch Site Internet: www.vs2015.ch
Téléphone	Avant et après la fête: 0800 680 003 (Secrétariat général) Pendant les jours de tir: 0800 680 003 (information au Centre de tir)
Documents	www.vs2015.ch (informations et documents d'inscription)
Adresse d'inscription	57 ^e Fête fédérale de tir Valais 2015 Comptabilités de tir Hammer am Roggebächli 11 4710 Balsthal
Inscription	L'inscription se fait au moyen des formulaires d'inscription officiels ou sur www.shoot.ch (inscriptions en ligne) à partir du 1 décembre 2014 jusqu'au 15 avril 2015 au plus tard. Après le 16 avril 2015, les inscriptions ultérieures et les mutations ne seront plus possibles qu'au Centre de tir à Rarogne.
Renseignements	du 5 janvier au 31 mai 2015: 062 386 90 06 - le mardi de 13 h 30 à 16 h - le jeudi de 8 h à 12 h A partir du 18.6.2015 pendant la fête: 0800 680 004 (bureau des rangeurs) A partir du 21.9.2015 (distribution des prix): 0800 680 004 (retrait des dons)
Jours de tirs	Tir général: du jeudi 18 juin au dimanche 12 juillet 2015 Il n'y a pas de tir le mercredi; Ce jour compte comme jour de repos.
Heures de tir	Tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Ouverture des guichets	Tous les guichets au Centre de tir à Rarogne (sans le guichet de décompte): - de 6 h à 19 h 30, sans interruption Guichet de décompte au Centre de tir à Rarogne: - de 9 h à 20 h, sans interruption (le dernier dimanche, 12 juillet 2015, tous les guichets seront fermés à 14 h)
Contrôle des armes de sport	de 6 h à 19 h, sans interruption, uniquement au Centre de tir à Rarogne Armurier de la fête: G. Dayer Armes SA, Rue des Casernes, 1950 Sion
Guichets	Sur toutes les installations de tir sportif se trouvent les guichets suivants: - Distribution de munition d'ordonnance - Vente de passes (maîtrises uniquement au Centre de tir à Rarogne) Les guichets sont ouverts de 6 h 30 à 11 h 45 et 13 h 15 à 18 h 45.
Décompte et contrôle	Uniquement au Centre de tir à Rarogne: Les guichets sont ouverts de 9 h à 20 h, sans interruption.

LE TERRAIN DE FÊTE

Centre de tir à Rarogne: Direction de tir Sud
Stand de tir Riedertal/Viège: Direction de tir Ouest



Tente des bénévoles

Tente des tireurs Est

Village des tireurs

Tente du banquet

Shop

Installation de tir

Tente des tireurs Ouest



Route Cantonale

Rarogne

Viège



Objets trouvés	pendant la fête: après la fête:	Centre de tir à Rarogne Police communale St. Martiniplatz 1, 3930 Viège 027 948 99 45
Service sanitaire	Centre de tir à Rarogne et stand de tir Riedertal/Viège	
Concours spéciaux et manifestations spéciales	Tir d'ouverture	jeudi 11 juin 2015
	Match intercantonal	vendredi 12 juin 2015 et samedi 13 juin 2015
	Tir des partenaires, autorités et médias	vendredi 12 juin 2015
	Journée de la jeunesse	dimanche 14 juin 2015
	Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger	samedi 27 juin 2015
	Journée officielle	dimanche 28 juin 2015
	Concours d'armée	lundi 29 juin 2015 (après-midi) et mardi 30 juin 2015 (matin)
	Concours académique	vendredi 3 juillet 2015
	Concours des rois du tir	samedi 11 juillet 2015 et dimanche 12 juillet 2015
Distribution des prix	Concours des sociétés	samedi 19 septembre 2015
	Bonnes cibles	samedi 19 septembre 2015
	Concours de groupes	pas de proclamation de résultats
Accès	En train, de toutes les directions vers Viège. À partir de la gare de Viège, avec la navette ESF jusqu'au centre de tir à Rarogne.	
	En voiture de toutes les directions (depuis le Valais Romand ou par trains navettes-autos Lötschberg ou Furka) jusqu'au centre de tir à Rarogne (entre Rarogne et Viège, la bifurcation est signalisée).	
	Au stand de tir Riedertal/Viège, il n'y a pas de places de parking à disposition. Mais le stand de tir est relié par un service de navette au centre de tir à Rarogne.	
	Les places de parking près du centre de tir à Rarogne sont payantes.	

Mentions légales

Editeur	Fête fédérale de tir Valais 2015
Contenu	Division tir
coordination/layout	André Henzen, Division tir
Couverture/graphique	Metaloop AG
Support chap. Généralités	Metaloop AG
Annonces	Mengis Druck AG
Impression	Mengis Druck AG
Foto Umschlagseite	© FFT2015, Andenmatten Thomas, Fotograf

ACCÈS



Accès

Généralités

Vous pouvez confortablement vous rendre en Valais en train ou en voiture, de toutes les directions. L'accès depuis l'est se fait par la Furka, depuis le sud par le Simplon, le col ou le tunnel, depuis l'ouest par la Vallée du Rhône et depuis le nord par le tunnel du Lötschberg. Soyez tous les bienvenus à la Fête fédérale de tir, d'où que vous veniez!

Transports publics

La gare de Viège est en passe de devenir un noeud ferroviaire stratégique. Vous pouvez venir à Viège en train depuis toutes les directions. De nombreux cars postaux partent de la place de la gare pour desservir les différentes vallées latérales. En tant que participant ou visiteur, une navette vous attendra pour vous conduire au coeur du centre de tir à Rarogne. Cette navette vous permet de vous rendre, depuis Viège au centre de tir et retour. Nous conseillons aux sociétés qui se déplacent en train de réserver à temps un voyage de groupe (peut se faire aussi en ligne: <http://sbb-Groupentool.mxm.ch/Groupentool/default.aspx?lang=1>; tarifs de groupe avantageux à partir de 10 personnes avec 20 % de rabais; En plus, chaque 10^e personne voyage gratuitement).

Accès par la route

Tous les véhicules, que ce soit depuis Viège ou Rarogne, empruntent la route cantonale jusqu'à la bifurcation de St. German. Depuis cette bifurcation, des signalisations vous guideront jusqu'au parking qui vous est destiné. Un parking public payant est à disposition pour les voitures et minibus jusqu'à 10 personnes à l'ouest du terrain de fête. Les bus et cars plus grands peuvent se garer à l'est du terrain de fête moyennant un forfait journalier.

Autres possibilités

Ceux qui ont envie de profiter de la nature peuvent également emprunter le sentier pédestre et la route entre le village de Rarogne et le Centre de fête à Rarogne. Le train régional RegionAlps relie en outre la gare de Rarogne à Brigue et Sion. Des correspondances vers l'est et l'ouest toutes les heures offrent en outre d'excellentes conditions pour vos excursions. Si la demande est importante, nous nous efforcerons d'aménager également un service de navettes à cet effet.

Autres renseignements

Les armes peuvent être déposées dans un local sécurisé moyennant une somme modique. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire. Nous sommes à votre disposition au stand d'information du Centre de tir à Rarogne et répondons volontiers à vos questions par e-mail à l'adresse logistik@vs2015.ch. Pour plus d'informations veuillez consulter notre site internet www.vs2015.ch.

Le Comité d'organisation de la Fête fédérale de tir Valais 2015 souhaite à tous les participants et les visiteurs de tout coeur un agréable séjour chez nous en Valais, à Rarogne/Viège.

Alex Schwestermann

Chef de la Division Logistique



St. German

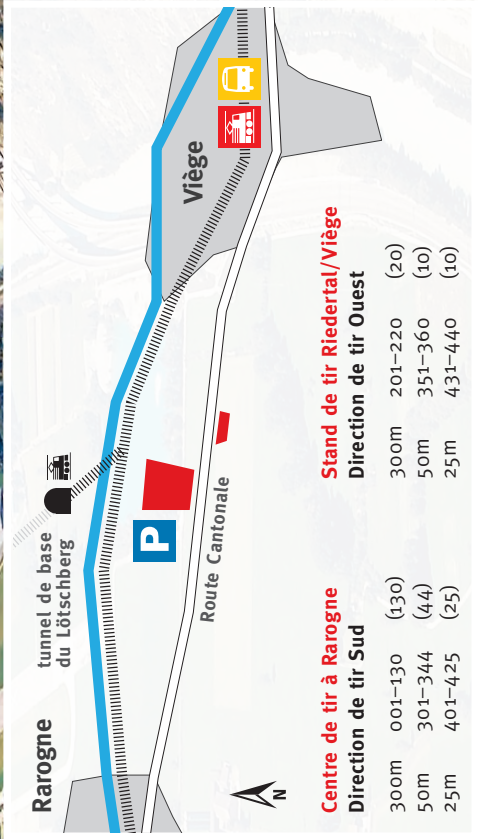
Rarogne

Terrain de fête

Stand de tir
Riedertal/Viège

Viège

direction du tir



Programme

La Fête fédérale de tir Valais 2015 se déroule du 11 juin au 12 juillet 2015 au Centre de tir à Rarogne et au stand de tir Riedertal/Viège.

jeudi 11 juin 2015

vendredi 12 juin 2015

vendredi 12 juin 2015

samedi 13 juin 2015

dimanche 14 juin 2015

jeudi 18 juin 2015 Tir général

vendredi 19 juin 2015 Tir général

samedi 20 juin 2015 Tir général

dimanche 21 juin 2015 Tir général

lundi 22 juin 2015 Tir général

mardi 23 juin 2015 Tir général

jeudi 25 juin 2015 Tir général

vendredi 26 juin 2015 Tir général

samedi 27 juin 2015 Tir général

dimanche 28 juin 2015 Tir général

lundi 29 juin 2015 Tir général

mardi 30 juin 2015 Tir général

jeudi 2 juillet 2015 Tir général

vendredi 3 juillet 2015 Tir général

samedi 4 juillet 2015 Tir général

dimanche 5 juillet 2015 Tir général

lundi 6 juillet 2015 Tir général

mardi 7 juillet 2015 Tir général

jeudi 9 juillet 2015 Tir général

vendredi 10 juillet 2015 Tir général

samedi 11 juillet 2015 Tir général
(activité réduite)

dimanche 12 juillet 2015 Tir général
(activité réduite)

samedi 19 sept. 2014

Tir d'ouverture

Tir des partenaires, autorités et médias

Match intercantonal

pistolet 50 m programmes A et B (Élite) ainsi que
pistolet 25 m programme C (Élite)

Match intercantonal

fusil 300 m / carabine 50 m (Élite et jusqu'à U20),
pistolet 25 m programme C (jusqu'à U20)

Journée de la jeunesse

Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger

Journée officielle à Viège

Concours d'armée (après-midi)

Concours d'armée (matin)

Concours académique

Concours des rois du tir dans les disciplines FST:
fusil 300 m et pistolet 50 m

Concours des rois du tir dans les disciplines ISSF:
carabine 50 m et pistolet 25 m

Distribution des prix à Viège



Journée officielle avec grand cortège à Viège

**DIMANCHE
28 JUIN 2015**

La «Journée officielle» de la Fête fédérale de tir 2015 se déroulera dimanche 28 juin à Viège. Elle se compose d'une ouverture officielle, d'un banquet et d'un grand cortège à Viège. Une grande fête dans la vieille-ville de Viège marquera l'événement, du vendredi soir 26 juin jusqu'au dimanche 28 juin 2015. Dans «l'Allée des tireurs», des caves originales invitent à de sympathiques et conviviales réunions.

La partie officielle se déroulera sur la place St. Martini dans la vieille-ville de Viège.

Le programme

- | | |
|---------------------|--|
| 09.15 heures | Rassemblement des participants sur la place St. Martini |
| 09.45 heures | Début de la partie officielle, avec diverses allocutions, inauguration et remise du nouveau drapeau de la Fédération sportive suisse de tir. |
| 11.00 heures | Apéritif sur la place St. Martini (pour tous les visiteurs) |
| 12.00 heures | Banquet au centre culturel et des congrès «La Poste» (pour toutes les personnes invités) |
| 14.00 heures | Début du grand cortège (durée env. 2 heures) |



«Allée des tireurs» dans la vieille-ville de Viège

**DU 26 AU 28
JUN 2015**

La vieille-ville de Viège, avec son architecture historique, ses ruelles et ses places pavées, offre un cadre idéal aux festivités de la Journée officielle.

Des caves historiques spécialement aménagées et décorées ainsi que divers stands et bars proposeront un grand choix de plaisirs gourmands. D'exquises spécialités régionales, les fameux vins valaisans, mais aussi de savoureuses saucisses rôties, des escalopes et bien d'autres régals inviteront à s'attarder. Différentes formations musicales agrémenteront le tout pour assurer la meilleure des ambiances. L'atmosphère particulièrement attirante de «l'Allée des tireurs» invitera tous les visiteurs à flâner dans les charmantes ruelles de la bourgeoisie de Viège, à déguster plein de bonnes choses, à savourer d'agréables moments entre amis et connaissances ou à succomber tout simplement à l'ambiance irrésistible.

Heures d'ouverture provisoires de «l'Allée des tireurs»

Ve 26 juin 2015	19.00 – 02.00 heures
Sa 27 juin 2015	18.00 – 02.00 heures
Di 28 juin 2015	10.30 – 19.00 heures

www.vs2015.ch



ALEX

**** HOTEL RESTAURANT CH-NATERS - BRIG
SEMINAR – BUSINESS – GOLF

Armand Imhof, Furkastrasse 88

CH - 3904 Naters

Tel: 027 922 44 88

Fax: 027 924 25 44

www.hotelalex.ch

info@hotelalex.ch

Das Seminar- Business- Golfhotel liegt in zentraler und verkehrsgünstiger Lage im Aletsch- Unesco- Weltnaturerbe. Ausgangspunkt für Zermatt, Saas Fee, Crans-Montana, Chamonix, Stresa.

Umgeben von den 8 Top of Golf Plätzen mit hoteleigenem Putting & Pitching Green, einer Gartenterrasse, kleinem privaten Wellnessbereich und mit moderner Seminarinfrastruktur ideal für Geschäftsleute, Bankette, Gruppen & Individualgäste.

Das „Alexandersaal“ Restaurant im 8. Stock bietet à la carte Betrieb und ist durch seine Grösse von 130m² die perfekte Lokalität für Festlichkeiten aller Art. Neben dem Hotel befindet sich direkt eine Bushaltestelle, grosser Parkplatz und Tiefgarage.

Einzigartig auf der Welt !

Im Restaurant Alexandersaal mit Panoramablick haben Sie die Möglichkeit, **2 Gardistenmenüs wie vor 500 Jahren** zu geniessen - nach alten Rezepten, auf altem Geschirr, mit Bediensteten, gewandet wie vor 500 Jahren....

Während des Festschmauses werden Sie von den Servierkräften durch die Geschichte der Schweizer Garde in Rom geführt.

SCHMAUSEN, STAUNEN, GENIESSEN!

Gardisten Festmenü - vor der Abreise nach Rom....

DEM ALLTAG ENTFLIEHEN, WOHLFÜHLEN, VERGESSEN!

Römermenü – In Rom eingetroffen...



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
WALLIS 2015



ERINNERUNGSMEDAILLE

troisdesign 

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST

WALLIS 2015

11. Juni – 12. Juli Raron | Visp

Mit Hand & Härre!

FESTPARTNER

Ambühl
AUSZEICHNUNGEN

Eidgenössisches Schützenfest Wallis 2015

Fr. 500
2015 Gold *
VP CHF 1'250.00



Fr. 50
2015 Silber *
VP CHF 95.00



Erhältlich am Schützenfest oder bei
Erwin Dietrich AG
Münzenhandlung seit 1957
Werdmühleplatz 4, 8001 Zürich
www.muenzen.ch (auch Online-Shop)
Tel. 044 212 30 12

* Als Zahlungsmittel nur am Schützenfest gültig !

Distinctions de maîtrise et médaille jubilé

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST WALLIS 2015



troisdesign



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
WALLIS 2015
11. Juni – 12. Juli Raron | Visp
Mit Hund & Haus!

FESTPARTNER

Ambühl
AUSZEICHNUNGEN

Distinctions de maîtrise et nouvelle médaille de maîtrise FST

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST WALLIS 2015



MEISTERSCHAFTSMEDAILLE



troisdesign



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
— WALLIS 2015
11. Juni – 12. Juli Raron | Visp
Mit Hand & Herz!

FESTPARTNER

Ambühl
AUSZEICHNUNGEN



Miroir



Channe valaisanne



Barillon valaisanne

ONLINE-SHOP
WWW.VS2015.CH



REPRO – Le partenaire de merchandising de la fête fédérale de tir Valais 2015

Tous les articles sont disponibles sur notre shop online sur **www.vs2015.ch**
et à notre stand durant toute la manifestation.

Nous nous réjouissons de votre visite !





REPROM.CH

STICKEREI &
PROMOTIONSARTIKEL

REPROM GmbH
Schweizersbildstrasse 23
8207 Schaffhausen

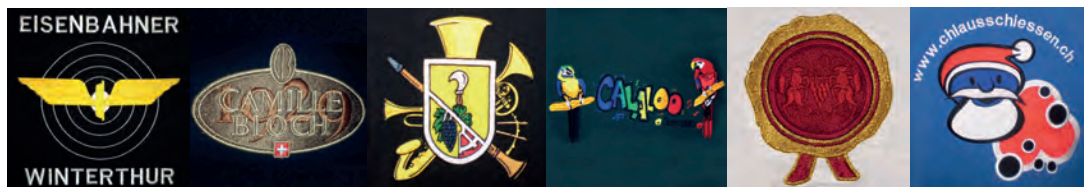
Tel. 052 620 20 42
info@reprom.ch



Votre spécialiste pour:

- Broderie sur textiles
- Impression sur textiles
- Ecussons
- Articles promotionnels imprimés
- Articles promotionnels gravés au laser
- Insignes et concepts de merchandising...

... taillés sur mesure selon vos désirs!





© www.alessandrameniconzi.com

Retournez chez vous, après la Fête, avec beaucoup de beaux souvenirs du Valais.

Nos conseils ne se limitent pas seulement aux diverses possibilités d'hébergement, mais comportent également la planification professionnelle des excursions.

- **Offre spéciale carte d'aventure**
- **Rarogne** – Randonnée «sentier culture et vin St. German» guidée
- **Viège** – Tour vieille ville «classic» Viège
- **Aletsch Arena** – Passeport randonnée Aletsch +
- **Brigerbad** – complet délassément aux Bains thermaux de Brigerbad
- **Bürchen Unterbäch** – Découvrir les alpages et les bisces à l'Alpe Ginals
- **Heidadorf Visperterminen** – Randonnée guidée à travers le plus haut vignoble d'Europe
- **Leukerbad** – 3h entrée dans le plus grand bain thermal alpin d'Europe
- **Saas-Fee** – Aventures en forêt (grand parcours)
- **Grächen** – Voyage sur l'Hannigalp adult
- **Bellwald** – Expérience de trottinette
- **Brigue Simplon** – Visites guidées du Château Stockalper



Réservez votre logement de manière simple et facile online

Avez-vous déjà planifié votre séjour à la Fête fédérale de tir 2015 ?

Recherchez-vous un lieu luxueux pour vous loger ou souhaitez-vous simplement occuper un logement en commun ? Comment procéder si vous désirez prolonger, avec vos accompagnants, votre séjour chez nous en Valais et ainsi profiter un peu plus du soleil et de la convivialité valaisanne ?

Réservez votre hébergement en Valais directement sur le site www.vs2015.ch

ou envoyez nous un e-mail: reservations@vs2015.ch

appelez nous au +41 (0) 800 680 001

Si vous avez des questions concernant des groupes ou des questions spéciales, veuillez nous envoyer un e-mail.

Nous vous renseignerons volontiers.

WWW.VS2015.CH

the original swiss alps travel card
ErlebnisCard

En plein dans le mille !

CHF 50
par personne

Valable 2 jours
consécutifs

**Libre circulation pour tous les tireurs et leurs
accompagnants avec la Carte d'aventure –
votre carte de mobilité dans le Haut-Valais !**

Valable 2 jours consécutifs sur l'ensemble du réseau du Matterhorn
Gotthard Bahn, sur toutes les lignes de Car Postal du Haut-Valais,
sur la ligne BLS entre Brigue et Kandersteg, sur la ligne CFF entre Brigue
et Salquenen et sur les lignes LLB entre Loèche et Loèche-les-Bains et
environs. De plus, la Carte d'aventure vous offre 50% de réduction
sur plus de 100 remontées mécaniques et 70 ErlebnisPoints.

Validité : du 6 juin au 19 juillet 2015

**La Carte d'aventure est en vente sur www.erlebniscard.ch, www.vs2015.ch ainsi que
sur place dans les gares, auprès des chauffeurs de Car Postal et sur le terrain de tir.**





Diversité culinaire et convivialité valaisanne à la Fête fédérale de tir

La Fête fédérale de tir Valais 2015 promet d'être un événement mémorable à tout point de vue! Une offre de restauration diversifiée, avec des spécialités locales et des mets régionaux, sera là pour assurer votre bien-être physique. Venez vous en convaincre personnellement: un village des tireurs qui invite à s'attarder et la variété de l'offre vous enchanteront!

...sur le terrain de fête

différentes spécialités valaisannes, spécialités au fromage, divers mets et menus dans le village des tireurs, la tente du banquet et le salon VIP

...sur le stand de tir Riedertal/Viège

divers mets et menus dans la salle des tireurs

MIGROS

gaumen *Z*auber
der catering & partyservice

VALDOR



A la découverte du Valais

Vous recherchez une idée pour votre sortie d'association ou de société ? Et pourquoi pas une excursion au coeur du Valais ? Profitez de cette occasion unique de pouvoir participer au concours de tir sur la place des finales et par la même occasion de découvrir les spécialités culinaires et culturelles du Valais.

Offres	Platine
accès au parking VIP	Oui
accompagnement par un guide	Oui
café de bienvenue chez «Gaumenzauber»	Oui
compétition de tir sur la place des finales	Oui
apéro chez «Gaumenzauber»	Oui
repas de midi	repas de midi à 3-plats sans boissons
découverte	survol de la région Aletsch-Jungfrau (durée 30 minutes) avec AirZermatt
repas du soir	repas du soir sans boissons
Prix par personne	459.-

Vous trouverez de plus amples informations et détails sur la plateforme de réservation du site Internet www.vs2015.ch.



Réservez directement sur le site www.vs2015.ch

ou envoyez nous un e-mail: reservations@vs2015.ch

appelez nous au +41 (0) 800 680 001

Offre valable uniquement pour groupes et entreprises
(minimum 8 personnes)

Nous vous renseignons volontiers.

WWW.VS2015.CH

Or	Argent	Bronze
Oui	Oui	–
Oui	Oui	–
Oui	Oui	–
Oui	Oui	Oui
Oui	–	–
repas de midi à 3-plats sans boissons	repas de midi à 3-plats sans boissons	snack chez «Gaumenzauber» sans boissons
visite guidée des «vieux quartiers» de Viège avec concert d'orgue et dégustation de vins	visite d'une cave à St. German et petite randonnée guidée sur le sentier culturel de l'église à Rarogne	–
repas du soir sans boissons dans un restaurant du village de Viège	repas du soir sans boissons près de l'église troglodyte de Rarogne	–
219.–	185.–	88.–

Une grande manifestation fédérale sans le soutien de la Confédération: Impensable!

En règle générale, les grandes manifestations fédérales nécessitent la mise en place d'importantes infrastructures plusieurs mois avant l'événement et avant tout un grand investissement en personnel pendant la manifestation. Lors d'une fête fédérale, même si toute une région participe à l'organisation de la manifestation avec tout son savoir-faire, ses moyens techniques et sa disponibilité en personnel, la préparation, la réalisation et la remise en état des lieux ne sont pas envisageables sans la participation de la Confédération.



La participation de la Confédération et du canton du Valais ne vise pas à concurrencer les entreprises locales et régionales; Il s'agit au contraire de trouver des solutions grâce à des collaborations permettant de mettre en commun les moyens civils et les ressources de l'armée et de la protection civile de manière à ce que les différentes tâches puissent être réalisées avec les moyens les plus appropriés et à moindre frais. Un tel événement nécessite notamment des travaux qui offrent à l'armée et à la protection civile la possibilité de former et d'entraîner les hommes en leur donnant l'occasion de tester et d'optimiser les connaissances de base à tous les niveaux sur le terrain.

Confédération

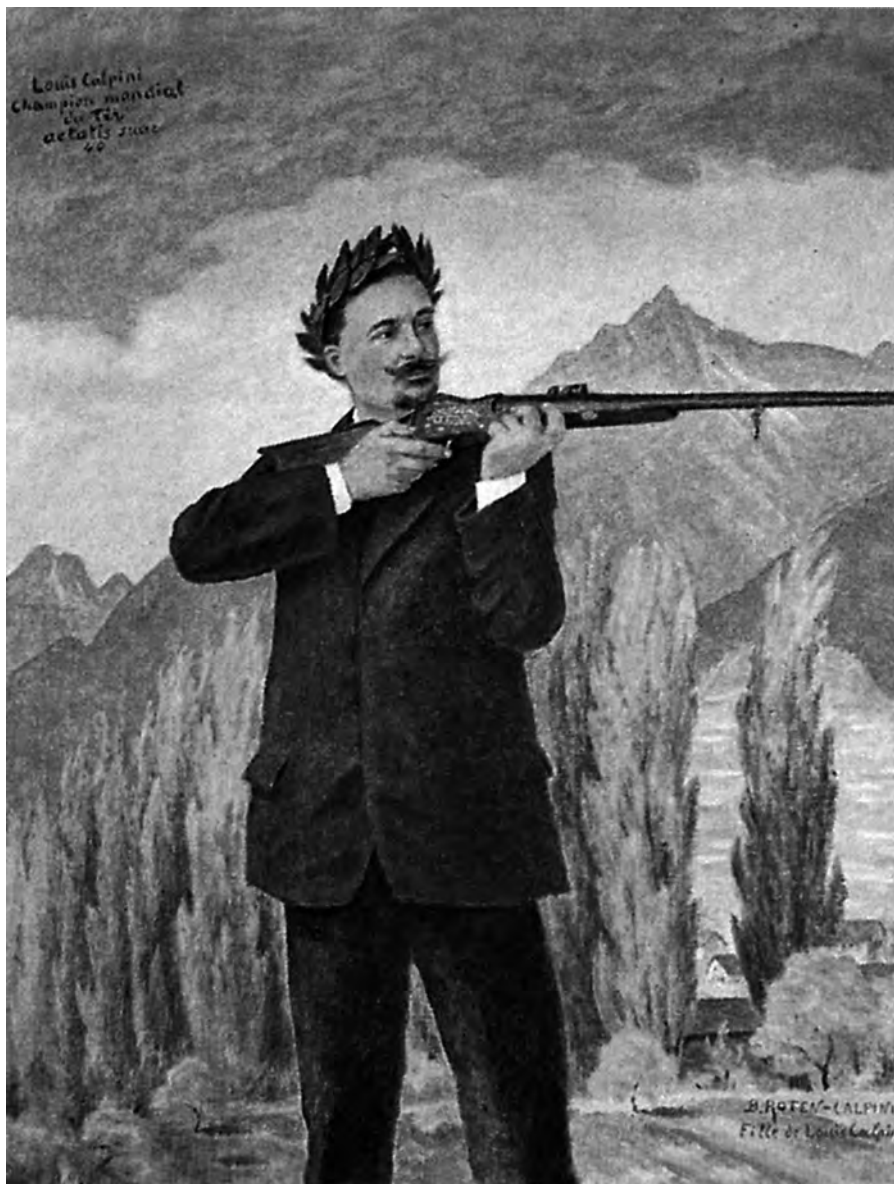




Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'armée et à son État-major responsable des interventions dans la Région territoriale 1 pour leur collaboration efficace dans la préparation du catalogue de performances, l'octroi des autorisations pour les interventions ainsi que la planification des interventions. Nous adressons également tous nos remerciements à l'Office fédéral de la protection civile et à l'Office cantonal de la protection civile du Valais. Sans le soutien de l'armée et de la protection civile, il ne serait simplement pas possible d'organiser la fête fédérale de tir en 2015 en Valais.



Le comité d'organisation de la Fête fédérale de tir Valais 2015 remercie le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) pour son généreux soutien. Le DDPS prouve ainsi une fois de plus qu'il constitue un lien indispensable entre la Confédération et la population suisse lorsqu'il s'agit d'organiser un événement de cette envergure puisant ses racines dans la tradition et qu'il contribue ainsi de manière prépondérante à la cohésion nationale.



Louis Calpini, champion du monde (position debout); tableau peint par sa fille en 1940

Partenaires de la fête



Quelques mots d'histoire sur la Fédération sportive valaisanne de tir

La Fédération et ses statuts

Le dimanche 3 décembre 1899, les „Tireurs du Rhône“ ont pris l'initiative de fonder une fédération cantonale des sociétés de tir valaisannes en invitant chaque société de tir du canton à déléguer deux représentants à deux heures de l'après-midi à la salle du Grand Conseil à Sion.

Les statuts acceptés lors de cette assemblée constitutive résumaient les idées et motivations qui avaient amené les membres fondateurs à la création d'une fédération cantonale. La nouvelle Fédération valaisanne s'affilie à la SSC le 31 mars 1900. Le bien-fondé de ces statuts s'est confirmé par leur longue validité puisqu'ils n'ont été remplacés qu'en 1930.

Le 23 mars 1930 les délégués ont décidé dans leurs nouveaux statuts de changer le nom de la fédération qui passe de „Fédération valaisanne des sociétés de tir“ en „Société cantonale des participants valaisans“. Le siège principal de la société n'est plus le domicile du président mais Sion, ce qui est encore le cas aujourd'hui.

Le 14 mars 1965 lors de leur assemblée générale à Sierre, les délégués acceptent des nouveaux statuts. Les sections peuvent dorénavant se regrouper dans des fédérations régionales. Ainsi la Société valaisanne des matcheurs adhère en tant que membre. Un membre du comité de la SCTV siège d'office au comité des matcheurs. La bannière cantonale est confiée définitivement au banneret cantonal.

Le 8 mars 1987 lors de l'assemblée générale de Charrat, sur proposition du président Raphy Morend, l'assemblée générale accepte la création du Conseil valaisan de participants ainsi que ses statuts dédiés.

Le 6 mars 1994 lors de l'assemblée générale de Chalais, les statuts du Conseil valaisan des participants sont abrogés et intégrés aux nouveaux statuts révisés de la SCTV. Les articles 19 à 23 précisent le but, la composition, les devoirs et le mode de votation du Conseil valaisan des Tireurs.

Le 9 mars 2003 lors de l'assemblée générale de St-Léonard, la SCTV fusionne avec la Société valaisanne des participants sportifs pour devenir la Fédération sportive valaisanne de tir (FSVT) qui est encore son appellation actuelle. Werner Ritler devient le président des deux sociétés désormais réunies.

Les nouveaux statuts sont adoptés. Ils ont encore subi quelques modifications aux assemblées générales de Viège le 11 mars 2007 et de Charrat le 9 mars 2013.

Histoires de petits sous...

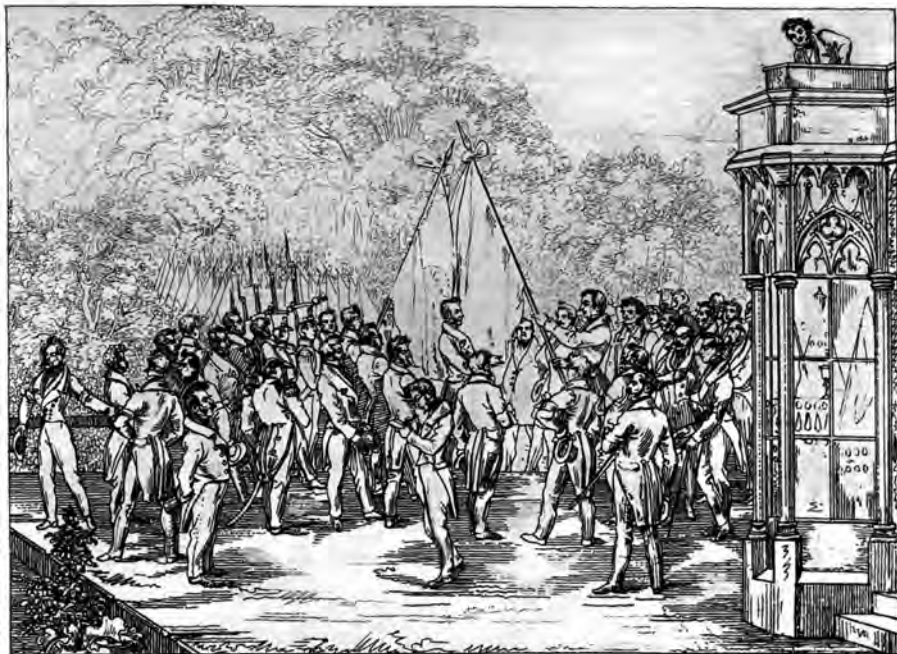
En 1904 chaque tireur payait 25 centimes de cotisation à la Fédération.

En 1912 le budget de la Fédération se composait de Fr. 700.— de recettes et Fr. 570.— de dépenses, soit un bénéfice de Fr. 130.—.

En 1940, le capital de la société se montait à Fr. 1'710.65 alors que le budget des premières années de guerre prévoyait une perte de Fr. 125.—.

En 1952, les réviseurs des comptes proposent de tenir les comptes sur des fiches, ce qui était considéré comme moderne à l'époque. C'est la société organisatrice de l'assemblée générale qui est désignée comme vérificatrice des comptes de la Fédération.

Le Fond du sport représente plus de la moitié des recettes et sans cette aide importante la Fédération devrait trouver ses sources de financement à travers ses membres cotisants et des sponsors.



Tir fédérale à Soleure en 1840: Arrivée des tireurs

Vers un avenir énergétique sûr



metalcorp.ch

www.enalpin.com


EnAlpin


NaturEnergie

Les drapeaux cantonaux

Avant l'inauguration de son premier drapeau, la SCTV utilisait le drapeau des Tireurs du Rhône, exposé à l'époque au musée militaire du château de St-Maurice, qui abritait également le musée des participants valaisans.

Aujourd'hui, c'est au château de la Bâtiaz à Martigny que sont exposées les pièces de la FSVT durant la belle saison.

La bénédiction du premier drapeau de la SCTV a été faite le 29 avril 1939 à St-Maurice et suivi d'un tir d'inauguration au stand de Vérollez qui rapporta un bénéfice de Fr. 70.40 à la caisse cantonale.

C'est en 1969 à St-Léonard que fut inaugurée la deuxième bannière de la SCTV. Le drapeau a été brodé sur soie par les sœurs de Géronde. Le drapeau a été créé par feu notre membre d'honneur Henri Gaspoz et parrainé par le colonel François Maytain et Madame Marcelle Gaspoz.

La troisième bannière fut inaugurée le 19 juin 1999 à Viège lors de la manifestation du Centenaire de la SCTV. Le parrain et la marraine de ce troisième drapeau sont Mme Reinhilde Ritler-Luggen, épouse du président cantonal de l'époque et président d'honneur de la FSVT et Raphy Morend président d'honneur de la FSVT lui aussi.

Les Fêtes cantonales de tir en Valais

A ce jour le Valais a organisé 18 tirs cantonaux à compter de 1839, soit bien avant la fondation de la Société cantonale.

1839 Sion; 1841 Sion; 1843 Monthey; 1864 Martigny; 1867 St-Maurice; 1875 Vouvry; 1903 Monthey; 1932 Sierre; 1937 St-Maurice; 1948 Sion; 1953 Monthey; 1957 Martigny; 1965 Viège; 1973 Sion; 1982 St-Maurice; 1991 Viège; 1999 Sion; 2006 Viège.

Le budget du tir cantonal de Monthey en 1903 se montait à Fr. 80'000.— alors que lors du tir cantonal de Viège en 1991 la somme exposée se montait à Fr. 1'775'631.—.

Avec l'organisation de la Fête fédérale de tir en 2015, le prochain tir cantonal est planifié pour 2022 au mieux.

La FSVT est heureuse d'accueillir sur ses terres les participants de notre pays ainsi que les sociétés suisses de tirs à l'étranger. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et qu'ils profitent de passer quelques jours de vacances et jouissent de nos magnifiques paysages et de nos crus et produits du terroir.

Pierre André Fardel

Président FVST

Partenaires de la fête



Organisation

Fédération sportive suisse de tir

Présidents d'honneur Heinz Bolli, Vira (Gamborogno)
David Glatz, Iseltwald
Peter Schmid, Münchenbuchsee

Comité	Dora Andres, Schüpfen	Présidente
	Luca Filippini, Savosa	Vice-président
	Ruedi Meier, St. Ursanne	Membre
	Paul Röthlisberger, Frauenfeld	Membre
	Renato Steffen, Root	Membre

CO FFT2015	Andreas von Känel, Morat	Représentant FST
-------------------	--------------------------	------------------

Fédération sportive valaisanne de tir

Comité	Pierre André Fardel, Charrat	Président cantonal
	Hugo Petrus, Eisten	Vice-président
	Dominique-Noëlle Dauphin, Saillon	Secrétaire
	Jean-Philippe Christinat, Verbier	Trésorier
	Hilaire Besse, Sarreyer	Pistolet 10 / 25 / 50 m
	juilleten Dubuis, Savièse	Carabine 50 m
	Erich Marty, Gampel	Fusil 300 m Haut-Valais
	Norbert Mariaux, Vionnaz	Fusil 300 m Valais Romand
	Lothar Zurbriggen, Viège	Fusil 10 m

CO FFT2015	Hugo Petrus, Eisten	Représentant FSVT
-------------------	---------------------	-------------------

Association de soutien responsable de la Fête fédérale de tir Valais 2015

Comité	Jean-Philippe Christinat, Verbier	Président
	Pius Ebener, Viège-Eyholz	Vice-président
	Christian Mettrailler, Bramois	Secrétaire
	Anton Zimmermann, Viège	Caissier
	Amy Constantin, Fully	Membre
	Ambros Furrer, Eisten	Membre
	Emil Wenger, Baltschieder	Membre

CO FFT2015	Jean-Philippe Christinat, Verbier	Représentant de l'organe
-------------------	-----------------------------------	--------------------------

Membres fondateurs 19 associations de la Fédération sportive valaisanne de tir:
Bagnes, Fully, Viège-Eyholz, Sion, Bramois, Le Bouveret, Briglina, Eisten, Charrat, Fédération de tir du Valais Romand, Liddes + Bourg-St-Pierre, Leytron, St. Martin, Viège MSV, St. Leonard, Betten, Ried-Brigue-Glis, Baltschieder, Saillon

Membres collectifs 20 associations de la Fédération sportive valaisanne de tir:
Stalden, Briglina, Sembrancher, Saas-Balen, Staldenried, Martigny, Savièse, Trois-torrents, Agarn, Vex, Groupement de tir des 4 districts du Centre, Walliser SchützenVétérans, Binn, Rarogne, Châble-Croix, Bürenchen, Visperterminen, Orsières, St-Maurice, Monthey

Organisation de la Fête fédérale de tir Valais 2015

Commission dirigeante	Christophe Darbellay, Martigny-Croix Grégoire Jirillo, Vétroz Daniel Troger, Rarogne Herbert Blatter, Ried-Brigue Urs Weibel, Kandersteg	Président Vice-président Services Vice-président Exploitation Finances/Sponsoring Secrétaire général
Comité d'organisation	Beat Wüthrich, Collombey Béatrice Pilloud, Sion Jules Eyer, Blatten b. Naters Beat Abgottspon, Staldenried Werner Ritler, Viège Alex Schwestermann, Rarogne Niklaus Furger, Viège Jonas Hauser, Naters	Vice-président adj. Services État-major Services juridiques Gestion du personnel Division de tir Suppléant Division de tir Division logistique Responsable des manifestations Division Marketing/Médias
Division tir	Beat Abgottspon, Staldenried Werner Ritler, Viège Martin Abgottspon, Staldenried Fredy Baschung, Balsthal Othmar Casutt, Mels Markus Eyholzer, Brigue-Glis André Henzen, Innertkirchen Daniel Köppel, Guttet-Feschel René Pfaffen, Baltschieder René Ritz, Naters Markus Tannast, Wiler Willy Venetz, Stalden	Division de tir Suppléant Division de tir/ Fusil 300 m Secrétariat Comptabilités de tir Pistolet 25 / 50 m Administration Plan de tir Technique Finances Carabine 50 m Prix et envois Concours spéciaux
Concours spéciaux	Alfred Abgottspon, Staldenried Sepp Anthenien, Baltschieder Fredy Heinzmann, Visperterminen Beat Heynen, Gamsen Charly Venetz, Nendaz Roger Noti, Saas-Almagell Markus Stoller, Frutigen Régis Zutter, Brigue-Glis Dominic Andres, Baltschieder Antonio Bumann, Stalden Joel Fischer, Stalden Viktor Leiggenger, Steg Christine Roux, Champlan	Journée de la jeunesse Tir d'animation Tir des partenaires, autotorités et médias Concours d'armée Concours des académiciens et des sociétés suisses de tir à l'étranger Événement des partenaires Concours des rois du tir Tir d'ouverture Secrétariat Logistique Planification du déroulement Personnel Finances
Représentation SSS	Martin Kalbermatten, Viège	SSS pour le concours des académiciens

Partner des Festbüchsenmachers



Rieder & Lenz AG
..... Schiesssportwerkstatt

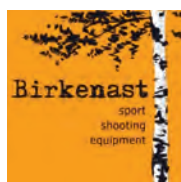


Küchler Schiesstreff GmbH



partenaire de l'armurier de la fête de tir

Partner des Festbüchsenmachers



partenaire de l'armurier de la fête de tir

Dispositions générales et prescriptions de tir

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine a été utilisée pour désigner les personnes et les fonctions. Les présentes dispositions et prescriptions concernent bien évidemment aussi les participantes féminines.

Le participant qui prend part à la 57^e Fête fédérale de tir 2015 (FFT 2015) dans la région de Rarogne-Viège admet les dispositions et les prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions complémentaires affichées dans les installations de tir sportif, à titre de contrat bilatéral.

En cas de différences, le plan de tir en toutMICand fait foi.

1. Bases

Les bases nécessaires à la partie technique de ce plan de tir sont les documents cités ci-dessous au moment de leur approbation.

Pour la 57^e FFT, les versions en vigueur au début de la fête sont valables. S'il y a des contradictions dans les dispositions du plan de tir, les éditions actuelles des bases énumérées ci-dessous sont valables :

- 1.1. La convention liant la société de la FFT 2015 et la Fédération sportive suisse de tir (FST).
- 1.2. Les conditions-cadres de la FST pour la FFT 2015.
- 1.3. Les Règles du tir sportif (RTSp) de la FST, y compris les règles techniques et les annexes.
- 1.4. Le règlement disciplinaire et de recours de la FST.
- 1.5. Le règlement du Concours des sociétés Fusil 300 m de la FST.
- 1.6. Le règlement du Concours des sociétés Pistolet 10/25/50 m de la FST.
- 1.7. Les directives de la FST sur la lutte contre le dopage.
- 1.8. Les dispositions d'exécution pour le tir des Adolescents.
- 1.9. Les dispositions d'exécution pour la participation des étrangers aux Exercices fédéraux, aux manifestations de tir et à l'entraînement de la FST.
- 1.10. Les dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux concours de la FST des tireurs jouissant d'allègements de position, des tireurs handicapés et des tireurs en fauteuil roulant, selon ISCD.

2. Participation

- 2.1. *Droit de participation:* À cette manifestation de la catégorie des fêtes de tir, seuls les membres licenciés d'une société de tir membre d'une Société cantonale de tir ou d'une Sous-fédération de la Fédération sportive suisse de tir peuvent y prendre part, ainsi que les membres licenciés des sociétés suisses de tir à l'étranger. Le comité de la FST décide des exceptions.
- 2.2. *Membres multiples:* Les membres multiples sont des participants qui, outre leur société de tir de base, sont membres d'autres sociétés de tir. Ils doivent concourir avec leur société de tir de base. Une participation avec une autre société de tir dont ils sont membres n'est admise que si la société de tir de base ne participe pas au Concours des sociétés ou au Concours de groupes.

3. Durée, heures de tir, concours spéciaux, centrale et installations de tir sportif

3.1. Tir général

- du jeudi 18 juin au dimanche 12 juillet 2015
- On ne tire pas les mercredis. Ce sont des jours de repos.
- Le dernier dimanche (12 juillet 2015), on ne tire que jusqu'à 12 h.

3.2. Heures de tir

- Chaque jour de 7 h 30 – 12 h et de 13 h 30 – 19 h

3.3. Concours spéciaux et manifestations spéciales

- Tir d'ouverture jeudi 11 juin 2015
- Match intercantonal vendredi 12 juin et samedi 13 juin 2015
- Tir des partenaires, autorités et médias vendredi 12 juin 2015
- Journée de la jeunesse dimanche 14 juin 2015
- Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger samedi 27 juin 2015
- Journée officielle dimanche 28 juin 2015
- Concours d'armée lundi après-midi 29 juin et mardi matin 30 juin 2015
- Concours académique vendredi 3 juillet 2015
- Concours des rois du tir samedi 11 juillet et dimanche 12 juillet 2015
- Distribution des prix samedi 19 septembre 2015

3.4. Centre de tir à Rarogne

Les guichets suivants se trouvent au Centre de tir à Rarogne:

- Livrets de tir: pour les livrets de tir commandés, impayés et non expédiés, ainsi que pour les retours
- Mutations: pour les inscriptions nouvelles et ultérieures et pour les emplaçants
- Rangeurs: pour les nouveaux participants, jusqu'à épuisement des stocks
- Contrôle: pour le contrôle et évtl. les corrections des résultats enregistrés
- Contrôle des armes: pour toutes les armes de sport
- Distinctions
- Paiements
- Prix en nature
- Médailles de maîtrise
- Bureau des objets trouvés
- Information
- Tir d'ouverture: pour le retrait des prix et des distinctions

3.5. Installations de tir sportif

Les guichets suivants se trouvent dans toutes les installations de tir sportif:

- Distribution de la munition d'ordonnance
- Vente des passes (sans les maîtrises)

3.6. Heures d'ouvertures des guichets

L'ensemble des guichets au Centre de tir à Rarogne (sans le guichet des décomptes)

- 6 h – 19 h 30, sans interruption

Guichet des décomptes au Centre de tir à Rarogne

- 9 h – 20 h, sans interruption (le dernier dimanche 12 juillet 2015, tous les guichets ferment à 14 h)

Contrôle des armes de sport

- 6 h – 19 h, sans interruption

Installations de tir sportif (vente des passes/distribution de la munition)

- 6 h 30 – 11 h 45 et 13 h 15 – 18 h 45

4. Installations de tir sportif et nombre de cibles pour le Tir général

4.1. Distance 300 m (fusil)

Emplacements	nb de cibles	n° des cibles	direction de tir
Centre de tir à Rarogne	130	1 – 130	S
Stand de tir Riedertal/Viège	20	201 – 220	W

Au Centre de tir à Rarogne, aucune maîtrise 300 m à plusieurs positions ne peut être tirée. Le stand de tir Riedertal/Viège est réservé aux maîtrises à plusieurs positions, sauf les samedis.

4.2. Distance 50 m (carabine et pistolet)

Emplacements	nb de cibles	n° des cibles	direction de tir
Centre de tir à Rarogne	44	301 – 344	S
Stand de tir Riedertal/Viège	10	351 – 360	W

4.3. Distance 25 m (pistolet)

Emplacements	nb de cibles	n° des cibles	direction de tir
Centre de tir à Rarogne	25	401 – 425	S
Stand de tir Riedertal/Viège	10	431 – 440	W

4.4. Marquage

Toutes les installations sont équipées de système de marquage électronique, sauf pour le tir au Pistolet 25 m.

4.5. Disponibilité des cibles

La Division tir se réserve le droit d'utiliser les installations prévues partiellement ou non, ou, en cas de sur occupation, de déplacer les participants sur d'autres installations et d'adapter les jours et les heures de tir.

La disponibilité des stands de tir est publiée sur l'internet.

5. Délais d'inscription

5.1. Tir général

Les sociétés de tir, les groupes et les participants sont priés d'utiliser les formulaires officiels d'inscription jusqu'au **15 avril 2015** au plus tard. Les heures de tir sont fixées en fonction de l'arrivée des inscriptions.

Les inscriptions peuvent également se faire en ligne par les responsables des sociétés de tir auprès de l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) de la FST.

5.2. Adresse

57^e Fête fédérale de tir en Valais 2015

Comptabilité de tir Hammer
am Roggebächli 11
4710 Balsthal

5.3. Inscription en ligne

L'inscription en ligne commence le **1^{er} décembre 2014 au plus tôt.**

Adresses internet www.shoot.ch (inscriptions en ligne)
www.vs2015.ch (informations et documents d'inscription)

5.4. Concours spéciaux

- | | |
|---|----------------------|
| • Tir d'ouverture | selon les directives |
| • Match intercantonal | selon les directives |
| • Tir des partenaires, autorités et médias | selon l'invitation |
| • Journée de la jeunesse | selon les directives |
| • Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger | selon les directives |
| • Concours d'armée | selon le règlement |
| • Concours académique | selon les directives |
| • Concours des rois du tir Fusil 300 et 50 m | selon les directives |
| • Concours des rois du tir Pistolet 50 et 25 m | selon les directives |

6. Commande anticipée des passes et des rangeurs

- 6.1. Après réception et contrôle des inscriptions, l'organisateur de la fête établit la facture des finances de société et de groupe, des livrets de tir et des passes commandées en y joignant un bulletin de versement et les rangeurs attribués. La facture doit être acquittée dans les 30 jours à compter de sa réception.
- 6.2. Les participants de sociétés de tir et de groupes ont l'obligation de commander leurs passes et les rangeurs par l'entremise de leur société de tir. Pour des raisons d'organisation, les commandes individuelles de participants de sociétés de tir et de groupe ne peuvent pas être prises en considération (inscriptions supplémentaires exceptées).
- 6.3. Les participants dont la société de tir ou le groupe ne prend part ni au Concours des sociétés ni au Concours de groupes ont le droit de commander à l'avance des passes et des rangeurs. La non-participation de la société de tir doit être confirmée par écrit par son président.
- 6.4. Les commandes supplémentaires de passes, de rachats ou de passes d'exercice ne peuvent pas être prises en considération pendant la phase préliminaire de la manifestation. Elles doivent être effectuées sur place, pendant la durée de la fête.
- 6.5. Les livrets de tir payés sont envoyés dès fin avril 2015. Les livrets de tir non envoyés doivent être retirés pendant la durée de la fête au guichet „Livrets de tir“ au Centre de tir à Rarogne.
- 6.6. **Attribution des rangeurs:** Le bureau des rangeurs s'efforce d'attribuer les rangeurs commandés selon le nombre de coups de façon à ce que la même société de tir ou le même groupe puisse disposer d'une ou de plusieurs cibles le jour de tir désiré. **On doit cependant rendre attentif au fait que les cibles pour un demi-jour doivent être entièrement occupées avant que d'autres rangeurs ne soient attribués pour une autre cible** (Exemple: 18 rangeurs sont répartis sur une cible de 7 h 30 à 12 h et non sur deux cibles de 9 h 45 à 12 h).

7. Mutations, inscriptions supplémentaires et renonciations

7.1. Inscriptions supplémentaire de participants

Les sociétés de tir qui doivent annoncer des participants supplémentaires peuvent le faire pendant la phase préparatoire à l'adresse officielle ou pendant la durée de la fête au guichet „Livrets de tir“ au **Centre de tir à Rarogne**. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions supplémentaires. En ce qui concerne les inscriptions supplémentaires faites après le 15 avril 2015, les livrets de tir restent auprès de l'organisateur de la fête et doivent être retirés au guichet „Livrets de tir“ au **Centre de tir à Rarogne**.

7.2. Inscriptions de remplaçants

Les inscriptions de remplaçants peuvent être faites par écrit à l'adresse officielle par le comité de la société de tir jusqu'au 15 avril 2015. Après le 15 avril 2015, pour des raisons d'organisation, aucune

inscription de remplaçants ne peut être enregistrée. Ces inscriptions doivent être réglées pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ au **Centre de tir à Rarogne**, en présentant les livrets de tir des participants concernés. Pour toute mutation, une taxe de Fr. 8.— est perçue par livret de tir modifié.

7.3. **Inscriptions supplémentaires de groupes**

Les sociétés de tir qui n'ont pas annoncé leur(s) groupe(s) en même temps que l'inscription de la société, peuvent le faire pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ au **Centre de tir à Rarogne**, en présentant les livrets de tir du groupe concerné. La passe combinée avec le Concours de groupes ne doit alors pas avoir été tirée et inscrite dans les livrets de tir concernés.

7.4. **Modifications au sein des groupes annoncés**

Les modifications de groupes peuvent être réglées pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ au **Centre de tir à Rarogne**, en présentant le livret de tir des membres du groupe. La passe combinée avec le Concours de groupes ne doit alors pas avoir été tirée et inscrite dans les livrets de tir concernés. Pour toute mutation au sein du groupe, une taxe de Fr. 8.— est perçue par livret de tir modifié.

7.5. **Annulations**

Les annulations peuvent être adressées par écrit à l'adresse officielle jusqu'au 15 avril 2015 par le comité de la société de tir. La société de tir reçoit pour les participants qui se sont retirés une note de crédit (après prélèvement d'une taxe d'annulation de Fr. 20.— par livret de tir) à encaisser pendant la durée de la fête au guichet „Livrets de tir“. Après le 15 avril 2015, pour des raisons d'organisation, aucune annulation n'est acceptée. Les annulations doivent être réglées pendant la durée de la fête au guichet „Mutations“ au **Centre de tir à Rarogne**.

8. **Livret de tir et taxes**

- 8.1. Le livret de tir est personnel et intransmissible. Il ne peut être obtenu qu'avec une licence.
- 8.2. Le prix du livret de tir se monte à Fr. 35.— pour toutes les disciplines (y compris les taxes, le contrôle des armes de sport, les rangeurs et la taxe de la Fédération).
- 8.3. Dans le prix des passes, une contribution à la protection de l'environnement de 15 centimes par coup est comprise.
- 8.4. Sur le prix des livrets de tir, des passes, des différents concours, ainsi que sur les mutations et les annulations, 2.5 % de TVA sera facturé en supplément, en raison de l'assujettissement volontaire à la taxe sur la valeur ajoutée.
- 8.5. Les participants ne reçoivent qu'un livret de tir pour la distance Fusil 300 m et Carabine 50 m, et de même que pour Pistolet 25/50 m, avec lequel ils sont seuls habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir.
- 8.6. **Exception Pistolet 50/25 m:** Les membres de deux différentes sociétés de base à 50 m et 25 m peuvent acheter deux livrets de tir pour la discipline pistolet, un pour chaque distance. Si les deux sociétés de base participent à la distance concernée à un concours d'unité, la commande de deux livrets de tir est impérative.
- 8.7. Une taxe de Fr. 12.— est perçue pour l'établissement d'un duplicata de livret de tir (perdu, etc.).
- 8.8. L'annulation d'un livret de tir est facturée Fr. 30.— ou décompté des répartitions (après la manifestation de tir: Fr. 40.—).
- 8.9. L'annulation d'une maîtrise est facturée Fr. 30.— ou décompté des répartitions.

- 8.10. Les livrets de tir qui ne sont pas retirés sont facturés Fr. 40.— aux sociétés de tir concernées, y compris les frais administratifs et la perte des rangeurs réservés ou décomptés lors des répartitions.
- 8.11. Les passes individuelles, de même que les passes d'exercices ou de rachats ne sont pas remboursées.

9. Rangeurs

- 9.1. L'attribution des cibles est déterminée par le rangeur. Son utilisation est obligatoire.
- 9.2. La durée d'un rangeur est de 15 minutes.
- 9.3. Le rangeur donne les indications suivantes:
- Numéro de la société, le jour de tir, le stand de tir, le numéro de la cible et l'heure de tir
- 9.4. Le droit au rangeur est déterminé exclusivement par les commandes de passes. Une réservation de cible sans commande préalable n'est pas possible.
- 9.5. Les rangeurs suivants sont délivrés:

Fusil 300 m

- bonnes cibles, rachats etc.:

— 1 à 20 coups	1 rangeur
— autres 1 à 20 coups	1 rangeur
- Maîtrise 3 positions 6 rangeurs
- Maîtrise 2 positions 5 rangeurs
- Maîtrise couchée 4 rangeurs

Le **stand de tir Riedertal/Viège** est essentiellement réservé pour les maîtrises 3 positions, sauf les samedis.

Carabine 50 m

- bonnes cibles, rachats etc.:

— 1 à 20 coups	1 rangeur
— autres 1 à 20 coups	1 rangeur
- Maîtrise 3 positions 6 rangeurs
- Maîtrise 2 positions 5 rangeurs
- Maîtrise couchée 4 rangeurs

Pistolet 50 m

- bonnes cibles, rachats etc.:

— 1 à 20 coups	1 rangeur
— autres 1 à 20 coups	1 rangeur
- Maîtrise A 6 rangeurs
- Maîtrise B 4 rangeurs

Pistolet 25 m

- Des blocs de rangeurs sont attribués pour le tir de bonnes cibles et de maîtrises.

Après réception de la facture, tous les participants peuvent réserver les heures de tir/cibles personnellement ou par société de tir sur un portail internet spécial. Les participants qui ne réservent pas leurs heures de tir doivent le faire au Centre de tir à Rarogne pendant la durée du tir.

- 9.6. Les samedis, aucun rangeur n'est délivré pour le tir des maîtrises 300 m.

- 9.7. Les participants doivent se trouver près du pas de tir indiqué 10 minutes avant l'heure de tir et remettre au secrétaire leur livret de tir. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 9.8. L'attribution de rangeurs a lieu avant la fête sur la base de la commande; pendant la fête, pour l'achat de nouveaux livrets de tir et de nouvelles passes, selon les disponibilités.
- 9.9. Toutes les réclamations qui concernent l'attribution de rangeurs sont réglées définitivement par la Division tir.

10. Contrôle des armes de sport

- 10.1. Les armes de sport et leur maniement doivent être conformes aux RTSp de la FST. La Division tir se réserve le droit de procéder à des contrôles inopinés dans les stands de tir.
- 10.2. Les armes de sport qui sont déposées à l'intérieur ou à l'extérieur des stands de tir contrairement aux prescriptions sont confisquées par la direction des tirs. Elles pourront être récupérées auprès de la direction des tirs contre le paiement d'une taxe de Fr. 10.—.
- 10.3. L'organisateur de la fête décline toute responsabilité pour les armes de sport et autres effets endommagés ou perdus.
- 10.4. Le contrôle des armes de sport est obligatoire. Les armes de sport sont plombées et estampillées ainsi:

• fusils libres 300 m et 50 m	blanc
• fusils standard	bleu
• fusils d'assaut 57 ordonnance 02	vert
• fusils d'assaut 90 et fusils d'assaut 57 ordonnance 03	jaune
• mousquetons / fusils longs	rouge
• pistolets 50 m (PL)	blanc
• pistolets à percussion annulaire (PPA)	jaune
• pistolets à percussion centrale (PPC)	vert
• pistolets d'ordonnance (PO)	rouge
- 10.5. Dans ce plan de tir, sous le terme „pistolet“ sont compris aussi les revolvers de même que sous le terme „pistolet d'ordonnance“ sont compris les pistolets semblables aux pistolets d'ordonnance.
- 10.6. **Armurier officiel: G. Dayer Armes SA, Rue des Casernes, 1950 Sion.**
- 10.7. Le contrôle et la réparation des armes de sport ne sont possibles qu'au Centre de tir à Rarogne.

11. Munition

- 11.1. Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être utilisée pour le tir à la distance de 300 m et pour le tir au Pistolet d'ordonnance.
- 11.2. Le prix de la munition d'ordonnance, y compris la contribution de sport et de formation par cartouche, se monte à:

• cartouche pour fusils GP 11 et GP 90	35 centimes
• cartouche pour pistolet 7,65 et 9 mm	25 centimes

(Prix d'achat: 35 centimes moins les 10 centimes de contribution de sport et de formation déjà compris dans le prix des passes.)
- 11.3. Les participants aux disciplines Carabine 50 m, Pistolet 50 m ou 25 m, qui tirent avec les pistolets 50 m, les pistolets à percussion annulaire ou à percussion centrale doivent apporter leur munition ou l'acheter auprès de l'armurier officiel.

(Les 10 centimes de contribution de sport et de formation sont déjà compris dans le prix des passes.)
- 11.4. Les douilles restent propriété de l'organisateur de la fête.

12. Catégories d'âge et allègements de position

12.1. Altersstufen

- | | |
|-------------------------|---|
| • Adolescents (JJ) | 10 – 16 ans (années 2005 – 1999) |
| • Juniors (J) | 17 – 20 ans (années 1998 – 1995) |
| • Élite(E) | 21 – 45 ans (années 1994 – 1970) |
| • Seniors (S) | 46 – 59 ans (années 1969 – 1956) |
| • Vétérans (V) | 60 – 69 ans (années 1955 – 1946) |
| • Seniors-vétérans (SV) | dès 70 ans (années 1945 et antérieures) |

12.2. Sur demande, les participants sont tenus de présenter leur licence.

12.3. Les Adolescents, les Juniors, les Vétérans et les Seniors-vétérans n'ont droit aux avantages prévus par le plan de tir que si leur livret de tir porte la mention idoïne.

12.4. Seuls les allègements de position et les modifications des armes de sport autorisées par la FST et qui sont notifiées sur la licence sont acceptés; Sur demande, l'autorisation par la FST doit être présentée. Si la notification manque sur la licence, l'autorisation par la FST doit être spontanément présentée. Toute autre autorisation n'est pas acceptée.

12.5 L'utilisation de moyen auxiliaire de tir pour le degré d'âge JJ n'est pas autorisé; les allègements de positions sont également interdits

13. Organisation du tir, règles de tir, évaluation des coups et des résultats

13.1. Pour toutes les règles de tir, on se réfère strictement aux RTSp de la FST pour toutes les disciplines.

13.2. Les participants sont responsables que les fonctionnaires comprennent correctement leurs indications. Ils doivent contrôler l'exactitude des inscriptions dans leur livret de tir. **Les corrections doivent être visées par le surveillant du stand de tir.**

13.3. Les participants ont l'interdiction de manipuler les cibles ou les appareils de commande.

13.4. En cas de problèmes techniques aux cibles, les participants doivent répéter entièrement les cibles ou les passes inachevées.

13.5. À la fin du tir, les participants doivent se rendre au guichet „**Contrôle**” au **Centre de tir à Rarogne**, afin de faire contrôler et éventuellement de faire corriger leurs résultats saisis électroniquement. Les réclamations faites ultérieurement ne sont pas acceptées. Les résultats ainsi contrôlés sont définitifs.

13.6. En cas d'égalité de points, pour autant qu'il n'en soit pas décidé autrement, appui par les meilleurs coups profonds de la totalité du programme, puis appui par l'âge (selon l'art. 51 RTSp)

13.7. Les plaintes qui ne concernent que le déroulement des tirs ou les règles de tir doivent être introduites jusqu'à la fin des tirs au surveillant du stand qui décide immédiatement. On peut recourir par écrit auprès de la Division tir. Un recours éventuel contre la décision de la Division tir peut être introduit auprès de la Commission dirigeante de la FFT 2015 qui décide définitivement.

13.8. L'évaluation des coups s'effectue selon les Règles du tir sportif de la FST (RTSp) et ses règles techniques (RT) pour chaque discipline.

14. Distinctions

- 14.1. Une seule distinction ou carte-couronne par livret de tir est remise à tous les participants. Les distinctions pour la cible Juniors, la passe 200 ans Valais (médaille), les maîtrises et les Concours spéciaux ne sont pas concernées par cette restriction.
- 14.2. Pour **les bonnes cibles**, les distinctions suivantes sont remises:
- 1 à 2 résultats de distinction insigne-couronne simple ou carte-couronne à Fr. 12. —
 - 3 à 4 résultats de distinction insigne-couronne triple ou carte-couronne Fr. 15. —
 - dès 5 résultats de distinction insigne-couronne spécial ou carte-couronne à Fr. 20. —
- 14.3. Pour **les cibles Juniors** Fusil 300 m, Carabine 50 m et Pistolet 25 m, la distinction Insigne-couronne Juniors est remise.
- 14.4. Pour **la cible Valais 200 ans** une médaille jubilee est remise.
- 14.5. Pour les maîtrises les distinctions suivantes sont remises:
- insigne-couronne de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15. — et nouvelle médaille de maîtrise de la FST
 - insigne-couronne de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12. —
- 14.6. À la fin du tir, tous les participants ayant droit à une **nouvelle médaille de maîtrise** doivent s'annoncer, au guichet „Médailles de maîtrise“ au **Centre de tir à Rarogne** pour la retirer. L'organisateur de la fête n'est pas responsable des médailles de maîtrise non retirées jusqu'au dimanche 12 juillet 2015 à 14 h. Aucune médaille n'est envoyée ultérieurement.
- 14.7. Les **distinctions pour les Concours spéciaux** sont attribuées selon les directives particulières de ces Concours.
- 14.8. Toutes les distinctions, toutes les répartitions et tous les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête. Les prétentions ultérieures ne sont pas acceptées.

15. Distribution des prix

15.1. Tir général

La distribution des prix a lieu sur invitation. Les participants et les sociétés de tir ayant droit à un prix seront personnellement invités.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| • Concours des sociétés | samedi 19 septembre 2015 |
| • Passes | samedi 19 septembre 2015 |
| • Concours de groupes | pas de distribution de prix |

15.2. Concours spéciaux

Les distributions de prix ont lieu par invitation particulière::

- | | |
|---|-----------------------------|
| • Tir d'ouverture | pas de distribution de prix |
| • Match intercantonal | selon les directives |
| • Tir des partenaires, autorités et médias | selon l'invitation |
| • Journée de la jeunesse | selon les directives |
| • Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger | selon les directives |
| • Concours d'armée | selon le règlement |
| • Concours académique | selon les directives |
| • Concours des rois du tir fusil | selon les directives |
| • Concours des rois du tir pistolet | selon les directives |

- 15.3. La valeur des prix indiqués dans le plan de tir correspond à la valeur minimale garantie. Elle sera, suivant le résultat de la récolte des prix, encore relevée, complétée ou élargie. L'attribution des prix aux passes s'effectue selon les souhaits des donateurs ou par la Division tir. Cette attribution est définitive. Les prix spéciaux ne sont ni échangés ni remplacés en espèces.
- 15.4. Par chaque distance, les participants ne reçoivent qu'un prix spécial (à l'exception des cibles Dons d'honneur, Juniors, Maîtrises, Concours de rois du tir et Concours spéciaux). Si les participants ont droit à plusieurs prix spéciaux, ils reçoivent celui de la passe dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place des prix auxquels ils doivent renoncer, ils reçoivent un montant égal au premier prix en espèces.
- 15.5. Lors de la distribution des prix, les participants peuvent choisir leur prix, dans l'ordre de leur classement. La Division tir attribue le prix le plus élevé aux absents ou aux participants qui ne sont pas représentés.
- 15.6. Les prix non retirés peuvent être récupérés pendant deux mois après la distribution de prix à l'adresse indiquée sur l'invitation. Passé ce délai, les dons deviennent propriété de l'organisateur de la fête.
- 15.7. **Les distinctions des sociétés de tir ne sont remises que lors de la distribution des prix.**
- 15.8. Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, sont payés aux participants par cartes-couronne à valeur variable. Les sociétés de tir et les groupes reçoivent leurs répartitions sur le compte indiqué sur le formulaire d'inscription.
- 15.9. En cas d'erreur de distribution de prix par suite d'adresse incomplète, l'organisateur de la fête décline toute responsabilité. Si nécessaire, les frais qui en résultent sont mis à la charge des gagnants.
- 15.10. Le palmarès est publié sur Internet sous www.vs2015.ch. Il est remis sans frais aux sociétés de tir invitées à la distribution des prix.
- 15.11. Les plaintes concernant le classement et l'organisation en général doivent être introduites par écrit dans les 20 jours qui suivent la distribution des prix auprès de la Division tir. Un recours éventuel contre la décision peut être introduit par écrit dans les 20 jours après sa notification auprès de l'instance qui l'a prise. Cette instance la transmet sans délai, avec sa prise de position, à la Commission disciplinaire et de recours (CDR) de la FST.

16. Assurance

- 16.1. L'ensemble des participants, des fonctionnaires et des bénévoles est assuré auprès de l'AASST assurances contre les accidents et la responsabilité civile au **Centre de tir à Rarogne** et au **stand de tir Riedertal/Viège** pendant toute la durée de la fête. Les bénévoles sont assurés lors de leur déplacement par le chemin le plus direct entre leur domicile et le lieu de leur engagement. Les assurés renoncent expressément à toute prétention qui n'est pas couverte par l'AASST assurances envers l'organisateur de la fête et leurs organes.
- 16.2. Les participants qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

17. Dispositions finales

- 17.1. Toute transgression aux dispositions des RTSp de la FST ou à celle de ce plan de tir peuvent provoquer l'annulation des résultats, la perte des paiements effectués pour le livret de tir et les passes, le renvoi des stands de tir et la transmission du cas à la Commission disciplinaire et de recours (CDR) de la FST.
- 17.2. Ce plan de tir peut, en cas de nécessité (par exemple modification des conditions-cadres, force majeure, etc.) être modifié et adapté par le CO FFT 2015 en accord avec le comité de la FST.

Liste des partenaires

Partenaires principaux	Société de la Loterie de la Suisse Romande Post CH AG UBS AG Feldschlösschen Getränke AG Migros-Genossenschafts-Bund / Genossenschaft Migros Wallis
Partenaires majeurs	EnAlpin AG Valcrème SA Polytronic International AG Lonza AG RUAG Corporate Services AG Rheinmetall Air Defence AG
Partenaires de la fête	Fritz Schumacher AG Ramseier Suisse AG Hunziker AG Festwirtschaften Groupe Mutuel Free Power Music AG Ambühl Auszeichnungen GmbH TZ Stromag WEDIA rental AG Swisscom AG RegionAlps SA
Fournisseurs de la fête	Seiler Mode AG Konsortium Festwein ESF2015 Votta Glas und Spiegel Comptabilités de tir Hammer Gravur-Atelier Willy Eyer-Della Bianca SMS Abgottspon Yvo Kuert Druck AG proplakat AG Swiss Olympic Volunteer Riedel Communications Switzerland AG
Partenaires médias	Mengis Druck AG / Mengis Medien AG Schiessen Schweiz Schützenkönig SRF Schweizer Radio und Fernsehen
Partenaire merchandising	Reprom GmbH
Hôtes	Canton du Valais Commune de Rarogne Commune de Viège
Confédération	Armée Suisse Protection civile

Récapitulation des cibles et concours

Cible	Cat.	Nombre de coups	Zone de points	Prix	Distinction			Répartition
					Cat. A	Cat. D	Cat. B	
Livret de tir	toutes			35.—				
Tir d'ouverture	S/O	60, coup par coup	A10	80.—		selon plan de tir		aucune
Exercice	toutes	5, coup par coup	A10	7.—	aucune	aucune	aucune	aucune
Art (Groupe)	S/O	5, coup par coup	A100	25.—	440/430/425	415/405/400	395/385/380	60 %
Militaire	S/O	4, coup par coup	A100	25.—	352/344/340	332/324/320	316/308/304	60 %
Répartition	S/O	6, coup par coup	A10	25.—	54/53/52	51/50/49	49/48/47	60 %
Série	S/O	6 coups en série	A10	25.—	54/53/52	51/50/49	49/48/47	60 %
Asperlin Rarogne (en nature)	S/O	3, c. p. c. / 3 en série	A10	25.—	54/53/52	51/50/49	49/48/47	60 % en nature
13 Étoiles (en nature)	S/O	5, c. p. c. / 2 x 4 en série	A10	25.—	117/115/113	110/108/106	106/104/102	60 % en nature
200 ans Valais (médaille)	S/O	5, c. p. c. / 3 en série	A10	25.—	72/70/69	68/66/65	66/64/63	aucune
Distinction	S/O	6, coup par coup	A10	15.—	54/53/52	51/50/49	49/48/47	aucune
Dons d'honneur	S/O	3, coup par coup	A100	15.—	aucune	aucune	aucune	100 %
Vétérans	S/O	5, coup par coup	A100	25.—	430/425	405/400	385/380	60 %
Juniors	S/O	4, c. p. c. / 2 x 3 en série	A10	15.—	88/87	82/81	aucune	aucune
Rachats (au max. 48)	S/O	2, coup par coup	A100	7.50	aucune	aucune	aucune	60 %
Société	toutes	6, c. p. c. / 4 en série	A10	18.—	90/88/87	84/82/81	81/79/78	aucune
Finance de société				130.—		selon plan de tir		60 %
Finance de groupe				60.—		selon plan de tir		100 %
Maîtrise 3 positions	S/O	60 selon RTSp	A10	90.—	505/485-504	493/473-492	487/467-486	aucune
Maîtrise 2 positions	S/O	60 selon RTSp	A10	90.—		selon plan de tir		aucune
Maîtrise couchée	S/O	60 selon RTSp	A10	90.—		selon plan de tir		aucune
Concours des rois du tir	S/O		A10/A100			selon plan de tir		aucune



**Hunziker AG, Ihr umfassender Lieferant für
Zelte, Tribünen, Bühnen und Eventmobiliar.**



Hunziker AG, Menznauerstrasse 43, 6130 Willisau
T 041 972 53 53, F 041 972 53 55
info@hunziker.ag, www.hunziker.ag

Exercice



Parrainage de la cible	Hunziker AG Festwirtschaften
Armes de sport	tous les fusils
Zone de points	cible A10
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup; nombre de passes illimité
Positions	libre pour tous les fusils
Prix	Fr. 7.— par passe (Fr. 4.50 taxe de tir, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.75 taxe d'environnement)
Dispositions	1. Interruption de la passe et passage à toutes les bonnes cibles autorisé. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Fournisseurs de la fête



Bonvin
1858



Rouvinez
Vins
Robert
Gilliard

Design in Glas
www.vottaglas.ch

 **Schiesskompatibilität
Hammer**
4710 Baltschwil
www.shoot.ch

 **GRAVUN-ATELIER**
WILLY EYER - DELLA BIANCA

 **Schützenclub
M
S**
Abgussparon



Wir machen Werbung
pro(+)plakat.ch

LINKED WITH
swiss olympic
volunteer
powered by
gaz naturel



WILLY EYER - DELLA BIANCA

**SPORT- UND EHRENPREISE
GRAVUREN ALLER ART**

NAPOLEONSTRASSE 8, 3930 VISP

TEL. 027 946 60 00

FAX 027 946 60 16

WWW.GRAVURATELIER.CH

INFO@GRAVURATELIER.CH

Lötschentaler Gastfreundschaft.

Übernachten Sie im nur 20 Minuten
von Raron entfernten Lötschental!



Mehr erfahren:
www.dieloetschentaler.ch



Die Lötschentaler
Einfach mehr Ferien.

Art (Groupe)



Parrainage de la cible Gravur-Atelier Willy Eyer-Della Bianca

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
 cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
 fusils libres pas couché
 fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 22.50 prix de passe, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

Prix spéciaux prix **cat. Sport** **cat. Ordonnance**

1^{er} prix Fr. 1'500.— Fr. 1'500.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions catégorie **E/S** **V/J** **SV/JJ**

cat. A fusils standard, fusils libres 440 430 425

cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57 415 405 400

cat. B F ass 57 (Ord 02) 395 385 380

- Dispositions
1. La cible „Art“ est obligatoire pour les participants aux Concours de groupes; Son résultat compte pour le classement du groupe.
 2. Lors du Concours de groupes en catégorie Sport, les participants peuvent tirer avec tous les fusils.
 3. Lors du Concours de groupes catégorie Ordonnance, les participants ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.
 4. Les participants ne peuvent tirer que dans une des catégories du Concours de groupes.



ZIELGERICHTETE LÖSUNG IM BEREICH SPRENGSTOFFE UND FEINCHEMIE

Seit 1884 beliefern wir den Bausektor mit **Sprengstoffen** und sprengtechnischen Dienstleistungen. Das Wissen aus der Herstellung von Sprengstoffen haben wir auf den Bereich der **Feinchemie** ausgeweitet. Heute produzieren wir neben Sprengstoffen auch Wirkstoffe, die in Medikamente einfließen. Unser Werk in Gamsen beschäftigt über 125 Mitarbeitende.

Seit 2013 gehört die Feuerwerksfirma Hamberger Swiss Pyrotechnics in Wimmis ebenfalls zur SSE Gruppe. Neben **Grossfeuerwerken** werden auch **Feuerwerkskörper** für Privatpersonen angeboten.

SSE wünscht allen ein schönes Schützenfest!



Société Suisse des Explosifs Group

SOCIÉTÉ SUISSE DES EXPLOSIFS Fabrikstrasse 48 / 3900 Brig / Schweiz
T +41 27 922 71 11 / F +41 27 922 72 00 / info@explosif.ch / www.explosif.ch

Militaire



Société Suisse des Explosifs

Parrainage de la cible Société Suisse des Explosifs SA

Armes de sport

cat. Sport: fusils standard et fusils libres
 cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points

cible A100

Programme de tir

4 coups, coup par coup

Positions

mousquetons et fusils standard couché bras francs
 fusils libres pas couché
 fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix

Fr. 25.—

(Fr. 23.— prix de passe, Fr. 1.40 munition et Fr. 0.60 taxe d'environnement)

Dotation

au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

Prix spéciaux

prix	cat. Sport	cat. Ordonnance
1 ^{er} prix	Fr. 1'500.—	Fr. 1'500.—
dernier prix spécial:	au moins Fr. 120.—	
1 ^{er} prix en espèces:	Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—	

Classement

pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	352	344	340
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	332	324	320
cat. B F ass 57 (Ord 02)	316	308	304

Partenaires principaux



Armurier officiel

Tir fédéral Valais 2015

G. Dayer - Armes SA

Armes + Munitions

Rue des Casernes 27

Case postale 4090

1950 SION 4

Tél. : 027 203 32 91

Fax : 027 203 73 63

info@dayer-armes.ch



**Vos armuriers
au Tir fédéral Valais 2015**

**Partenaire officiel
de l'armurier**

Tir fédéral Valais 2015



FreeSport

P.-A. Dufaux SA

Rte des Grives 6

1763 Granges - Paccot

Tél. : 026 350 61 61

Fax : 026 466 68 48

info@freesport.ch

www.freesport.ch

Répartition



Parrainage de la cible **Freesport Pierre-Alain Dufaux SA**

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
 cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A10

Programme de tir 6 coups, coup par coup

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
 fusils libres pas couché
 fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 22.— prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate

points	cat. Sport	cat. Ordonnance
60 points	Fr. 80.—	Fr. 100.—
59 points	Fr. 45.—	Fr. 80.—
58 points	Fr. 28.—	Fr. 60.—
57 points	Fr. 18.—	Fr. 45.—
56 points	Fr. 12.—	Fr. 35.—
55 points	Fr. 8.—	Fr. 27.—
54 points		Fr. 20.—
53 points		Fr. 15.—
52 points		Fr. 10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	54	53	52
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	51	50	49
cat. B F ass 57 (Ord 02)	49	48	47



FREE POWER

E V E N T T E C H N I K

Ihr Full Service Partner für
Audio-, Licht-, Multimediatechnik
und Eventdekorationen



- Kalkofen 4, CH-3945 Gampel
- Tel. +41 (0)27 932 42 52
- www.freepowereventtechnik.ch
- info@freepowereventtechnik.ch

Série



Parrainage de la cible Free Power Music AG

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
 cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A10

Programme de tir 6 coups en série

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
 fusils libres pas couché
 fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 22.— prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate points **cat. Sport** **cat. Ordonnance**

60 points	Fr.	80.—	Fr.	100.—
59 points	Fr.	45.—	Fr.	80.—
58 points	Fr.	28.—	Fr.	60.—
57 points	Fr.	18.—	Fr.	45.—
56 points	Fr.	12.—	Fr.	35.—
55 points	Fr.	8.—	Fr.	27.—
54 points			Fr.	20.—
53 points			Fr.	15.—
52 points			Fr.	10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions catégorie **E/S** **V/J** **SV/JJ**

cat. A	fusils standard, fusils libres	54	53	52
cat. D	mousquetons, F ass 90, F ass 57	51	50	49
cat. B	F ass 57 (Ord 02)	49	48	47

TANNER Sportwaffen AG

für Weltmeister - Europameister - Schützenkönige - Volksschützen



TANNER-Matchstutzen Modell 210

300 m, Einzelschuss, Gewicht 5.7 kg
Kal. 7.5 oder 6 mm BR



TANNER-Standardgewehr Modell 206

300 m, Repetier- oder Einzelschuss, Gewicht 5.5 kg
Kal. 7.5 oder 6 mm BR



60 Jahre TANNER-Gewehre in Präzision

TANNER-Sportwaffen AG • Voxenweidstrasse 3 • 4629 Fuluibach
Telefon 062 926 13 10 • info@tanner-sportwaffen.ch • www.tanner-sportwaffen.ch

Parrainage de la cible RUAG Corporate Services AG

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A10

Programme de tir 3 coups, coup par coup et 3 coups en série

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 22.— prix de passe, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate en nature dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate
de prix en nature

points	cat. Sport	cat. Ordonnance
60 points	Fr. 80.—	Fr. 100.—
59 points	Fr. 45.—	Fr. 80.—
58 points	Fr. 28.—	Fr. 60.—
57 points	Fr. 18.—	Fr. 45.—
56 points	Fr. 12.—	Fr. 35.—
55 points	Fr. 8.—	Fr. 27.—
54 points		Fr. 20.—
53 points		Fr. 15.—
52 points		Fr. 10.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	54	53	52
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	51	50	49
cat. B F ass 57 (Ord 02)	49	48	47

Stromag



VOTRE ELECTRICIEN

TZ Stromag

Kantonsstrasse 132
3902 Brig-Glis

Tel. 027 922 20 70
www.stromag.ch

Electrotechnique suisse à 360°

Une entreprise du **Burkhalter**
Group

Parrainage de la cible TZ Stromag

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups, coup par coup et 2 x 4 coups en série

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 18.50 prix de passe, Fr. 4.55 munition et Fr. 1.95 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate en nature dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate de prix en nature

points	cat. Sport	cat. Ordonnance
130 points	Fr. 100.—	Fr. 120.—
129 points	Fr. 80.—	Fr. 100.—
128/127 points	Fr. 50.—	Fr. 80.—
126/125 points	Fr. 30.—	Fr. 60.—
124/123 points	Fr. 20.—	Fr. 50.—
122/121 points	Fr. 12.—	Fr. 40.—
120/119 points	Fr. 8.—	Fr. 30.—
118/117 points		Fr. 25.—
116/115 points		Fr. 20.—
114/113 points		Fr. 15.—
112/111 points		Fr. 10.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	117	115	113
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	110	108	106
cat. B F ass 57 (Ord 02)	106	104	102

IL Y A 200 ANS, LA
SUISSE A EU UN COUP DE
COEUR POUR LE VALAIS.

valais.ch



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

200 ans Valais



Parrainage de la cible Canton du Valais

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups, coup par coup et 3 coups en série

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 21.— taxe de contrôle, Fr. 2.80 munition et Fr. 1.20 taxe d'environnement)

Distinctions médaille jubilee „200 ans Valais“

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. A	fusils standard, fusils libres	72	70	69
cat. D	mousquetons, F ass 90, F ass 57	68	66	65
cat. B	F ass 57 (Ord 02)	66	64	63

Disposition Les médailles jubilees doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Partenaires médias

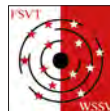




La Fédération Sportive Valaisanne de Tir
vous souhaite de tout cœur plein succès
et d'agréables moments en Valais.

Der Walliser Schiesssport Verband
wünscht allen Schützinnen und Schützen
viel Erfolg und einen unvergesslichen
Aufenthalt im Wallis.

Distinction



Parrainage de la cible

Fédération sportive valaisanne de tir

Armes de sport

cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points

cible A10

Programme de tir

6 coups, coup par coup

Positions

mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix

Fr. 15.—

(Fr. 12.— taxe de contrôle, Fr. 2.10 munition et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires

remise immédiate de prix en nature:

points	cat. Sport	cat. Ordonnance
60 points	Fr. 25.—	Fr. 25.—
59 points	Fr. 8.—	Fr. 15.—
58 points		Fr. 12.—
57 points		Fr. 8.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	54	53	52
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	51	50	49
cat. B F ass 57 (Ord 02)	49	48	47

Partenaires principaux





L'assurances des tireurs suisses

www.uss-versicherungen.ch

Dons d'honneur



Parrainage de la cible **USS Assurances**

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
 cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A100

Programme de tir 3 coups, coup par coup

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
 fusils libres pas couché
 fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 15.—**

(Fr. 13.50 taxe de contrôle, Fr. 1.05 munition et Fr. 0.45 taxe d'environnement)

Dotation Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des taxes de contrôle, réparti dans les deux catégories

Prix spéciaux prix **cat. Sport** **cat. Ordonnance**

1^{er} prix Fr. 4'000.— Fr. 4'000.—

Classement Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge.

Distinctions aucune

- Dispositions
1. Les 10 meilleurs participants de chaque catégorie au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement. (selon l'art. 15, Dispositions générales et prescriptions de tir).
 2. Les prix spéciaux non retirés lors de la distribution des prix pourront être retirés, dans les 2 mois, à l'adresse indiquée. Passé ce délai, les prix deviennent propriété de l'organisateur de la fête.
 Les frais de port et d'emballage sont à la charge du bénéficiaire s'il demande qu'on lui envoie son prix.
 3. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
 4. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.



Lieferant Eidg. Schützenfest 2015 Wallis
Kugelfangsysteme 50 m und 300 m

Kugelfangsysteme

von Berin GmbH

25 m, 50 m, 300 m und Jagdschiessanlagen

- Dichtheit durch Empa geprüft und als gut befunden
- Lärmpegel ist tiefer als bei Naturkugelfängen
- Servicefreundliche Ausführung
- Kompaktanlage mit durchgehender, durch schussfester Panzerung
- Unterhalt kann durch Standwart ausgeführt werden
- Austragung mit Spiralförderung an einer Stelle, Staubbildung wird somit reduziert.
- Personal- und Bodenschutz ist gewährleistet.

Als ehemalige Bodensanierungsfirma besitzen wir ein XRF Gerät mit dem wir den Vorteil haben, den Untergrund der Kugelfangkassen vorgängig zu sanieren.

Fragen Sie nach einem Spezialangebot!

Berin GmbH

Fabrikweg 3, 3673 Linden

Tel. 031 530 04 73

info@berin-gmbh.ch

www.berin-gmbh.ch



BERIN
KUGELFANGSYSTEME

Vétérans



Parrainage de la cible Berin GmbH

Participants vétérans et seniors-vétérans de la FST nés en 1955 et antérieurement

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Positions Mousquetons couché bras francs ou appuyé
Fusils standard couché bras francs
fusils libres à genou ou couché bras francs
fusils d'assaut sur bipied

Prix **Fr. 25.—**

(Fr. 22.50 prix de passe, Fr. 1.75 munition et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

Prix spéciaux prix cat. Sport cat. Ordonnance

1^{er} prix Fr. 1'500.— Fr. 1'500.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions	catégorie	V	SV
	cat. A fusils standard, fusils libres	430	425
	cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	405	400
	cat. B F ass 57 (Ord 02)	385	380

Partenaires de la fête





Bezirks-Schützenverband Visp



*Wir wünschen
allen Jungschützinnen/Jungschützen
und Teilnehmern
am Eidg. Schützenfest 2015
im Wallis «Gut Schuss»!*

Juniors



Parrainage de la cible Association de tir du district de Viège

Participants juniors et adolescents de la FST nés entre 1995 et 2005

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90

Zone de points cible A10

Programme de tir 4 coups, coup par coup et 2 x 3 coups en série

Positions fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
F ass 90 sur bipied

Prix **Fr. 15.—**

(Fr. 10.— taxe de contrôle, Fr. 3.50 munition et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation les prix attribués à cette cible

prix	cat. Sport	cat. Ordonnance
1 ^{er} prix	Fr. 800.—	Fr. 800.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond d'évaluation à 100 points, puis par le deuxième coup profond à 100 points, puis par l'âge

catégorie		J	JJ
cat. A	fusils standard, fusils libres	88	87
cat. D	F ass 90	82	81

Hôtes



KRANZSERIE SCHIESSEN III

MIT WAPPEN NACH WUNSCH



troisdesign



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
WALLIS 2015
 11. Juni – 12. Juli Raron | Visp
Mit Hund & Herr!

FESTPARTNER

Ambühl
 AUSZEICHNUNGEN

Parrainage de la cible **Ambühl Auszeichnungen GmbH**

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: F ass 90, mousquetons et tous les F ass 57

Zone de points cible A100

Programme de tir 2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix **Fr. 7.50**

(Fr. 6.50 prix de passe, Fr. 0.70 munition et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % des prix de passes dans les deux catégories

Répartition immédiate
pour coups profonds

points	cat. Sport		cat. Ordonnance	
100 points	Fr.	40.—	Fr.	80.—
99 points	Fr.	20.—	Fr.	40.—
98 points	Fr.	10.—	Fr.	20.—
97 points	Fr.	6.—	Fr.	10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.— en espèces et pour les Fr. 200.— suivants des prix en nature.

Prix spéciaux prix cat. Sport cat. Ordonnance

1 ^{er} prix	Fr.	4'000.—	Fr.	4'000.—
----------------------	-----	---------	-----	---------

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge.

Disposition Toutes les passes doivent être tirées avec la même arme de sport.

DANS LE MILLE. SUBARU XV 4x4 BOXER DIESEL.



Les tireurs émérites ne font pas feu de tout bois: ils veulent ménager à la fois l'environnement et leur budget. Et ils optent donc pour la XV 2.0D 4x4. Traction Symmetrical AWD (permanente), moteur SUBARU BOXER TURBO DIESEL, 1998 cm³, 147 ch, boîte manuelle 6 vitesses, couple max. de 350 Nm entre 1600 et 2400 tr/min., Common Rail, filtre à particules fermé, récupération des gaz d'échappement (EGR cooling), catalyseur à oxydation, 1000 km d'autonomie. Catégorie de rendement énergétique D, CO₂ 146 g/km, 5,6 l/100 km. Le nouveau Crossover de Subaru existe aussi avec moteur essence – à un prix sensationnel.

www.subaru.ch

 **SUBARU**
Confidence in Motion

SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200.

www.multilease.ch

Société



Parrainage de la cible **Subaru Schweiz AG**

Armes de sport

tous les fusils

Zone de points

cible A10

Programme de tir

6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Positions

mousquetons et fusils standard

couché bras francs

fusils libres

pas couché

fusils d'assaut

sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix

Fr. 18.—

(Fr. 7.—, prix de passe, Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 3.50 munition et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Distinctions

catégorie

E/S**V/J****SV/JJ**

cat. A fusils standard, fusils libres

90

88

87

cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57

84

82

81

cat. B F ass 57 (Ord 02)

81

79

78

Disposition

La cible „Société“ est obligatoire pour les participants dont la société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

Règlement du Concours des sociétés

Participation sociétés

Toutes les sociétés de tir au Fusil 300 m, membres d'une Société cantonale de tir de la FST et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours des sociétés.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de participants au Concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants

Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société“. Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.

Les participants peuvent aussi tirer la cible „Société“ si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.

Contestations

Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la Division tir par la Commission Dirigeante du CO FFT2015 avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.

Catégories

Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (état: début de la fête).

Le Concours des sociétés est réparti en 4 catégories. Un classement par catégorie est établi.

Programme de tir

Les résultats de la cible „Société“ comptent.

Finance de société

Fr. 130.—

Résultats obligatoires	Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des participants . Cependant, le nombre minimal de résultats obligatoires de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.				
Résultats obligatoires minimaux	1 ^{re} catégorie	14 résultats tirés			
	2 ^e catégorie	12 résultats tirés			
	3 ^e catégorie	10 résultats tirés			
	4 ^e catégorie	8 résultats tirés			
Résultat de société	Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.				
Calculation	Au total des résultats obligatoires on ajoute 1 % de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul se fait à trois décimales près.				
Classement	En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.				
	Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.				
Dotation	Au moins 60 % du produit des finances de société et des finances individuelles, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.				
Prix de société	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix:				
	1 ^{er} échelon	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)		
	2 ^e échelon	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)		
	3 ^e échelon	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)		
Échelle des prix	Les prix en nature sont attribués ainsi:				
		cat. 1	cat. 2	cat. 3	cat. 4
	1 ^{er} échelon	40 %	30 %	25 %	20 %
	2 ^e échelon	30 %	35 %	35 %	35 %
	3 ^e échelon	30 %	35 %	40 %	45 %
Distinctions	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent une distinction:				
	Couronne de laurier or	pour le 1 ^{er} rang de chaque cat.			
	Couronne de laurier argent	pour le 2 ^e rang de chaque cat.			
	Couronne de laurier bronze	pour le 3 ^e rang de chaque cat.			
	Couronne de laurier avec feuilles d'or	91.000 points et plus			
	Couronne de laurier avec feuilles d'argent	89.000 – 90.999 points			

Challenges en compétition lors du Concours des sociétés

„Uruguay“

Toutes les sociétés qui remplissent les conditions suivantes peuvent concourir pour ce challenge qui représente le monument national „La Carreta“ à Montevideo.

- La moitié au moins des participants doit être âgé de moins de 30 ans.
- La société doit avoir organisé en 2015 un cours de Jeunes participants
- La société doit avoir participé en 2015 au Tir fédéral en campagne avec 50 % au moins de participants (ajouter palmarès Tir fédéral en campagne 2015 et rapport de tir 2014)

La candidature pour la participation à ce concours doit être adressée **jusqu'au 12 juillet 2015 au plus tard, y compris les documents demandés**, au plus tard au guichet „Mutation“ au Centre de tir à Rarogne.

„Société de Banque Suisse“

Cette „Coupe des banques“ est attribuée à la société qui, avec 50 participants au moins, a obtenu le meilleur résultat en 1^{re} catégorie.

„Général Guisan“

Ce challenge, une channe vaudoise en étain, est attribué à la société qui, avec 40 participants au moins, a obtenu le meilleur résultat en 2^e catégorie.

„David Glatz“ (Président d'honneur de la FST)

Ce challenge est attribué à la société qui, avec 30 participants au moins, a obtenu le meilleur résultat en 3^e catégorie.

„Theo Krämer“ (Président d'honneur de la FST)

Ce challenge, une channe en étain, un plateau et 6 gobelets, est attribué à la société qui, avec 30 participants au moins, a obtenu le meilleur résultat en 4^e catégorie.

Partenaire merchandising



MORAND

— 1889 —

DISTILLATEUR - MARTIGNY



Eaux-de-vie et liqueurs aux fruits du Valais
www.morand.ch

Groupe

Participation	Toutes les sociétés de tir au Fusil 300 m, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes. 5 participants licenciés de la même société de tir forment un groupe. Un participant ne peut tirer qu'avec un seul groupe.								
Catégories	Le Concours de groupes se compose des catégories „Sport“ et „Ordonnance“. Un classement séparé est établi. • Les participants au Concours de groupes dans la catégorie „Sport“ peuvent tirer avec toutes les armes de sport. • Les participants au Concours de groupes dans la catégorie „Ordonnance“ ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.								
Programme de tir	Les résultats de la cible „Art“ comptent.								
Finance de groupe	Fr. 60.—								
Dotation	100 % du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50 % des groupes classés de chaque catégorie								
Prix de groupe	<table><tr><td>prix</td><td>cat. Sport</td><td>cat. Ordonnance</td></tr><tr><td>1^{er} prix</td><td>Fr. 1'000.—</td><td>Fr. 1'000.—</td></tr></table> dernier prix de chaque catégorie: Fr. 20.—			prix	cat. Sport	cat. Ordonnance	1 ^{er} prix	Fr. 1'000.—	Fr. 1'000.—
prix	cat. Sport	cat. Ordonnance							
1 ^{er} prix	Fr. 1'000.—	Fr. 1'000.—							
Classement	Le total des résultats individuels des cinq participants détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.								
Inscription	L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des participants. Lors de l'inscription, il faut absolument indiquer dans quelle catégorie (Sport ou Ordonnance) le groupe désire concourir. Les participants au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Art“, cible combinée avec le Concours de groupes.								
Mutations	Les mutations de participants ne sont possibles que pendant la durée du tir au Centre de tir à Rarogne, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des participants au Concours de groupes concernés. Le déplacement d'un groupe à un autre n'est pas autorisé. L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 5 participants. Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.								
Proclamation des résultats	Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés.								

Espresso machine made in Sion



GOTTEC

www.gotec.ch

Maîtrise 3 positions



Parrainage de la cible **Gotec SA**

Armes de sport	fusils standard et fusils libres
Zone de points	cible A10
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
Positions	20 coups à genou 20 coups couché 20 coups debout

Prix **Fr. 90.—**

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.— taxe de tir, Fr. 21.— munition et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard, fusils libres	505	493	487

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard, fusils libres	485 – 504	473 – 492	467 – 486

Dispositions

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défectuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
4. L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
7. **Aucun rangeur pour les maîtrises n'est délivré les samedis.**

Grün ist das neue Schwarz.

Als echtes Schweizer Familienunternehmen übernehmen wir seit über 60 Jahren immer wieder die Pionierrolle in der Branche. Nun auch im effektiven Klimaschutz. Ab sofort haben Sie die Möglichkeit, mit unseren Printlösungen Ihre unvermeidbaren CO₂-Emissionen beim Drucken und Kopieren treffsicher zu 100% zu kompensieren. Kontaktieren Sie uns – wir beraten Sie gerne persönlich. Printlösungen von Schumacher. Und es läuft – jetzt auch CO₂-neutral. **www.schumacherprint.ch**

Drucken und kopieren Sie 100% CO₂-neutral

Egal ob Schützenkönigin, Jungschütze, Schiessoffizier oder Festbesucher: Wir kennen Ihre hohen Ansprüche an Zuverlässigkeit, Qualität, Sicherheit – und an Nachhaltigkeit. Riskieren Sie keine Querschläger und drucken und kopieren auch Sie ab sofort 100% CO₂-neutral.



Fritz Schumacher AG

Bahnhofstrasse 5 . 3942 Raron . T 027 934 30 80
F 027 934 33 20 . wallis@schumacherprint.ch

Basel . Bern . Glattbrugg . Lausanne
Luzern . Raron . St. Gallen . Zürich

Schumacher 
 **PrintSolutions**

Parrainage de la cible Fritz Schumacher AG

Armes de sport

fusils standard
F ass 90, mousquetons et F ass 57
F ass 57 (Ord 02)
fusils libres (seulement pour V et SV)

Zone de points

cible A10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions

30 coups couché
30 coups à genou

Prix

Fr. 90.—

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.— taxe de tir, Fr. 21.— munition et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard	525	513	507
F ass 90, mousquetons, F ass 57	495	483	477
F ass 57 (Ord 02)	480	468	462
fusils libres (seulement pour V et SV)		513	507

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard	505 – 524	493 – 512	487 – 506
F ass 90, mousquetons, F ass 57	475 – 494	463 – 482	457 – 476
F ass 57 (Ord 02)	460 – 479	448 – 467	442 – 461
fusils libres (seulement pour V et SV)		493 – 512	487 – 506

Dispositions

- On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
- Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
- Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défectuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
- L'ordre des passes est libre et avant chaque passe on peut tirer à volonté autant de coups d'essai.
- La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
- La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
- Aucun rangeur pour les maîtrises n'est délivré les samedis.**

Nous nous engageons dans tout le pays ► **Swiss** avec énergie ► **Power** pour un avenir commun ► **Group.**

Votre **Santé**

Rejoignez les 1,5 million de clients qui nous font déjà confiance en matière d'assurance maladie! Profitez de notre capacité d'innovation et de nos compétences qui nous permettent d'occuper le 1^{er} rang sur le plan suisse.

Votre **Vie**

Envisagez votre avenir et celui de vos proches en toute sécurité, grâce à notre large palette de produits d'assurance vie sur mesure.

Votre **Entreprise**

Profitez de nos services en matière de prévoyance professionnelle, d'indemnité journalière, d'assurance maladie et accident.
17'000 entreprises bénéficient aujourd'hui de nos conseils et de notre concept CorporateCare (www.corporatecare.ch).



Bienvenue

Hotline 0848 803 111
Fax 0848 803 112
www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel | **Santé**® | **Vie**® | **Entreprise**®
Association d'assureurs



Swiss Power Group.

Parrainage de la cible WEDIA rental AG

Armes de sport

fusils standard et fusils libres
F ass 90, mousquetons et F ass 57
F ass 57 (Ord 02)

Zone de points

cible A10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions

60 coups couché
(pas d'allègements de positions selon RTSp, part. B)

Prix

Fr. 90.—

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 42.— taxe de tir, Fr. 21.— munition et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard, fusils libres	550	538	532
F ass 90, mousquetons, F ass 57	525	513	507
F ass 57 (Ord 02)	505	493	487

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

Armes de sport	E/S	V/J	SV/JJ
fusils standard, fusils libres	530 – 549	518 – 537	512 – 531
F ass 90, mousquetons, F ass 57	505 – 524	493 – 512	487 – 506
F ass 57 (Ord 02)	485 – 504	473 – 492	467 – 486

Dispositions

1. En plus de la maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
4. Avant chaque passe, on peut tirer des coups d'essai à volonté.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.
7. **Aucun rangeur pour les maîtrises n'est délivré les samedis.**



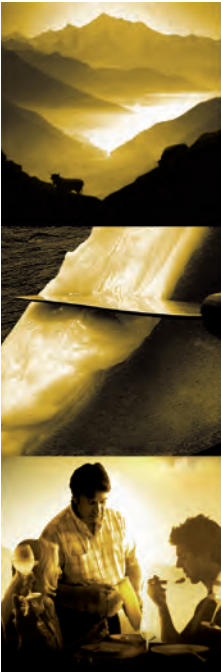
Votta
GLASVEREDLUNG

Design in Glas[✓]

Interior | Mobiliar | Deko | Award

www.vottaglas.ch

Votta Glasveredlung | Hofstetstrasse 11 | CH-9300 Wittenbach | Tel. 071 446 06 44 | info@vottaglas.ch



Authentique par nature *Natürlich echt*

VALDOR



www.valdor.ch

Tir d'ouverture

Design in Glas
www.vottaglas.ch

Parrainage de la cible **Votta Glas und Spiegel**

Jour de tir

jeudi 11 juin 2015

Heures de tir

9 h – 12 h et 13 h 30 – 19 h

Stand de tir

Centre de tir à Rarogne

Armes de sport

cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: mousquetons
F ass 90 et tous les F ass 57
(magasins selon cahier des moyens auxiliaires;
pour F ass 90 magasin à 30 coups pas autorisé)

Zone de points

cible A10

Programme de tir

2 coups d'essai obligatoires en 90 secondes, indiqués après chaque coup

30 coups en série en 10 minutes, montrés à la fin

Commandements

Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement „CHAR-GEZ“, ceci en une minute.

Après une minute, le chef de tir commande „START“. La série est considérée ainsi comme commencée.

Positions

mousquetons et fusils standard	couché bras francs
fusils libres	nicht couché
fusils d'assaut	sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Prix

Fr. 80.— avec facture électronique

(Fr. 48.— prix de passe, Fr. 11.20 munition, Fr. 16.— taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'environnement)

Fr. 85.— avec facture papier par poste

(Fr. 48.— prix de passe, Fr. 11.20 munition, Fr. 16.— taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'environnement et 5.— taxe administrative)

Dotation

100 % du produit de la passe ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

Dons par catégorie

1 ^{er} don	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)
2 ^e don	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)
3 ^e don	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)
Reste des premiers 5 %	valeur	Fr. 100.—
les 5 % suivants	valeur	Fr. 80.—
les 20 % suivants	valeur	Fr. 60.—
les 20 % suivants	valeur	Fr. 40.—

Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement

Il sera établi un palmarès par catégorie. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup etc. puis par l'âge.

Franz Mattig

Dr. phil.,
dipl. Steuerexperte,
Mitinhaber



Manuela Schwery

dipl. Betriebsökonomin FH,
Master of Advanced
Studies ZFH in
Accounting & Finance



Marco Zeiter

Fachmann im Finanz-
und Rechnungswesen
mit eidg. Fachausweis



Nicole Hjalmarsson

Kauffrau



Caroline Ruffener

Kauffrau



Mit dem Wandel leben

Die Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner verfügt über einen eigenem Sitz in Brig. Mit ihren europaweit 130 Mitarbeitenden (davon mehr als 90 in der Schweiz) zählt sie zu den renommiertesten Zentralschweizer Treuhandunternehmen.

Seit über 50 Jahren leben wir mit dem Wandel im Dienste unserer Kunden und ihres Erfolgs.

Wir sind aktiv in den Geschäftsfeldern Finanz- und Rechnungswesen, Wirtschaftsprüfung, Wirtschaftsberatung, Steuerberatung sowie Rechtsberatung.

Mattig-Suter und Partner Schwyz

Schwyz Pfäffikon SZ
Brig Zug Altdorf
Sofia Sibiu Bukarest Timisoara
Wien Bratislava Tirana Ingolstadt

Treuhand- und Revisionsgesellschaft

Sitz Wallis

Viktoriastrasse 15, Postfach 512, 3902 Brig
Tel +41 (0)27 922 12 00
wallis@mattig.ch, www.mattig.ch

Mitglied der Treuhand  Kammer



SWISS
EXCELLENCE
FORUM

 **GGI**
INDEPENDENT MEMBER

Distinctions

Min. 20 % des participants de chaque catégorie reçoivent la distinction spéciale.

Munition

Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Dispositions

1. L'inscription au Tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application web mise à disposition par l'organisateur de la fête www.eroeffnungsschiessen.ch. L'heure de tir préférée peut être choisie par le participant directement lors de l'inscription.

Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.—. Si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).

2. Le nombre de participants peut être limité par la direction du tir. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible, l'heure de tir et le guichet de la munition attribué. L'envoi a lieu dès la mi-mai 2015.
4. Pour le Tir d'ouverture, aucun Contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles des armes de sport inopinés peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribuée.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport. Le nombre de magasins est illimité.
7. Dès la 5^e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel; Celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF resp. RTSp.
9. Pendant la série des 30 coups, **l'évaluation des coups individuels n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. Après le dernier coup du concours tous les résultats seront indiqués sur le moniteur et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle Tir d'ouverture“ et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de distribution de prix. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur internet.

Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** au Centre de tir à Rarogne. Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.

Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

WALLISÄR-PAUER

IMBODEN

ULRICH IMBODEN AG · HOCH- UND TIEFBAU

www.ulrichimboden.ch
Visp - Zermatt

Parrainage de la cible Reprom GmbH

Concours Un roi du tir sport et un roi du tir ordonnance sont couronnés.
Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
cat. Ordonnance: mousquetons, F ass 90, tous les F ass 57

Droit de participation Les participants doivent être citoyens suisses.

Ne sont admis dans le classement que les participants qui auront tiré toutes les passes pour la qualification pour le tour éliminatoire du Concours du roi du tir avec le même genre d'armes de sport (correspondant à la catégorie). Avec le fusil, seul un Concours roi du tir peut être tiré sur 300 m.

Le même participant peut tirer les Concours du roi du tir fusil 300 m et Carabine 50 m.

Saisie des données Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du Roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle des armes Un contrôle des armes de sport et de l'équipement selon ISSF resp. RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi du tir.

Munition Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Contrôle anti-dopage La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification **Résultat de qualification = Total des résultats suivants:**

	cat. Sport	cat. Ord.
Maîtrise 3 positions ou	52 %	
Maîtrise 2 positions ou	50 %	54 %
Maîtrise couchée		50 %
Société	100 %	100 %
Art	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %
Série	100 %	100 %
Asperlin Rarogne	100 %	100 %
13 Étoiles	100 %	100 %
200 ans Valais	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats des qualifications est admis au tour éliminatoire:

cat. Sport 50 participants
cat. Ordonnance 100 participants

	Pour les participants qui ont tiré plusieurs maîtrises, sera retenue la maîtrise avec le meilleur résultat de qualification de la catégorie respective. En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.													
Inscription	Les participants qui voudraient prendre part au Concours du roi du tir doivent faire leur décompte au Centre de tir à Rarogne jusqu'à jeudi 9 juillet 2015 à 20 h au plus tard. Les 50 (Sport-) resp. 100 (Ord.-) participants du tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.vs2015.ch) à partir de jeudi 9 juillet 2015 à 22 h; Il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle“. La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet „Concours spéciaux“ du Centre de tir à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours. Les numéros des cibles sont attribués par la Division tir.													
Prix	La participation au Concours du roi du tir est gratuite.													
Concours														
Lieu/date/heure	Le Concours du roi du tir à 300 m a lieu le samedi 11 juillet 2015 au Centre de tir à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants. Le déroulement est commandé. cat. Ordonnance: <table><tr><td>15 minutes avant le départ:</td><td>occupation des pas de tir</td></tr><tr><td>10 minutes avant le départ:</td><td>coups d'essai (nombre illimité)</td></tr><tr><td colspan="2">Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 60 coups</td></tr></table> cat. Sport: <table><tr><td>15 minutes avant le départ:</td><td>occupation des pas de tir</td></tr><tr><td>10 minutes avant le départ:</td><td>coups d'essai (nombre illimité)</td></tr><tr><td colspan="2">Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 2 x 30 coups</td></tr></table>		15 minutes avant le départ:	occupation des pas de tir	10 minutes avant le départ:	coups d'essai (nombre illimité)	Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 60 coups		15 minutes avant le départ:	occupation des pas de tir	10 minutes avant le départ:	coups d'essai (nombre illimité)	Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 2 x 30 coups	
15 minutes avant le départ:	occupation des pas de tir													
10 minutes avant le départ:	coups d'essai (nombre illimité)													
Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 60 coups														
15 minutes avant le départ:	occupation des pas de tir													
10 minutes avant le départ:	coups d'essai (nombre illimité)													
Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 2 x 30 coups														
Zone de points	tour éliminatoire	cible A10												
	finale du roi du tir	cible A100												
Positions	<i>tour éliminatoire</i> <table><tr><td>cat. Ordonnance</td><td>couché</td></tr><tr><td>cat. Sport</td><td>couché et à genou</td></tr></table> <i>final du roi du tir</i> <table><tr><td>cat. Ordonnance</td><td>couché</td></tr><tr><td>cat. Sport</td><td>à genou</td></tr></table>		cat. Ordonnance	couché	cat. Sport	couché et à genou	cat. Ordonnance	couché	cat. Sport	à genou				
cat. Ordonnance	couché													
cat. Sport	couché et à genou													
cat. Ordonnance	couché													
cat. Sport	à genou													
Concours	cat. Ordonnance	60 coups en 50 minutes												
	cat. Sport	2 x 30 coups en 90 minutes												

Le tour éliminatoire de tous les participants qualifiés est tiré d'abord. Ensuite, les 8 meilleurs participants des catégories Sport et Ordonnance participent à la finale, équivalente à une finale ISSF.

Tour éliminatoire Ordonnance

Droit de participation	Les 100 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire. Celui-ci commence à „zéro“.
Programme de tir	coups d'essai: nombre de coups illimités durant le temps commandé
Concours:	60 coups, coup par coup, couché
Limitation de temps	Pour les coups d'essai, 10 minutes sont à disposition avant le début du concours. Le temps de tir pour le programme du concours (60 coups) se monte à 50 minutes. Les coups manquants sont marqués zéro.
Classement	Après ce 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 100. En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants (selon ISSF 6.15.1): • le plus grand nombre de mouches, • la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1^{re} passe de 10, sans tenir compte des mouches), • l'âge.

Tour éliminatoire Sport

Droit de participation	Les 50 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire. Celui-ci commence à „zéro“.
Programme de tir	coups d'essai: pour la position couché, nombre de coups illimité autorisé durant le temps commandé Concours: 30 coups, coup par coup, couché 30 coups, coup par coup, à genou
Limitation de temps	Pour les coups d'essai en position couché, 15 minutes sont à disposition avant le début du concours. Pour les 2 x 30 coups du programme du concours (temps d'adaptation et coups d'essai pour la position à genou compris), le temps de tir est de 90 minutes. Les coups manquants sont marqués zéro.
Classement	Après les 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 50. En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants (c. f. ISSF 6.15.1): • le plus grand nombre de mouches, • la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1^{re} passe de 10, sans tenir compte des mouches), • l'âge.

Finale du roi du tir Ordonnance

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du Roi du tir. Celui-ci commence à „zéro“.
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. 1 ^{re} série de 3 coups en 100 secondes, commandée. 2 ^e série de 3 coups en 100 secondes, commandée. Les coups sont indiqués après chaque série. 2 coups, coup par coup en 30 secondes chacun, commandés. Après 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups ultérieurs, à chaque fois, le participant avec le résultat le plus bas est à nouveau éliminé. Après 18 coups, le 3 ^e est éliminé. Pour le titre de roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.
Position	couché
Classement	Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé roi du Tir 300 m Ordonnance FFT 2015. Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1 ^{er} éliminé occupe le 8 ^e rang. En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Finale du roi du tir Sport

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du roi du tir. Celui-ci commence à „zéro“.
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. 1 ^{re} série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 ^e série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 50 secondes, commandée. Après 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après les 2 coups suivants, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est à nouveau éliminé. Après 18 coups, le 3 ^e est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.
Position	à genou

Classement

Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé roi du tir 300 m Sport FFT 2015.

Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1^{er} éliminé occupe le 8^e rang.

En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et dons

- 1^{er} rang: – Titre de roi du tir FFT2015 300 m Ordonnance,
 resp. roi du tir FFT2015 300 m Sport
- Couronne de laurier
- Médaille d'or et don de la FST
- Don spécial
- 2^e rang: – Médaille d'argent et don de la FST
- Don spécial
- 3^e rang: – Médaille de bronze et don de la FST
- Don spécial
- 4^e – 8^e rangs: – Médaille-souvenir et don de la FST
- Don spécial
- 9^e – 100^e rangs (Ord.),
resp.
- 9^e – 50^e rangs (Sport): Médaille-souvenir

Proclamation

Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale au Centre de tir à Rarogne.

La proclamation des Rois du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours au Centre de tir à Rarogne.

Gemeinde



RIEDER ALP
3986 Ried-Mörel

Nous donnons tout pour nos produits régionaux.

www.delaregion.ch



Mon petit coin de patrie.

MIGROS

M comme Ma région.

Récapitulation des cibles et concours

Cible	Cat.	Nombre de coups	Zone de points	Prix	Distinction			Répartition
					E / S	J / V	JJ / SV	
Livret de tir				35.—				
Tir d'ouverture		30 coups en série	10	70.—		selon plan de tir		aucune
Exercice		5, coup par coup	10	5.50	aucune	aucune	aucune	aucune
Art		6, coup par coup	100	23.—	515	505	500	60 %
Répartition		4, c. p. / 2 x 3 en série	10	23.—	90	88	87	60 %
Série		6 coups en série	20	23.—	108	106	105	60 %
Asperlin Rarogne (en nature)		6, coup par coup	20	23.—	108	106	105	60 % en nature
13 Étoiles (en nature)		5, c. p. c. / 2 x 4 en série	10	23.—	117	114	112	60 % en nature
200 ans Valais (médaille)		4, c. p. c. / 2 x 3 en série	10	23.—	90	88	87	aucune
Distinction		6, coup par coup	10	13.—	54	53	52	aucune
Dons d'honneur		5, coup par coup	100	13.—	aucune	aucune	aucune	100 %
Vétérans	V/SV	5, coup par coup	100	23.—	—	420	416	60 %
Juniors	JJ/J	5, coup par coup	100	13.—	—	420	416	aucune
Rachats (au max. 48)		2, coup par coup	100	7.—	aucune	aucune	aucune	60 %
Société		6, c. p. c. / 4 en série	10	16.—	88	86	85	aucune
Finance de société				130.—		selon plan de tir		60 %
Groupe		6, coup par coup	100	16.—	515	505	500	aucune
Finance de groupe				60.—		selon plan de tir		60 %
Maîtrise 3 positions		60 selon RTSp	10	75.—	510/490-509	498/478-497	486/466-485	aucune
Maîtrise 2 positions		60 selon RTSp	10	75.—	535/515-534	523/503-522	511/491/510	aucune
Maîtrise couchée		60 selon RTSp	10	75.—	560/540-559	548/528-547	536/516-535	aucune
Concours du roi du tir			100/ISSF			selon plan de tir		

Z E R M A T T

A R O L L A

V E R B I E R

PATROUILLE DES GLACIERS

SEE YOU IN 2016


www.pdg.ch


L'Armée suisse
s'engage pour vous

www.pdgshop.ch

DIE NÄCHSTE GENERATION BODLUV



Die Zukunft der Schweizer Flak hat begonnen: Rheinmetall Air Defence, vormals Oerlikon Contraves, ist einer der weltweit führenden Hersteller auf dem Gebiet der Kurzstrecken-Flugabwehr für Einsätze über und unterhalb der Kriegsschwelle.

Rheinmetall Air Defence integriert in Zusammenarbeit mit weiteren Partnern Kanonensysteme, Mittelstreckenradare sowie Lenkflugkörper zu einem hochwirksamen bodengestützten Luftverteidigungssystem. Dieses lässt sich darüber hinaus zur vernetzten Operationsführung in das Führungssystem Integrierte Luftverteidigung einbinden.

Rheinmetall Air Defence – der Schweizer Partner für bodengestützte Luftverteidigung.

www.rheinmetall-defence.com/airdefence

RHEINMETALL
DEFENCE

Exercice



Carabine 50 m

Parrainage de la cible Patrouille des Glaciers

Zone de points	cible 10
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Position	libre
Prix	Fr. 5.50 par passe (sans munition) (Fr. 4.75 taxe de tir et Fr. 0.75 taxe d'environnement)
Dispositions	1. Interruption de la passe et passage à toutes les bonnes cibles autorisés. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Partenaires principaux



UBS



MIGROS



Die Sportschützen Visp (gegründet 1923) fusionierten im Jahre 2009 mit dem MSV Eyholz und starten seither unter dem Namen Sportschützen Visp-Eyholz.

Seit dem Jahre 2007 können unsere ca. 80 lizenzierten Mitglieder auf den Distanzen Gewehr 300m, 50m, 10m und Pistole 50m, 25m und 10m ihre Trainings und Wettkämpfe auf der hoch modernen Schiessanlage «Riedertal» absolvieren!

**Die Sportschützen Visp-Eyholz
wünschen allen Teilnehmern
und Besuchern am**

Eidg. Schützenfest 2015 im Wallis
viel Erfolg und
einen unvergesslichen Aufenthalt!



Parrainage de la cible Sportschützen Visp-Eyholz

Zone de points cible 100

Programme de tir 6 coups, coup par coup

Position couché

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.50 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants

Dons spéciaux dons

1 ^{er} don	Fr. 400.—
---------------------	-----------

dernier don spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} don en espèces: Fr. 60.—; dernier don en espèces: Fr. 8.—

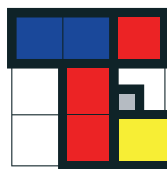
Classement pour les gagnants de dons spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions	E/S	V/J	SV/JJ
	515	505	500



holzbau weger ag

3985 Münster
t 027 973 12 16
www.holzbauweger.ch



TROGER ERNST & SÖHNE AG

Schreinerei - Zimmerei
3942 Raron

Tel 027 935 88 30
www.trogerag.ch

www.trogerag.ch

Répartition

holzbau weger ag

TROGER ERNST & SÖHNE AG

Parrainage de la cible **ARGE Holzbau Weger AG / Troger Ernst & Söhne AG**

Zone de points cible 10

Programme de tir 4 coups, coup par coup et 2 x 3 coups en série

Position couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition
immédiate

points

100 points	Fr.	70.—
99 points	Fr.	40.—
98 points	Fr.	25.—
97 points	Fr.	20.—
96 points	Fr.	15.—
95 points	Fr.	10.—
94 points	Fr.	8.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

	E/S	V/J	SV/JJ
	90	88	87

Partenaires de la fête





MATTERHORN SKI PARADISE.

Les connaisseurs et les amis des sports d'hiver savent où les plaisirs à la neige et les expériences en sports d'hiver sont les plus beaux: à Zermatt bien entendu. La région extrêmement variée permet de vivre les expériences sportives les plus folles durant 365 jours par an.

La saison d'hiver promet évidemment beaucoup de plaisirs: plaisir de glisse sans frontières sur 360 km de pistes parfaitement préparées entre la Suisse et l'Italie – et cela pour petits et grands, jeunes et moins jeunes, peu importe si l'on privilégie la glisse sportive ou la glisse tranquille. Grâce aux remontées mécaniques parfaitement aménagées avec une capacité de près de 100 000 personnes par heure, les temps d'attente sont inexistants.

Forfait Ski Active

Profitez du pur plaisir des sports d'hiver à des prix attractifs: Combinez, comme vous le souhaitez, le nombre de nuitées dans un hôtel, de jours de ski et de location de skis: 3 nuitées, skipass pour 2 jours et location de ski Premium dès CHF 432.-

Plus d'Informations sur matterhornparadise.ch/skiactive



MATTERHORN
ZERMATT BERGBAHNEN

Parrainage de la cible Carl Walther GmbH Sportwaffen

Zone de points cible 20

Programme de tir 1 x 6 coups en série

Position couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.50 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition
immédiate

points

120 points	Fr.	100.—
119 points	Fr.	70.—
118 points	Fr.	50.—
117 points	Fr.	40.—
116 points	Fr.	30.—
115 points	Fr.	25.—
114 points	Fr.	20.—
113 points	Fr.	15.—
112 points	Fr.	10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

E/S	V/J	SV/JJ
108	106	105

Produire sa propre viande séchée du Valais:

L'expérience de groupe à partager lors de la fête du tir fédéral 2015



Pour les groupes jusqu'à 30 personnes, la maison Cher-Mignon SA à Chermignon VS vous propose une activité hors du commun du 11 juin au 12 juillet 2015. Découvrez lors d'une visite d'entreprise, comment aujourd'hui encore, la viande séchée du Valais est produite de manière traditionnelle. A cette occasion, vous recevrez une pièce de viande fraîche de première qualité, vous la salerez, l'étiquetterez et la mettrez en cave. Une fois ce travail accompli, vous aurez le plaisir de déguster des spécialités valaisannes servies avec un vin de la région, le tout lié avec la photo finale pour la société de tir. Environ 12 semaines après cet événement, vous recevrez personnellement, à votre domicile, un paquet postal contenant votre propre pièce de viande valaisanne séchée à l'air de la montagne.

**Posez vos questions à
info@cher-mignon.ch
à l'entreprise Cher-Mignon
ou appelez directement
au téléphone +41 27 483 33 74**

www.cher-mignon.ch

Parrainage de la cible

Riedel Communications Switzerland AG

Zone de points

cible 20

Programme de tir

6 coups, coup par coup

Position

couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix

Fr. 23.— (sans munition)

(Fr. 21.50 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation

60 % du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate
de dons en nature

points

120 points	Fr.	100.—
119 points	Fr.	70.—
118 points	Fr.	50.—
117 points	Fr.	40.—
116 points	Fr.	30.—
115 points	Fr.	25.—
114 points	Fr.	20.—
113 points	Fr.	15.—
112 points	Fr.	10.—

Les dons en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions

E/S	V/J	SV/JJ
108	106	105



Découvrez le Gornergrat!

www.gornergrat.ch

gornergrat  **bahn**
the matterhorn railway

**Unsere Flachdachsysteme
treffen voll ins Schwarze**





PLASCO

Abdichtungssysteme

Plasco AG | Abdichtungssysteme
 Alustrasse 40 | CH-3940 Steg

Tel. +41 27 935 88 00
 Fax +41 27 935 88 01

www.plasco.ch | info@plasco.ch



Parrainage de la cible

Matterhorn Gotthard Bahn

Zone de points

cible 10

Programme de tir

5 coups, coup par coup et 2 x 4 coups en série

Position

couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix

Fr. 23.— (sans munition)

(Fr. 19.75 prix de passe, Fr. 1.30 contribution de sport et de formation et Fr. 1.95 taxe d'environnement)

Dotation

60 % du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate
de dons en nature

points

130 points	Fr.	100.—
129 points	Fr.	80.—
128 points	Fr.	50.—
127 points	Fr.	35.—
126 points	Fr.	25.—
125 points	Fr.	20.—
124 points	Fr.	15.—
123 points	Fr.	10.—
122 points	Fr.	8.—

Les dons en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions

E/S	V/J	SV/JJ
117	114	112

Parrainage de la cible Canton du Valais

Zone de points cible 10

Programme de tir 4 coups, coup par coup et 2 x 3 coups en série

Position couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 taxe de contrôle, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Distinctions médaille jubilee „200 ans Valais“

E/S

V/J

SV/JJ

90

88

87

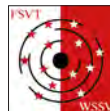
Disposition

Les médailles jubilee doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.



Médaille jubilee „200 ans Valais“

Distinction



Parrainage de la cible Fédération sportive valaisanne de tir

Zone de points cible 10

Programme de tir 6 coups, coup par coup

Position couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix **Fr. 13.—** (sans munition)

(Fr. 11.50 taxe de contrôle, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dons supplémentaires remise immédiate de dons en nature::

60 points Fr. 25.—

Les dons en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions

E/S	V/J	SV/JJ
54	53	52

Partenaires de la fête



Schreinerarbeiten **M**ontagen **S**taldenried

Abgottspon Ivo

zum ändru Hüs, 3933 Staldenried
079 597 42 60 - Fax 027 952 15 57

ivoabgottspon@hotmail.com

BEKANNTMACHUNG

BERGBAHNEN INKLUSIVE!

SAAS-FEE | SAAS-GRUND | SAAS-ALMAGELL | SAAS-BALEN



FREIE
FERIENREPUBLIK

BUCHEN SIE JETZT
WWW.SAAS-FEE.CH/UNTERKUNFT



Dons d'honneur



Parrainage de la cible SMS Ivo Abgottspon

Zone de points	cible 100
Programme de tir	5 coups, coup par coup
Position	couché
Prix	Fr. 13.— (sans munition)

(Fr. 11.75 taxe de contrôle, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation	Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des taxes de contrôle.
----------	---

Dons spéciaux	dons
---------------	------

1 ^{er} don	Fr. 600.—
---------------------	-----------

Classement	Le total des trois meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le quatrième meilleur coup, puis par le cinquième coup, puis par l'âge.
------------	---

Distinctions	aucune
--------------	--------

Dispositions	1. Les 6 meilleurs participants de chaque catégorie au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement (selon art. 15 des Dispositions générales et prescriptions de tir). 2. Les dons spéciaux non retirés lors de la distribution des prix pourront être retirés, dans les 2 mois, à l'adresse indiquée. Passé ce délai, les prix deviennent propriété de l'organisateur de la fête. Les frais de port et d'emballage sont à la charge du bénéficiaire s'il demande qu'on lui envoie son prix. 3. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres. 4. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.
--------------	---

Parrainage de la cible Soltermann Ulrich, Landwirtschaftsbetrieb

Participants vétérans et seniors-vétérans de la FST nés en 1955 et antérieurement

Zone de points cible 100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Position couché

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.75 prix de passe, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants.

Dons spéciaux dons

1 ^{er} don	Fr. 400.—
---------------------	-----------

dernier don spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} don en espèces: Fr. 60.—; dernier don en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de dons spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions

V	SV
420	416



«Damit es nachher wieder schön grün wird»

Landgut

Claudio & Ulrich **Soltermann** | 3942 Raron

Parrainage de la cible **Burggemeinde Leukerbad / Leukerbad Therme**

Participants juniors et adolescents de la FST nés entre 1995 et 2005

Zone de points cible 100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Position couché

Prix **Fr. 13.—** (sans munition)

(Fr. 11.75 taxe de contrôle, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation les prix attribués à cette cible

Dons spéciaux dons

1 ^{er} don	Fr.	400.—
---------------------	-----	-------

Classement pour les gagnants de dons spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions	J	JJ
	420	416

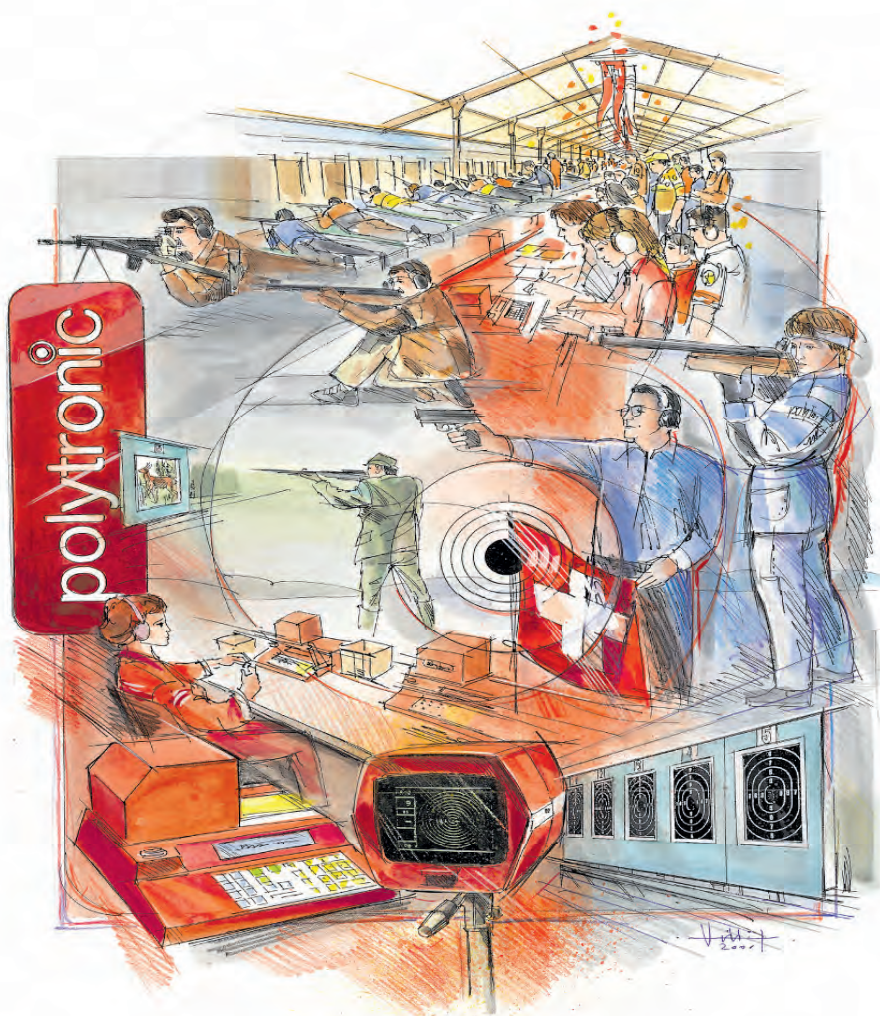
LEUKERBAD-THERME.CH

Thermalbaden
Ein Genuss für die ganze Familie

© 2015

Leukerbad Therme
Rathausstrasse 32 CH-3954 Leukerbad
T +41 (0) 27 472 20 20 info@leukerbad-therme.ch





POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12, 5630 Muri

Tel. 056 675 99 11

Fax. 056 675 99 12

www.polytronic.ch

Rachats



Parrainage de la cible G. Dayer Armes SA

Zone de points	cible 100
Programme de tir	2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées
Position	couché
Prix	Fr. 7.— (sans munition) (Fr. 6.50 prix de passe, Fr. 0.20 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)
Dotation	60 % au moins des prix de passes
Répartition immédiate pour coups profonds	points

100 points	Fr.	40.—
99 points	Fr.	20.—
98 points	Fr.	8.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.— en espèces et pour les Fr. 200.— suivants des dons en nature.

Dons spéciaux dons

1 ^{er} don	Fr.	600.—
---------------------	-----	-------

dernier don spécial: au moins Fr. 120.—

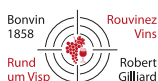
1^{er} don en espèces: Fr. 60.—; dernier don en espèces: Fr. 8.—

Classement

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge.

Fournisseurs de la fête

SEILER MODE



Design in Glas
www.vottaglas.ch



Wir machen Werbung
pro(+)plakat.ch



LINKED WITH

Parrainage de la cible Schreinerei Schnidrig AG

Zone de points	cible 10
Programme de tir	6 coups, coup par coup et 1 x 4 coups en série
Position	couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.
Prix	Fr. 16.— (sans munition)

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 7.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Distinctions	E/S	V/J	SV/JJ
	88	86	85

Disposition La cible „Société“ est obligatoire pour les participants dont la société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

Règlement du Concours des sociétés

Participation sociétés Toutes les sociétés de tir à la carabine 50 m, membres d'une SCT ou une SF de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de participants au Concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y par-



**SCHREINEREI
SCHNIDRIG**

Industrie West
CH-3930 Visp

Tel. 027 948 00 22
Fax 027 948 00 21

info@schreinerei-schnidrig.ch
www.schreinerei-schnidrig.ch

	tipier. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société“. Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.											
	Les participants peuvent aussi tirer la cible „Société“ si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.											
Contestations	Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la Division tir par la Commission Dirigeante du CO FFT2015 avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.											
Catégories	Toutes les sociétés de tir concourent dans la même catégorie.											
Programme de tir	Les résultats de la cible „Société“ comptent.											
Finance de société	Fr. 130.—											
Résultats obligatoires	Les résultats obligatoires comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des participants . Cependant, le nombre minimal de résultats obligatoires de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.											
Résultats obligatoires minimaux	6 résultats tirés											
Résultat de société	Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.											
Calculation	Au total des résultats obligatoires on ajoute 1% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul se fait à 3 décimales près.											
Classement	En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels. Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.											
Dotation	Au moins 60 % du produit des finances de société et des finances individuelles, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.											
Dons de société	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un don: <table><tr><td>1^{er} échelon</td><td>Miroir</td><td>(d'une valeur de Fr. 450.—)</td></tr><tr><td>2^e échelon</td><td>Channe valaisanne en étain</td><td>(d'une valeur de Fr. 400.—)</td></tr><tr><td>3^e échelon</td><td>Barillon valaisan</td><td>(d'une valeur de Fr. 350.—)</td></tr></table>		1 ^{er} échelon	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)	2 ^e échelon	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)	3 ^e échelon	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)	
1 ^{er} échelon	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)										
2 ^e échelon	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)										
3 ^e échelon	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)										
Échelle des dons	Les dons en nature sont attribués ainsi: <table><tr><td>1^{er} échelon</td><td>30 %</td></tr><tr><td>2^e échelon</td><td>30 %</td></tr><tr><td>3^e échelon</td><td>40 %</td></tr></table>		1 ^{er} échelon	30 %	2 ^e échelon	30 %	3 ^e échelon	40 %				
1 ^{er} échelon	30 %											
2 ^e échelon	30 %											
3 ^e échelon	40 %											
Distinctions	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent une distinction: <table><tr><td>Couronne de laurier or</td><td>pour le 1^{er} rang</td></tr><tr><td>Couronne de laurier argent</td><td>pour le 2^e rang</td></tr><tr><td>Couronne de laurier bronze</td><td>pour le 3^e rang</td></tr><tr><td>Couronne de laurier avec feuilles d'or</td><td>91.000 points et mehr</td></tr><tr><td>Couronne de laurier avec feuilles d'argent</td><td>89.000 – 90.999 points</td></tr></table>		Couronne de laurier or	pour le 1 ^{er} rang	Couronne de laurier argent	pour le 2 ^e rang	Couronne de laurier bronze	pour le 3 ^e rang	Couronne de laurier avec feuilles d'or	91.000 points et mehr	Couronne de laurier avec feuilles d'argent	89.000 – 90.999 points
Couronne de laurier or	pour le 1 ^{er} rang											
Couronne de laurier argent	pour le 2 ^e rang											
Couronne de laurier bronze	pour le 3 ^e rang											
Couronne de laurier avec feuilles d'or	91.000 points et mehr											
Couronne de laurier avec feuilles d'argent	89.000 – 90.999 points											

SIUS

In Forschung und Entwicklung
um Jahre voraus...



ISSF-Zulassung
Phase 1



Keine Papier-/Gummirollen
= geringe Betriebskosten

**Die einzige Hybrid-Scheibe
für Druckluftwaffen
und Kleinkaliber**

**Die preiswerte Anlage
für alle Bedürfnisse**

Von der

Einzelanlage

mit eingebauter Digitalanzeige
(ohne zusätzliches Bedienungsgerät)
bis zum

**Vollausbau einer
Wettkampf-Anlage**

... alles ist möglich!

HS10 HYBRIDSCORE®

DIE SENSATION
Unschlagbar in Preis/Leistung

- Hybrid-System (zweifach Pseudo-IR-Laser-Messung und akustische Messung)
- Berührungslose Messung in der Zielebene
- Kein Parallaxefehler
- Sensationelle unerreichte Genauigkeit
- Integrierte LED-Scheibenbeleuchtung
- Kein Verschleiss (keine Papier-/Gummirollen)
- Auch im Freien einsetzbar
- Weltweite Patentanmeldung
- Unschlagbares Preis-/Leistungsverhältnis

Jan Lochbihler
Schweizer Meister Luftgewehr 2013
trainiert auf HYBRIDSCORE®

SIUS



Official ISSF Results Provider
Weltweit einziges System
mit ISSF- und DSB-Zulassung
für alle Distanzen

Zuverlässigkeit zählt...

SIUS AG | Im Langhag 1 | CH-8307 Effretikon
Tel. +41 52 354 60 60 | Fax +41 52 354 60 66
www.sius.com | admin@sius.com



Parrainage de la cible Sius AG

Zone de points cible 100

Programme de tir 6 coups, coup par coup

Position couché; Les seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé.

Prix **Fr. 16.—** (sans munition)

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 8.50 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Distinctions	E/S	V/J	SV/JJ
	515	505	500

Disposition Les participants non classés dans un groupe peuvent tirer cette passe comme tireur individuel.

Règlement du Concours de groupes

Participation Toutes les sociétés de tir à la Carabine 50 m, membres d'une SCT ou une SF de la FST et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes. 5 participants licenciés de la même société de tir forment un groupe.

Programme de tir Les résultats de la cible „Groupe“ comptent.

Finance de groupe **Fr. 60.—**

Dotation Au moins 60 % du produit des finances de groupe et des finances individuelles, plus une part de la collecte des dons à 50 % des groupes classés.

Dons de groupe dons

1 ^{er} don	Fr. 500.—
---------------------	-----------

dernier don Fr. 20.—

Classement Le total des résultats individuels des cinq participants détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des participants. Lors de l'inscription, les participants au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Groupe“.

Mutations Les mutations de participants ne sont possibles que pendant la durée du tir au Centre de tir à Rarogne, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des participants au Concours de groupes concernés.

L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 5 participants.

Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.

Proclamation des résultats Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés.



votre partenaire

number ONE

pour la munition petit calibre

Maîtrise 3 positions



Parrainage de la cible ELEY

Zone de points	cible 10
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
Positions	20 coups à genou 20 coups couché 20 coups debout

Prix **Fr. 75.—** (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

E/S	V/J	SV/JJ
510	498	486

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

E/S	V/J	SV/JJ
490 – 509	478 – 497	466 – 485

Dispositions

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couché.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
4. Avant chaque passe, on peut tirer des coups d'essai à volonté.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

SPORTGEWEHRE / SPORTING RIFLE

BLEIKER®

FOR WINNERS!

Testen auch Sie unsere Produkte!
Unser Service – ihr Erfolg!

Standardgewehr 300m

Freigewehr 300m

Seniorengewehr 300m

KK-Gewehr 50m

Freigewehr «Challenger»

Ladygewehr «Challenger»



Unser
Leistungsausweis:

- Olympiasieger
- Weltmeister
- Europameister
- Schweizermeister
- Weltrekorde
- Europarekorde
- Schweizerrekorde

Off. Ausrüster der Nationalmannschaft www.bleiker.ch

H. Bleiker | Feinwerktechnik | Neufeldstrasse 1 | CH-9606 Bütschwil

Tel. +41 71 982 82 10 | Fax +41 71 982 82 19 | hbleiker@bleiker.ch



Die Wurzeln
Des racines



das Handwerk
un savoir-faire



der Charakter
du caractère

www.aop-igp.ch | www.walliserroggenbrot.ch | www.paindeseiglevalaisan.ch

Suisse. Naturellement.

Schweiz. Natürlich.



Appellation d'origine protégée

Maîtrise 2 positions



Parrainage de la cible Heinrich Bleiker, Feinmechanik und Werkzeugbau

Zone de points	cible 10
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune
Positions	30 coups couché 30 coups à genou

Prix **Fr. 75.—** (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

E/S	V/J	SV/JJ
535	523	511

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

E/S	V/J	SV/JJ
515 – 534	503 – 522	491 – 510

Dispositions

1. On ne peut tirer qu'une maîtrise à plusieurs positions. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, on peut tirer la maîtrise couchée.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
4. Avant chaque passe, on peut tirer des coups d'essai à volonté.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

*****You and us: a winning card!*****

***YOU organize a
manifestation or an event...***

***...We take charge
of the cleanliness of
the place:***

-  Livraison et reprise
du matériel big bag
-  Mise en place
-  Encadrement par
notre personnel
qualifié



-  Démontage du matériel
-  Nettoyage des lieux
-  Élimination des
déchets / recyclage
-  Conseil détaillé

***Le concept „Dräksak“® à votre service -
Le big bag universel***

Plus d'infos sous: www.draeksak.ch  Ou: 041 260 94 92

Geb. BREGY AG
Raron
Tiefbauunternehmung

Maîtrise couchée



Parrainage de la cible Dräksak Services Schweiz / Recupero AG

Zone de points

cible 10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Positions

couché

(pas d'allègements de positions selon RTSp, part. B)

Prix

Fr. 75.— (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

E/S	V/J	SV/JJ
560	548	536

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

E/S	V/J	SV/JJ
540 – 559	528 – 547	516 – 535

Dispositions

1. En plus de la maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
4. Avant chaque passe, on peut tirer des coups d'essai à volonté.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

Wir machen Ihre Kunden zu Fans

Als Partner für den Bereich Live Communication wünschen wir allen Schützen und Besuchern des Eidgenössischen Schützenfestes Wallis 2015 gut Schuss und ein unvergessliches Volksfest im Herzen des Oberwallis.

Gerne unterstützen wir Sie bei Ihrem Projekt „Fans zu gewinnen“. Rufen Sie uns an oder schreiben Sie uns:

Live Marketing

Simon Schmid

+41 31 333 75 75

simon.schmid@dasmolekuel.ch

Strategisches Marketing

Robert Wernli

+41 43 811 51 51

robert.wernli@dasmolekuel.ch

Digitales Marketing

Raphael Frangi

+41 43 811 51 51

raphael.frangi@dasmolekuel.ch



Truttmann Schiess- und Sportbekleidung

Luzernerstrasse 94 • CH- 6010 Kriens • Tel. +41 (0)41 240 99 08

info@truttmann.ch • www.truttmann.ch

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST 2015

Die Vorbereitung beginnt jetzt, wir sind gerüstet für Sie

- Günstige Eintauschangebote, Occasionen
- Mietartikel
- Reparaturen, Anpassungen
- Massjacken innert Tagesfrist (auf Voranmeldung)

Alles wird sofort in unserem Atelier erledigt

NEUHEIT

Die neue Schützenjacke: stabil und zugleich weich. Neue Materialien, atmungsaktiver als zuvor. Individuelle Anpassungen.



Parrainage de la cible **das molekül gmbh**

Jour de tir **jeudi 11 juin 2015**

Heures de tir 9 h – 12 h et 13 h 30 – 19 h

Stand de tir Centre de tir à Rarogne

Armes de sport Carabines 50 m

Zone de points cible 10

Programme de tir 2 coups d'essai obligatoires en 90 secondes, indiqués après chaque coup

30 coups en série en 15 minutes sur commandement, montrés à la fin

Commandements Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement „CHAR-GEZ“, ceci en une minute.

Après une minute, le directeur du tir commande „START“. La série est considérée ainsi comme commencée.

Positions Carabine 50 m couché bras francs

Prix **Fr. 70.—** (sans munition) avec facture électronique

(Fr. 46.— prix de passe, Fr. 3.— contribution de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'environnement)

Fr. 75.— (sans munition) avec facture papier par poste

(Fr. 46.— prix de passe, Fr. 3.— contribution de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'environnement et Fr. 5.— taxe administrative))

Dotation 100 % du produit de la passe, ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50 % des participants.

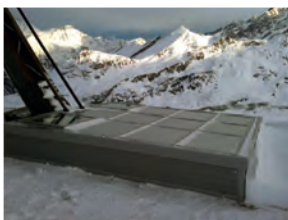
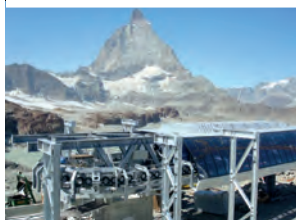
Dons	1 ^{er} don	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)
	2 ^e don	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)
	3 ^e don	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)
	Reste des premiers 5 %	valeur	Fr. 100.—
	les 5 % suivants	valeur	Fr. 80.—
	les 20 % suivants	valeur	Fr. 60.—
	les 20 % suivants	valeur	Fr. 40.—

Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement Il ne sera établi qu'un seul palmarès. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup, etc., puis par l'âge.

Distinctions Min. 20 % des participants reçoivent la distinction spéciale.

Munition Les participants apportent leur munition.



Anton Fercher
Stahl- und Metallbau AG
 Kantonsstrasse 59
 3930 Visp

Tel. +41 (0)27 948 09 80
 Fax +41 (0)27 948 09 85
www.fercher.ch
info@fercher.ch



STAHL- UND METALLBAU AG



Jean-François
Pilloud

Gypserie • Peinture
Rénovation • Sablage
1942 Le Leuvron

Tél. 027 785 17 40
 Fax 027 785 17 44
 Natel 079 645 77 25
j.f.pilloud@bluewin.ch



SUBARU

Ihre offizielle SUBARU-Vertretung

Garage St. Christophe AG
 Willy Marner
 Kantonsstrasse 73
 3930 Visp

Telefon 027 948 87 66
 Internet www.garage-christophe.ch
 E-Mail info@garage-christophe.ch
 Facebook www.facebook.com/garagechristophe



Dispositions

1. L'inscription au Tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application internet mis à disposition par l'organisateur de la fête www.eroeffnungsschiessen.ch; L'heure de tir préférée peut être choisie par le participant directement lors de l'inscription.

Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.—; Si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).

2. Le nombre de participants peut être limité par la direction de tir. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible et l'heure de tir attribué. L'envoi a lieu dès la mi-mai 2015.
4. Pour le tir d'ouverture, aucun contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles des armes de sport inopinés peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribué.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport.
7. Dès la 5e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel; Celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF resp. RTSp.
9. Pendant la série des 30 coups, **l'évaluation des coups individuels n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. Après le dernier coup du concours tous les résultats seront indiqués sur le moniteur et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle Tir d'ouverture“ et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de distribution de prix. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur internet. Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** au Centre de tir à Rarogne. Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.

Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

Burgerschaft Visp



Parrainage de la cible Burgerschaft Visp

Armes de sport

carabines 50 m

Droit de participation

Les participants doivent être citoyens suisses.

Le même participant peut tirer le Concours du roi du tir Fusil 300 m et Carabine 50 m.

Saisie des données

Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du Roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle des armes

Un contrôle des armes de sport et de l'équipement selon ISSF sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi du tir.

Contrôle anti-dopage

La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification

Résultat de qualification = Total des résultats suivants:

Maîtrise couchée ou	50 %
Maîtrise 2 positions ou	54 %
Maîtrise 3 positions	56 %
Société	100 %
Groupe	10 %
Art	10 %
Répartition	100 %
Série	100 %
Asperlin Rarogne	100 %
13 Étoiles	100 %
200 ans Valais	100 %
Distinction	100 %

Sont admis pour le tour éliminatoire les 40 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification.

En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Pour les participants qui ont tiré plusieurs maîtrises, sera retenue la maîtrise avec le meilleur résultat de qualification.

Inscription

Les participants qui voudraient prendre part au Concours du roi du tir doivent faire leur décompte au Centre de tir à Rarogne jusqu'à **jeudi 9 juillet 2015 à 20 h** au plus tard.

Les 40 participants du tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.vs2015.ch) à partir de jeudi 9 juillet 2015 à 22 h; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent

Les numéros des cibles sont attribués par la Division tir.

Prix

La participation au Concours du roi du tir est gratuite.

Concours

Lieu/date/heure

Le Concours du roi du tir carabine 50 m a lieu le dimanche 12 juillet 2015 au Centre de tir à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.

Le déroulement est commandé.

Zone de points

carabine 50 m:	tour éliminatoire	évaluation à dix
	finale du roi	évaluation au dixième

Position

3 positions dans l'ordre à genou, couché, debout

Concours

Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire. Ensuite, les 8 meilleurs participants tirent la finale du roi du tir.

Tour éliminatoire

Droit de participation

Die 40 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire; Celui-ci commence à „zéro“.

Programme de tir

15 minutes avant le départ: occupation des pas de tir
10 minutes avant le départ: coups d'essai (nombre illimité)
Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 3 x 20 coups
Le temps de tir se monte à 120 minutes (y compris le temps d'adaptation et coups d'essai couché et debout).

Classement

Après ces 3 x 20 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 40.

En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants:

- le plus grand nombre de mouches,
- la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1re passe de 10, sans tenir compte des mouches ou de l'évaluation au dixième),
- l'âge.

Finale du roi du tir

Droit à la finale

Les 8 meilleurs participants prennent part à la finale du roi du tir; Celui-ci commence à „zéro“.

Programme de tir

La Finale du roi du tir à lieu selon ISSF par analogie à la finale olympique 3 positions 50 m.

2 minutes pour l'installation.

5 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai en position à genou.

Présentation des participants.

Première série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Deuxième série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Troisième série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Les séries de 5 coups sont indiquées individuellement.

7 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai pour la position couché.

Première série de 5 coups couché en 150 secondes, commandée.

Deuxième série de 5 coups couché en 150 secondes, commandée.

Troisième série de 5 coups couché en 150 secondes, commandée.

Les séries de 5 coups sont indiquées individuellement.

9 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai pour la position debout.

Première série de 5 coups debout en 250 secondes, commandée.

Deuxième série de 5 coups debout en 250 secondes, commandée.

Après 40 coups, les deux participants avec les résultats les plus bas sont éliminés.

À chaque fois après un coup isolé en 50 secondes, le participant avec le résultat le plus bas est à éliminer.

Après 44 coups, le 3^e est éliminé.

Le roi du tir et son dauphin sont déterminés par le 45^e coup.

Classement

Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé roi du Tir carabine 50 m de la FFT 2015.

Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination.

En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et dons

1^{er} rang: – Titre de roi du tir Carabine 50 m FFT2015

– Couronne de laurier

– Médaille d'or et don de la FST

– Don spécial

2^e rang: – Médaille d'argent et don de la FST

– Don spécial

3^e rang: – Médaille de bronze et don de la FST

– Don spécial

4^e – 8^e rangs: – Médaille-souvenir et don de la FST

– Don spécial

9 – 40 rangs: Médaille-souvenir

Proclamation

Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale au Centre de tir à Rarogne.

La proclamation des Rois du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours au Centre de tir à Rarogne.



FELDSCHLÖSSCHEN RASSEMBLE LA SUISSE.



FÊTE FÉDÉRALE DE TIR
VALAIS 2015
13 juin - 12 juillet Rarogne IViège

Le tout c'est le tout

Consommer
avec modération.



Récapitulation des cibles et concours

Cible	Cat.	Nombre de coups	Zone de points	Prix	Distinction			Répartition
					Cat. A	Cat. B	Cat. C	
Livret de tir 50 / 25 m				35.—				
Tir d'ouverture	B / C	30 en série	P-10	70.—	selon plan de tir			aucune
Exercice 50 / 25 m		— 50 m: 5, coup par coup	toutes					
	toutes	— 25 m: max. 1 série à 5 coups par passe	à 10 points	5.50	aucune	aucune	aucune	aucune
Art	toutes	5, coup par coup	P-100	23.—	435/425/420	425/415/410	410/400/395	60 %
Militaire (Groupe)	B / C	4, c. p. / 4 en série	P-10	23.—	—	70/68/67	67/66/65	60 %
Répartition	toutes	6, coup par coup	P-10	23.—	55/54/53	53/52/51	52/51/50	60 %
13 Étoiles (en nature)	B / C	5, c. p. / 2 x 4 en série	P-10	23.—	—	113/111/110	109/107/106	60 % en nature
200 ans Valais (médaille)	B / C	5, c. p. / 3 en série	P-10	23.—	—	70/68/67	68/66/65	aucune
Distinction	B / C	3, c. p. / 3 en série	P-10	13.—	—	52/51/50	51/50/49	aucune
Dons d'honneur	toutes	3, coup par coup	P-100	13.—	aucune	aucune	aucune	100 %
Vétérans	toutes	5, coup par coup	P-100	23.—	425/420	415/410	400/395	60 %
Rachats	toutes	2, coup par coup	P-100	7.—	aucune	aucune	aucune	60 %
Société	toutes	10, coup par coup	P-10	16.—	90/88/87	88/86/85	85/83/82	aucune
Finance de société				130.—	selon plan de tir			60 %
Finance de groupe				60.—	selon plan de tir			100 %
Maîtrise A	toutes	60 selon RTSp	PP-10	75.—	500/480-499	488/468-487	482/462-481	aucune
Maîtrise B	toutes	60 selon RTSp	P-10	75.—	selon plan de tir			aucune
Concours du roi du tir			P-100/ ISSF		selon plan de tir			aucune



«Je vois une Suisse en mouvement et en perpétuelle évolution.»

Pour que l'économie puisse continuer à prospérer et à se développer avec succès, même sous sa forme la plus traditionnelle, nous étendons chaque jour nos infrastructures réseau. Rien que cette année, nous allons investir dans ce but 1,75 milliard de francs.
Plus d'infos sur: www.swisscom.ch

Bienvenue au pays de tous les possibles.



swisscom

Exercice Pistolet 50/25 m



Parrainage de la cible **Swisscom AG**

Armes de sport tous les pistolets

Zone de points cibles à 10 points

Programme de tir **Pistolet 50 m**

5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité

Pistolet 25 m

max. 1 série à 5 coups par passe

Prix **Fr. 5.50** par passe (sans munition)

(Fr. 4.75 taxe de tir et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

- Dispositions
1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisés.
 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.



BRÜNIG INDOOR

*Gut trainiert
ist halb gewonnen!*

*Gagner c'est bien
se préparer!*

Brünig Indoor –
immer eine Reise wert.

Brünig Indoor – Kompetenzzentrum Schiessen
Walchstrasse 30 | 6078 Lungern
T +41 41 679 70 00 | bruenigindoor.ch



Grächen – ein Märchen

Venez donc passer un séjour à Grächen!

Depuis Viège, à peine une trentaine de minutes pour découvrir une superbe terrasse ensoleillée sur les hauteurs du

Haut-Valais. Tout un éventail d'offres forfaitaires très séduisantes a été élaboré pour les tireurs et les personnes accompagnantes.



Réservez dès à présent sur :

<http://www.graechen.ch/site/fr/festival-de-tir-2015>

graechen.ch



Parrainage de la cible Brünig Indoor Aktiengesellschaft

Armes de sport	cat. A:	pistolets 50 m (PL)
	cat. B:	pistolets à percussion annulaire (PPA)
	cat. C:	pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.75 prix de passe, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants de chaque catégorie

Prix spéciaux	prix	cat. A	cat. B	cat. C
	1 ^{er} prix	Fr. 400.—	Fr. 600.—	Fr. 600.—
	dernier prix spécial:	au moins Fr. 120.—		
	1 ^{er} prix en espèces:	Fr. 60.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—		

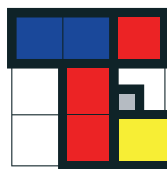
Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
	cat. A pistolets 50 m (PL)	435	425	420
	cat. B pistolets à percussion annulaire (PPA)	425	415	410
	cat. C pistolets d'ordonnance (PO)	410	400	395



holzbau weger ag

3985 Münster
t 027 973 12 16
www.holzbauweger.ch



TROGER ERNST & SÖHNE AG

Schreinerei - Zimmerei
3942 Raron

Tel 027 935 88 30
www.trogerag.ch

www.trogerag.ch



Parrainage de la cible ARGE Holzbau Weger AG / Troger Ernst & Söhne AG

Armes de sport cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
 cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 4 coups, coup par coup
 4 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.— prix de passe, Fr. 0.80 contribution de sport et de formation et Fr. 1.20 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate	points	cat. B	cat. C
	80 points	Fr. 100.—	Fr. 120.—
	79 points	Fr. 85.—	Fr. 100.—
	78 points	Fr. 70.—	Fr. 90.—
	77 points	Fr. 55.—	Fr. 80.—
	76 points	Fr. 45.—	Fr. 70.—
	75 points	Fr. 35.—	Fr. 60.—
	74 points	Fr. 30.—	Fr. 55.—
	73 points	Fr. 25.—	Fr. 50.—
	72 points	Fr. 20.—	Fr. 45.—
	71 points	Fr. 15.—	Fr. 40.—
	70 points	Fr. 10.—	Fr. 35.—
	69 points		Fr. 30.—
	68 points		Fr. 25.—
	67 points		Fr. 20.—
	66 points		Fr. 15.—
	65 points		Fr. 10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
	cat. B pistolets à percussion annulaire (PPA)	70	68	67
	cat. C pistolets d'ordonnance (PO)	67	66	65

Dispositions La cible „Militaire“ est obligatoire pour les participants au Concours de groupes et son résultat compte pour le classement du groupe.



L'énergie naturelle

RAMSEIER est synonyme de

- ✓ fruits suisses
- ✓ 100% naturel
- ✓ sans adjonction de sucre



Naturellement légendaires

Répartition



Parrainage de la cible **Ramseier Suisse AG**

Armes de sport	cat. A:	pistolets 50 m (PL)
	cat. B:	pistolets à percussion annulaire (PPA)
	cat. C:	pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 6 coups, coup par coup

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.50 prix de passe, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Répartition immédiate

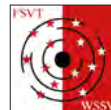
points	cat. A		cat. B		cat. C	
60 points	Fr.	60.—	Fr.	80.—	Fr.	100.—
59 points	Fr.	35.—	Fr.	65.—	Fr.	80.—
58 points	Fr.	25.—	Fr.	50.—	Fr.	60.—
57 points	Fr.	20.—	Fr.	40.—	Fr.	50.—
56 points	Fr.	15.—	Fr.	30.—	Fr.	45.—
55 points	Fr.	10.—	Fr.	20.—	Fr.	40.—
54 points			Fr.	15.—	Fr.	35.—
53 points			Fr.	10.—	Fr.	30.—
52 points					Fr.	25.—
51 points					Fr.	20.—
50 points					Fr.	15.—
49 points					Fr.	10.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. A	pistolets 50 m (PL)	55	54	53
cat. B	pistolets à percussion annulaire (PPA)	53	52	51
cat. C	pistolets d'ordonnance (PO)	52	51	50

13 Étoiles



Parrainage de la cible Fédération sportive valaisanne de tir

Armes de sport cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
 cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 5 coups, coup par coup
 2 x 4 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 19.75 prix de passe, Fr. 1.30 contribution de sport et de formation et Fr. 1.95 taxe d'environnement)

Dotation 60 % du produit des passes au moins en répartition immédiate en nature dans chaque catégorie dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate
de prix en nature

points	cat. B	cat. C
130 points	Fr. 130.—	Fr. 140.—
129 points	Fr. 100.—	Fr. 120.—
128 points	Fr. 80.—	Fr. 100.—
127 points	Fr. 60.—	Fr. 90.—
126 points	Fr. 50.—	Fr. 80.—
125 points	Fr. 40.—	Fr. 70.—
124/123 points	Fr. 35.—	Fr. 60.—
122/121 points	Fr. 30.—	Fr. 50.—
120/119 points	Fr. 25.—	Fr. 40.—
118/117 points	Fr. 20.—	Fr. 35.—
116/115 points	Fr. 15.—	Fr. 30.—
114/113 points	Fr. 10.—	Fr. 25.—
112/111 points		Fr. 20.—
110/109 points		Fr. 15.—
108/107 points		Fr. 10.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. B pistolets à percussion annulaire (PPA)	113	111	110
cat. C pistolets d'ordonnance (PO)	109	107	106

200 ans Valais



Parrainage de la cible Canton du Valais

Armes de sport cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 5 coups, coup par coup
3 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.— taxe de contrôle, Fr. 0.80 contribution de sport et de formation et Fr. 1.20 taxe d'environnement)

Distinctions médaille jubilee „200 ans Valais“

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. B	pistolets à percussion annulaire (PPA)	70	68	67
cat. C	pistolets d'ordonnance (PO)	68	66	65

Disposition Les médailles jubilee doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Partenaires principaux



***L'Association de soutien de la Fête
Fédérale de Tir Valais 2015 collabore
avec le Comité d'Organisation de la
FFT VS 2015 en vue de vous accueillir.
Soyez les bienvenus, vivez et partagez
cette Fête en toute sportivité et bonne
humeur !***

***Der Trägerverein Eidgenössisches
Schützenfest Wallis 2015 heisst Sie
herzlich Willkommen im Wallis und
wünscht allen Schützinnen und
Schützen gut Schuss.***

Association Sportive Valaisanne des Tireurs Vétérans
Fédération des quatre Districts du Centre - St-Léonard
Fédération des Sociétés de Tir du Bas-Valais - St-Maurice
Feldschützen Staldenried
Militärschiessverein Agarn
Militärschiessverein Baltschieder
Militärschiessverein Visp
Pistolenklub Brig - Glis
Regionalschiessverein Alpina Saas-Balen
Schiesssportverein Briglina
Schiessverein Asperlin - Raron
Schiessverein Balfrin - Eisten
Schiessverein Betten-Bettmeralp
Schiessverein Eintracht - Bürchen
Schiessverein Stalden
Schiessverein Visperterminen
Schützengesellschaft Binn
Société de tir Amis Tireurs - Charrat
Société de tir de Martigny
Société de Tir Eclair - Orsières
Société de tir La Cible - Sion
Société de tir La Cible Sembrancher
Société de tir Le Grütli - Vex
Société de tir Le Muveran - Saillon
Société de tir Le Pleureur - Bagnes
Société de tir Le Vélán - Liddes et Bourg-St-Pierre
Société de tir Les Carabiniers - Monthey
Société de tir Les Carabiniers - Savièse
Société de tir Les Carabiniers - Troistorrents
Société de tir L'Espérance - Leytron
Société de tir L'Intrépide - St-Martin
Société de tir L'Union - Fully
Société de tir Noble Jeu de Cible - St-Maurice
Société de tir Nouvelle Cible de Port-Valais - Le Bouveret
Société de tir Sportif du Beulet - St-Léonard
Société des Tireurs de la Borgne - Bramois
Sportschützen Visp-Eyholz
SSZ Schiesssportzentrum Chalchofen, Ried-Brig-Glis
Tir sportif Châble-Croix - Muraz



Parrainage de la cible

Association de soutien FFT Valais 2015

Armes de sport

cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points

cible pistolet P-10

Programme de tir

3 coups, coup par coup
3 coups en série en 60 secondes dès le commandement

Prix

Fr. 13.— (sans munition)

(Fr. 11.50 taxe de contrôle, Fr. 0.60 contribution de sport et de formation et Fr. 0.90 taxe d'environnement)

Prix supplémentaires

remise immédiate de prix en nature:

60 points	Fr.	25.—
59 points	Fr.	15.—
58 points	Fr.	12.—
57 points	Fr.	8.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Distinctions

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. B	pistolets à percussion annulaire (PPA)	52	51	50
cat. C	pistolets d'ordonnance (PO)	51	50	49



SALZGEBER FRANZ
INSTALLATIONEN
SANITÄR-HEIZUNG
3942 RARON

NATEL 079/355 44 41



**Wir bieten
treffsichere
Lösungen!**



**TRAUFFER
GROUP**

WWW.TRAUFFER-GROUP.CH

Kostenlose Service-Nummer **0800 10 00 10**

F. WYSSBROD AG

Industriestrasse 97

CH-3900 Brig/Gamsen

Telefon +41 (0)27 924 12 22

brig@wyssbrodag.ch

Parrainage de la cible SIS Salzgeber Franz

Armes de sport

cat. A: pistolets 50 m (PL)
cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points

cible pistolet P-100

Programme de tir

3 coups, coup par coup

Prix

Fr. 13.— (sans munition)

(Fr. 12.25 taxe de contrôle, Fr. 0.30 contribution de sport et de formation et Fr. 0.45 taxe d'environnement)

Dotation

Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des taxes de contrôle.

Prix spéciaux

prix

1 ^{er} prix	Fr. 600.—
----------------------	-----------

Classement

Une seule liste de résultats est établie.

Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge. Une seule liste de résultats est établie.

Distinctions

aucune

Dispositions

1. Les cinq meilleurs participants au moins sont invités à la distribution des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement (selon art. 15 des dispositions générales et prescriptions de tir).
2. Les prix spéciaux non retirés lors de la distribution des prix pourront être retirés, dans les 2 mois, à l'adresse indiquée. Passé ce délai, les prix deviennent propriété de l'organisateur de la fête.
Les frais de port et d'emballage sont à la charge du bénéficiaire s'il demande qu'on lui envoie son prix.
3. Les autres dons d'honneur parviennent à leur destinataire, sans frais, dans les 4 semaines suivant la distribution des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
4. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.



Source iconographique: Fête fédérale de tir Valais 2015

Ouvert sur le monde, enraciné en Suisse.

RUAG soutient la Fête fédérale de tir 2015 en qualité de partenaire de distinction et souhaite à tous d'y vivre des moments inoubliables.

ruag.com

**Together
ahead. RUAG**

Corporate

Lonza

Passionné par la performance



Lonza AG, Münchensteinerstrasse 38, 4002 Basel, Tel +41 61 316 81 11, info@lonza.com

www.lonza.com

Parrainage de la cible RUAG Corporate Services AG

Participants vétérans et seniors-vétérans de la FST nés en 1955 et antérieurement

Armes de sport
cat. A: pistolets 50 m (PL)
cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 21.75 prix de passe, Fr. 0.50 contribution de sport et de formation et Fr. 0.75 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants, dans chaque catégorie

prix	cat. A	cat. B	cat. C
1 ^{er} prix	Fr. 200.—	Fr. 600.—	Fr. 300.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 60.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

catégorie	V	SV
cat. A pistolets 50 m (PL)	425	420
cat. B pistolets à percussion annulaire (PPA)	415	410
cat. C pistolets d'ordonnance (PO)	400	395

META|LOOP

VOTRE
MARQUE
EST UNE
PLUS-VALUE!

MARKE DESIGN IDENTITÄT



Parrainage de la cible Ambühl Auszeichnungen GmbH

Armes de sport cat. A: pistolets 50 m (PL)
 cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
 cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-100

Programme de tir 2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Prix **Fr. 7.—** (sans munition)

(Fr. 6.50 prix de passe, Fr. 0.20 contribution de sport et de formation et Fr. 0.30 taxe d'environnement)

Dotation 60 % au moins du produit des passes de chaque catégorie

Répartition immédiate
pour coups profonds

points	cat. A		cat. B		cat. C	
100 points	Fr.	30.—	Fr.	50.—	Fr.	70.—
99 points	Fr.	20.—	Fr.	25.—	Fr.	40.—
98 points	Fr.	10.—	Fr.	15.—	Fr.	25.—
97 points	Fr.	5.—	Fr.	10.—	Fr.	15.—

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum Fr. 300.— en espèces et pour les Fr. 200.— suivants des prix en nature.

Prix spéciaux

prix	cat. A		cat. B		cat. C	
1 ^{er} prix	Fr.	800.—	Fr.	2'000.—	Fr.	800.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 60.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge.

Disposition

Toutes les passes doivent être tirées avec la même arme de sport.



HYBAG Berin Cup

2015

Der 300 m Gruppenwettkampf an dem jede Gruppe einen Preis erhält.

Ein idealer Trainingswettkampf für die Gruppenmeisterschaft.
Qualifikation im Heimstand, **Finaltag am 10. Oktober 2015** Guntelsey.

Bestellen Sie noch heute die Standblätter unter www.berin-gmbh.ch
oder per Mail unter info@berin-gmbh.ch



www.volken-group.ch

Parrainage de la cible Berin GmbH

Armes de sport cat. A: pistolets 50 m (PL)
 cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
 cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 10 coups, coup par coup

Prix **Fr. 16.—** (sans munition)

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 7.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
	cat. A pistolets 50 m (PL)	90	88	87
	cat. B pistolets à percussion annulaire (PPA)	88	86	85
	cat. C pistolets d'ordonnance (PO)	85	83	82

Disposition La cible „Société“ est obligatoire pour les participants dont la société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

Règlement du Concours des sociétés

Participation sociétés Toutes les sociétés de tir Pistolet 50 m, membres d'une SCT de la FST et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de participants au Concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société“. Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.

Les participants peuvent aussi tirer la cible „Société“ si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.

Contestations Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la Division tir par la Commission Dirigeante du CO FFT2015 avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (état: début de la fête). Le Concours des sociétés est réparti en 4 catégories. Un classement par catégorie est établi.

Programme de tir Les résultats de la cible „Société“ comptent.

Fr. 130.—

Finance de société

Résultats obligatoires Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50 % des résultats obtenus par l'ensemble des participants**. Cependant, le nombre minimal de résultats obligatoires de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultats obligatoires minimaux

1 ^{re} catégorie	8 résultats tirés
2 ^e catégorie	7 résultats tirés
3 ^e catégorie	6 résultats tirés
4 ^e catégorie	5 résultats tirés

Résultat de société Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.

Calculation Au total des résultats obligatoires on ajoute 1% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul se fait à 3 décimales près.

Classement En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation Au moins 60 % du produit des finances de société et des finances individuelles, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix de société Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix:

1 ^{er} échelon	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)
2 ^e échelon	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)
3 ^e échelon	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)

Échelle des prix Les prix en nature sont attribués ainsi:

	cat. 1	cat. 2	cat. 3	cat. 4
1 ^{er} échelon	40 %	30 %	20 %	15 %
2 ^e échelon	30 %	30 %	30 %	35 %
3 ^e échelon	30 %	40 %	50 %	50 %

Distinctions Toutes les sociétés de tir classées reçoivent une distinction:

Couronne de laurier or	1 ^{er} rang de chaque cat.
Couronne de laurier argent	2 ^e rang de chaque cat.
Couronne de laurier bronze	3 ^e rang de chaque cat.
Couronne de laurier avec feuilles d'or	91.000 points et mehr
Couronne de laurier avec feuilles d'argent	89.000 – 90.999 points

Groupe

Participation	Toutes les sociétés de tir au pistolet 50 m, membres d'une SCT de la FST, et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes. 4 participants licenciés de la même société forment un groupe. Un participant ne peut tirer qu'avec un seul groupe à 50 m.		
Catégories	Le Concours de groupes s'effectue en une seule catégorie.		
Programme de tir	Les résultats de la cible „Militaire“ comptent.		
Finance de groupe	Fr. 60.—		
Dotation	100 % du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50 % des groupes classés.		
Prix de groupe	prix <table> <tr> <td>1^{er} prix</td><td>Fr. 500.—</td></tr> </table> dernier prix: Fr. 20.—	1 ^{er} prix	Fr. 500.—
1 ^{er} prix	Fr. 500.—		
Classement	Le total des résultats individuels des quatre participants détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.		
Inscription	L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des participants. Les participants au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Militaire“, cible combinée avec le Concours de groupes.		
Mutations	Les mutations de participants ne sont possibles que pendant la durée du tir au Centre de tir à Rarogne, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des participants au Concours de groupes concernés. L'inscription ultérieure de groupes est possible au même guichet en présentant le livret de tir des 4 participants. Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.		
Proclamation des résultats	Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés.		

Nicht nur

zahlreiche Teilnehmerinnen und
Teilnehmer von Schützenfesten, ...

... sondern auch

zahlreiche Organisatoren von eidgenössischen,
kantonalen und regionalen Schützenfesten
gehören zu unseren Referenzen.

Vereinbaren Sie mit uns einen Termin,
damit wir Ihnen unsere Dienstleistungen
vorstellen können.



**Schiesskomptabilitäten
Hammer**

Am Roggebächli 11 • 4710 Balsthal
Tel. 062 386 90 00 • Email: info@shoot.ch

**Online-Anmeldung, Resultatdienst, Bestellungen unter:
www.shoot.ch**

Parrainage de la cible ELEY

Armes de sport cat. A: pistolets 50 m (PL) et pistolets à percussion annulaire (PPA)

Zone de points cible pistolet PP-10 / 50 cm

Programme de tir 60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

Prix **Fr. 75.—** (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A pistolets 50 m (PL) et à percussion annulaire (PPA)	500	488	482

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A pistolets 50 m (PL) et à percussion annulaire (PPA)	480 – 499	468 – 487	462 – 481

Dispositions

1. Les participants ne peuvent tirer **qu'une maîtrise à la distance de 50 m**; En outre, ils peuvent commander la maîtrise à 25 m.
2. Avant chaque passe, on peut tirer des coups d'essai à volonté.
3. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
4. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défectuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
5. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
6. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

Ihr Partner für intelligente Beflaggungslösungen...



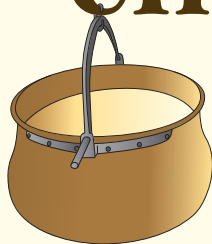
... wünscht den
Schützen,
Besuchern und
Organisatoren
viel Spass
und Erfolg!

Mühlfangstrasse 16
CH-8570 Weinfelden
Telefon +41 (0)71 626 20 00
www.fahnen-center.ch

Augstbordkäserei

chees&meh

natürlich traditionell



Parrainage de la cible **Fahnen-Center Weinfelden GmbH**

Armes de sport

cat. B: pistolets à percussion annulaire (PPA)
cat. C: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points

cible pistolet P-10

Programme de tir

1^{re} partie: **Programme de précision**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 5 minutes par série, dès le commandement

2^e partie: **Programme de vitesse**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 30 secondes par série, dès le commandement

- La partie précision doit être tirée avant la partie vitesse.
- Avant chaque partie du programme, 5 coups d'essai au maximum peuvent être tirés à la cible „Exercice“.
- La partie d'un programme commencée ne peut pas être interrompue.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Prix

Fr. 75.— (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. B	pistolets à percussion annulaire (PPA)	535	523	517
cat. C	pistolets d'ordonnance (PO)	515	503	497

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

catégorie		E/S	V/J	SV/JJ
cat. B	pistolets à percussion annulaire (PPA)	515 – 534	503 – 522	497 – 516
cat. C	pistolets d'ordonnance (PO)	495 – 514	483 – 502	477 – 496

Dispositions

1. Les participants ne peuvent tirer **qu'une maîtrise à la distance de 50 m**; En outre, ils peuvent commander la maîtrise à 25 m.
2. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
3. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
4. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.

gaumen *zauber*
der catering- & partyservice

Trifft jeden
Geschmack! 



Parrainage de la cible Gaumenzauber Schwery Norbert

Jour de tir **jeudi 11 juin 2015**

Heures de tir 9 h – 12 h et 13 h 30 – 19 h

Stand de tir Centre de tir à Rarogne

Armes de sport pistolets à percussion annulaire (PPA) et pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet P-10

Programme de tir 2 coups d'essai obligatoires en total 90 secondes, indiqués après chaque coup

30 coups en série en 10 minutes sur commandement, montrés à la fin

Commandements Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement „CHAR-GEZ“, ceci en une minute.

Après une minute, le directeur du tir commande „START“. La série est considérée ainsi comme commencée.

Avant le commandement „START“, le bras n'ose pas être levé à plus de 45 degrés.

Prix **Fr. 70.—** (sans munition) avec facture électronique

(Fr. 46.— prix de passe, Fr. 3.— contribution de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'environnement)

Fr. 75.— (sans munition) avec facture papier par poste

(Fr. 46.— prix de passe, Fr. 3.— contribution de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'environnement et Fr. 5.— taxe administrative))

Dotation 100 % du produit de la passe ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50 % des participants

Dons	1 ^{er} don	Miroir	(d'une valeur de Fr. 450.—)
	2 ^e don	Channe valaisanne en étain	(d'une valeur de Fr. 400.—)
	3 ^e don	Barillon valaisan	(d'une valeur de Fr. 350.—)
	Reste des premiers 5 %	valeur	Fr. 100.—
	les 5 % suivants	valeur	Fr. 80.—
	les 20 % suivants	valeur	Fr. 60.—
	les 20 % suivants	valeur	Fr. 40.—

Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup, etc., puis par l'âge.

Distinctions Min. 20 % des participants reçoivent la distinction spéciale.

Munition Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.



Ticket-Tipp:
aletscharena.ch/wanderpass



aletscharena.ch **greatest glacier of the alps**



I M M O B I L I E N
S T E H L I N A G

3930 Visp Tel. +41 27 946 25 55 www.stehlin.ch



ANTON PFAMMATTER AG
 FLEISCH- UND WURSTPRODUKTION
 3930 VISP

Walliser Spezialitäten mit Edelprodukten aus der Eigenfabrikation



Werkstatt, Carrosserie, Neuwagen, Occasionen, Ersatzteile

ACW Auto-Center Visp AG
 Kantonsstrasse 6, 3930 Eychholz-Visp, Tel. 027 948 16 80, www.acwauto.ch

Dispositions

1. L'inscription au tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application Web mis à disposition par l'organisateur de la fête www.eroeffnungsschiessen.ch; L'heure de tir préférée peut être choisie par le participant directement lors de l'inscription.
Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.—; Si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).
2. Le nombre de participants peut être limité par la direction de tir. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible, l'heure de tir et le guichet de la munition attribué. L'envoi a lieu dès la mi-mai 2015.
4. Pour le tir d'ouverture, aucun contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles des armes de sport inopinés peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribuée.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport. Le nombre de magasins est illimité.
7. Dès la 5e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel; Celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF resp. RTSp.
9. Pendant la série des 30 coups, **l'évaluation des coups individuels n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. Après le dernier coup du concours tous les résultats seront indiqués sur le moniteur et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle Tir d'ouverture“ et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de distribution de prix. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur internet.
Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** au Centre de tir à Rarogne.
Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.
Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

Parrainage de la cible Air-Glaciers SA

Armes de sport

pistolets à percussion annulaire (PPA) et pistolets d'ordonnance (PO)

Droit de Participation

Les participants doivent être citoyens suisses.

Le même participant peut tirer les Concours du roi du tir Pistolet 25 m et Pistolet 50 m.

Saisie des données

Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle des armes

Un contrôle des armes de sport et de l'équipement selon ISSF resp. RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi du tir.

Munition

Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Contrôle anti-dopage

La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.



AIR-GLACIERS
COMPAGNIE D'AVIATION
027 329 14 15
www.air-glaciers.ch

**POUR TOUTES
LES SITUATIONS**

SAUVETAGE VOL DE PLAISANCE TRANSPORT HÉLISKI VOL TAXI

Sion • Collombey • Gampel • La Chaux-de-Fonds • Lauterbrunnen • Leysin • Gstaad-Saenenland

Qualification

Résultat de qualification = Total des résultats suivants:

Maîtrise A	53 %
Maîtrise B	50 %
Société	100 %
Art	10 %
Militaire	10 %
Répartition	100 %
13 Étoiles	100 %
200 ans Valais	100 %
Distinction	100 %

Sont admis pour le tour éliminatoire les 30 participants ayant obtenus les meilleurs résultats de la qualification.

En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription

Les participants qui voudraient prendre part au Concours du roi du tir doivent faire leur décompte au Centre de tir à Rarogne jusqu'à **jeudi 9 juillet 2015 à 20 h** au plus tard.

Les 30 participants au tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.vs2015.ch) à partir de jeudi 9 juillet 2015 à 22 h ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle“.

La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet „Concours spéciaux“ du Centre de tir à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours.

Les numéros des cibles sont attribués par la Division tir.

Prix

La participation au Concours du roi du tir est gratuite.

Concours

Lieu/date/heure

Le Concours du roi du tir 50 m a lieu le samedi 11 juillet 2015 au Centre de tir à Rarogne statt. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.

Le déroulement est commandé.

Zone de points

tour éliminatoire: Précision, cible pistolet P-10
Vitesse, cible pistolet P-10
finale du roi du tir: cible pistolet P-100

Concours

Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire. Ensuite, les 8 meilleurs participants tirent la finale, équivalente à une finale ISSF.

Tour éliminatoire

Droit de participation

Les 30 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire; Celui-ci commence à „zéro“.

Programme de tir

Une maîtrise B complète est tirée.

Avant chaque partie du programme, une série d'essais de 5 coups au maximum est permise. La série d'essais doit être tirée dans le même temps que le programme.

1^{re} partie: **Précision:**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur 50 m (cible P-10) en 5 minutes par série sur commandement.

Commandements 1^{re} partie „précision“:

- Dès le commandement „CHARGEZ“, les participants doivent s'installer en une minute.
- Après une minute, le chef de tir commande „ATTENTION START“. La série est alors considérée comme commencée et la cible libérée.
- Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés.
- L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.

2^e partie: **Vitesse:**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur 50 m (cible P-10) en 30 secondes par série sur commandement.

Commandements 2^e partie „feu de vitesse“:

- Dès le commandement „CHARGEZ“, les participants doivent s'installer en une minute.
- Après une minute, le chef de tir commande „ATTENTION START“. La série est alors considérée comme commencée et la cible libérée.
- Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés.
- L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.

Classement

Après 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 30.

En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants:

- la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1^{re} passe de 10, sans tenir compte des mouches),
- l'âge.

Partenaires médias



Finale du roi du tir

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du roi du tir; Celui-ci commence à „zéro“.
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. Première série de 3 coups en 150 secondes, commandée. Deuxième série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 50 secondes chacun, commandée: Après 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après les 2 coups suivants, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est à nouveau éliminé. Après 18 coups, le 3 ^e est éliminé. Pour le titre du roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.
Classement	Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé roi du tir pistolet 50 m de la FFT 2015. Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1 ^{er} éliminé occupe le 8 ^e rang. En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et dons

1 ^{er} rang:	– Titre de roi du tir FFT2015 Pistolet 50 m – Couronne de laurier – Médaille d'or et don de la FST – Don spécial
2 ^e rang:	– Médaille d'argent et don de la FST – Don spécial
3 ^e rang:	– Médaille de bronze et don de la FST – Don spécial
4 ^e – 8 ^e rangs:	– Médaille-souvenir et don de la FST – Don spécial
9 ^e – 30 ^e rangs:	Médaille-souvenir
Proclamation	Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale au Centre de tir à Rarogne. La proclamation du roi du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours au Centre de tir à Rarogne.

VINS OFFICIELS DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE TIR 2015



En vente au shop online sous vs2015.ch
et lors de la Fête de Tir en 2015

ROUVINEZ
SIERRE

**Winzer
Rund um Visp**

BONVIN
LES DOMAINES 1858

ROBERT GILLIARD
NOUVEAU DEPUIS 1885

Récapitulation des cibles et concours

Cible	Cat.	Nombre de coups	Zone de points	Prix	Distinction		Répartition
					Cat. D	Cat. E	
Standard (Groupe)	toutes	2 séries de 5 coups	PP-10	23.—	90/88/86	86/84/82	60 %
Duel	toutes	2 séries de 5 coups	ISSF	23.—	86/84/82	82/80/78	60 %
Asperlin Rarogne (en nature)	toutes	2 séries de 5 coups	ISSF	23.—	92/90/88	88/86/84	60 % en nature
200 ans Valais (médaille)	toutes	2 séries de 5 coups	ISSF	23.—	86/84/82	82/80/78	aucune
Vétérans	toutes	2 séries de 5 coups	PP-10	23.—	88/86	84/82	60 %
Juniors	toutes	2 séries de 5 coups	PP-10	13.—	88/86	84/82	aucune
Société	toutes	3 séries de 5 coups	ISSF	16.—	139/136/133	133/130/127	60 %
Finance de société	toutes			130.—			60 %
Finance de groupe	toutes			60.—			100 %
Maîtrise C	toutes	60 selon RTSp	PP-10/ ISSF	75.—			aucune
Concours du roi du tir			PP-10/ ISSF				aucune

150



- kein Verharzen,
- kein Emulgieren,
- verhält sich neutral gegenüber
Brünerung, Lack, Kunststoff, Gummi etc.

www.brunox.com
Erhältlich im guten Fachhandel



Parrainage de la cible **Gemeinde Zermatt**

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
 cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet PP-10 / 50 cm

Programme 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement.
 L'observation avec lunette d'approche est autorisée.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

Prix spéciaux	prix	cat. D	cat. E
	1 ^{er} prix	Fr. 800.—	Fr. 500.—
	dernier prix spécial:	au moins Fr. 120.—	
	1 ^{er} prix en espèces:	Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—	

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
	cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	90	88	86
	cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	86	84	82

Disposition La cible „Standard“ est obligatoire pour les participants du Concours de groupes et son résultat compte pour le classement du groupe.



We make your hotel visible worldwide

- Global Distribution Systems
- Channel Management
- Internet Booking Engine
- Property Management System

Reconline AG, 3920 Zermatt
+41 27 966 34 00

www.reconline.com
info@reconline.com



hört - berätet - schützt

Annemarie Mangold-Plattner
Scheidweg 59
CH-1792 Cordast
+41 (0)79 258 66 10

mangold@hoerschutzberatung.ch
www.hoerschutzberatung.ch



Offizieller Ausrüster der
Schweizer Schützennationalmannschaften



Parrainage de la cible Reconline AG

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10

Programme de tir 2 séries de 5 coups

Commandement:

- „CHARGEZ“, les participants ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTION“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants de chaque catégorie

Prix spéciaux

prix	cat. D	cat. E
1 ^{er} prix	Fr. 800.—	Fr. 500.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 2^e série, puis par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	86	84	82
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	82	80	78

Disposition Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant 3 secondes.

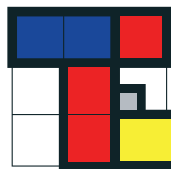


**SCHREINEREI
SCHNIDRIG**

Industrie West
CH-3930 Visp

Tel. 027 948 00 22
Fax 027 948 00 21

info@schreinerei-schnidrig.ch
www.schreinerei-schnidrig.ch



TROGER ERNST & SÖHNE AG

Schreinerei - Zimmerei
3942 Raron

Tel 027 935 88 30
www.trogerag.ch

www.trogerag.ch

Parrainage de la cible **ARGE Schreinerei Schnidrig AG / Troger Ernst & Söhne AG**

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10

Programme 2 séries de 5 coups en 30 secondes dès le commandement

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation Au moins 60 % du produit des passes en répartition immédiate en nature dans chaque catégorie. Si la répartition immédiate n'atteint pas au moins 50 % du produit des passes, le montant total de la différence est versé au titre d'amélioration ou d'élargissement de la planche des dons. Si la répartition immédiate se situe entre 50 à 60 %, la différence est alors attribuée au Concours des sociétés.

Remise immédiate de prix en nature

points	cat. D		cat. E	
100 points	Fr.	70.—	Fr.	100.—
99 points	Fr.	50.—	Fr.	80.—
98 points	Fr.	35.—	Fr.	70.—
97 points	Fr.	25.—	Fr.	60.—
96 points	Fr.	20.—	Fr.	50.—
95 points	Fr.	15.—	Fr.	40.—
94 points	Fr.	10.—	Fr.	30.—
93 points	Fr.	8.—	Fr.	25.—
92 points			Fr.	20.—
91 points			Fr.	15.—
90 points			Fr.	10.—
89 points			Fr.	8.—

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D	pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	92	90	88
	cat. E	88	86	84

Partenaires principaux





Wir machen's möglich...



E. Lauber & Sohn
Hoch- und Tiefbau AG

Telefon 027 966 64 55 • 3920 Zermatt



Voll im Visier

www.schmidbautech.ch

punktkommapunkt.com



Schmid Bautech AG

Bautenschutz · Werte erhalten

3902 Brig-Glis

Tel. 027 923 90 21 – Natel 079 255 86 06

info@schmidbautech.ch

Erdwärme

Energie aus der Tiefe. Sauber und gratis.



GW Geowärme AG

Telefon 027 945 15 37

info@geowaerme.ch, www.geowaerme.ch

Fabrikstrasse 3, 3900 Gamsen

diagonal 
projekt**management** ag

Manfred Schmid, dipl. Baumeister
027 945 15 36
info@diagonalag.ch

Wir betreuen Ihr Bauvorhaben
von A bis Z

Parrainage de la cible Canton du Valais

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10

Programme de tir 2 séries de 5 coups

Commandement:

- „CHARGEZ”, les participants ont 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTION”. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

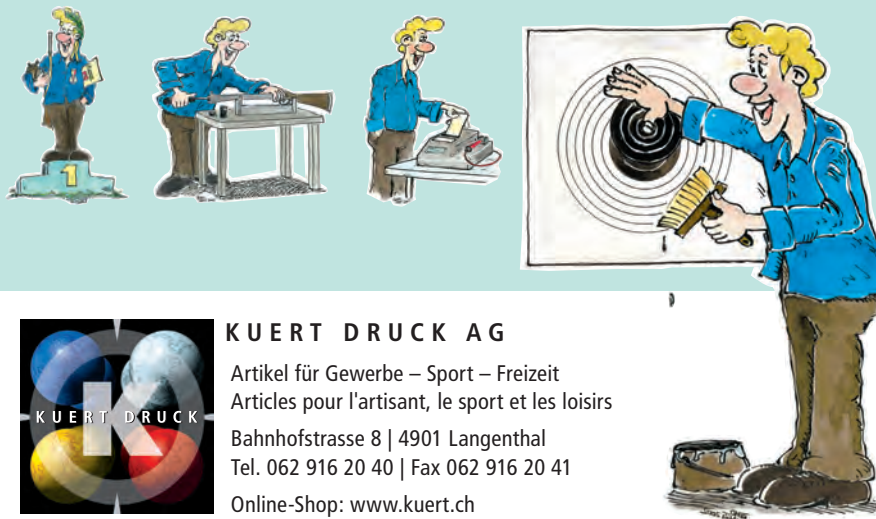
(Fr. 20.50 taxe de contrôle, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Distinctions médaille jubilee „200 ans Valais”

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	86	84	82
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	82	80	78

Disposition Les médailles jubilee doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Mit uns landen Sie einen Treffer!





KUERT DRUCK AG

Artikel für Gewerbe – Sport – Freizeit
Articles pour l'artisan, le sport et les loisirs

Bahnhofstrasse 8 | 4901 Langenthal
Tel. 062 916 20 40 | Fax 062 916 20 41
Online-Shop: www.kuert.ch



Scharf auf eine Party?
Auch nach 323 Jahren
ideal für Ihren Vereinsanlass

**RESTAURANT
EVENT-LOKAL
GLIS
ZUNFTSTUBE**

Patricia & Norbert Eyer
Dorfplatz · 3902 Glis
Tel. 079 659 71 94
Tel. P 027 924 29 15
www.zunftstuebeglis.ch

Die DruckerEl... das Gelbe vom El

Der einzige ISSF-zertifizierte Lieferant
in der Schweiz und offizieller Partner des
Schweizer Schiesssportverbandes SSV



Kromer Print AG
Unterer Haldenweg 12
5600 Lenzburg
Schweiz
Telefon +41 62 886 33 30
Fax +41 62 886 33 31
schiesswesen@kromer.ch

KROMER GRUPPE

KROMER
Schiesswesen



Parrainage de la cible Kuert Druck AG

Participants vétérans et seniors-vétérans de la FST nés en 1955 et antérieurement

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet PP-10 / 50 cm

Programme 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement.
L'observation avec lunette d'approche est autorisée.

Prix **Fr. 23.—** (sans munition)

(Fr. 20.50 prix de passe, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation au moins 60 % du produit des passes à au moins 50 % des participants dans les deux catégories

prix	cat. D	cat. E
1 ^{er} prix	Fr. 300.—	Fr. 200.—

dernier prix spécial: au moins Fr. 120.—

1^{er} prix en espèces: Fr. 70.—; dernier prix en espèces: Fr. 8.—

Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

catégorie	V	SV
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	88	86
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	84	82



Parrainage de la cible Schützenverein Stalden / Air Zermatt AG

Participants juniors et adolescents de la FST nés entre 1995 et 2005.

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible pistolet PP-10 / 50 cm

Programme 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement.
L'observation avec lunette d'approche est autorisée.

Prix **Fr. 13.—** (sans munition)
(Fr. 10.50 taxe de contrôle, Fr. 1.— contribution de sport et de formation et Fr. 1.50 taxe d'environnement)

Dotation Les prix attribués à cette cible. Une seule liste de résultats est établie.

Prix spéciaux prix

1 ^{er} prix	Fr. 400.—
----------------------	-----------

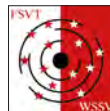
Classement pour les gagnants de prix spéciaux: en cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par l'âge

Distinctions spéciales	catégorie	J	JJ
	cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	88	86
	cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	84	82

Vol de plaisance dans les alpes valaisannes



La relève des jeunes tireurs à la Fête Fédéral de Tir avec le soutien d'Air Zermatt et de la société de tir de Stalden.



Parrainage de la cible Fédération sportive valaisanne de tir

Armes de sport cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
cat. E: pistolets d'ordonnance (PO)

Zone de points cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10

Programme 1 série de 5 coups en 50 secondes
1 série de 5 coups en 40 secondes
1 série de 5 coups en 30 secondes

Prix **Fr. 16.—** (sans munition)

(Fr. 6.— taxe de contrôle, Fr. 6.25 prix de passe, Fr. 1.50 contribution de sport et de formation et Fr. 2.25 taxe d'environnement)

Distinctions	catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
	cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	139	136	133
	cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	133	130	127

Disposition La cible „Société“ est obligatoire pour les participants dont la société de tir prend part au Concours des sociétés. Leurs résultats comptent pour le Concours des sociétés.

Règlement du Concours des sociétés

Participation sociétés Toutes les sociétés de tir au pistolet 25 m, membres d'une SCT de la FST, et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisés et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de participants au Concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont droit d'y participer. Les participants sont obligés à tirer la cible „Société“. Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.

Les participants peuvent aussi tirer la cible „Société“ si la société dont ils sont membres ne participe pas au Concours des sociétés.

Contestations Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés et de participants sont tranchées à la requête de la Division tir par la Commission Dirigeante du CO FFT2015 avec possibilité de recours auprès de la commission disciplinaire et de recours de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (état: début de la fête). Le Concours des sociétés est réparti en deux catégories; Un classement par catégorie est établi.

Programme de tir Les résultats de la cible „Société“ comptent.

Finance de société **Fr. 130.—**

Résultats obligatoires	Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent 50 % des résultats obtenus par l'ensemble des participants . Cependant, le nombre minimal de résultats obligatoires de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.	
Résultats obligatoires minimaux	1 ^{re} catégorie	8 résultats tirés
	2 ^e catégorie	5 résultats tirés
Résultat de société	Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société.	
Calculation	Au total des résultats obligatoires on ajoute 1% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul se fait à 3 décimales près.	
Classement	En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.	
Rangierung	Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.	
Dotation	Au moins 60 % du produit des finances de société et des finances individuelles, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les Sociétés classées.	
Prix de société	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent un prix:	
	1 ^{er} échelon	Miroir (d'une valeur de Fr. 450.—)
	2 ^e échelon	Channe valaisanne en étain (d'une valeur de Fr. 400.—)
	3 ^e échelon	Barillon valaisan (d'une valeur de Fr. 350.—)
Échelle des prix	Les prix en nature sont attribués ainsi:	
	cat. 1	cat. 2
	1 ^{er} échelon	40 % 30 %
	2 ^e échelon	30 % 30 %
	3 ^e échelon	30 % 40 %
Distinctions	Toutes les sociétés de tir classées reçoivent une distinction:	
	Couronne de laurier or	pour le 1 ^{er} rang de chaque cat.
	Couronne de laurier argent	pour le 2 ^e rang de chaque cat.
	Couronne de laurier bronze	pour le 3 ^e rang de chaque cat.
	Couronne de laurier avec feuilles d'or	143.000 points et mehr
	Couronne de laurier avec feuilles d'argent	139.000 – 142.999 points

Groupe

Participation	Toutes les sociétés de tir au pistolet 25 m, membres d'une SCT de la FST et les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST sont autorisés et invitées à prendre part au Concours de groupes avec un nombre illimité de groupes. 4 participants licenciés de la même société forment un groupe. Un participant ne peut tirer qu'avec un seul groupe à 25 m.		
Catégories	Le Concours de groupes s'effectue en une seule catégorie.		
Programme	Les résultats de la cible „Standard“ comptent.		
Finance de groupe	Fr. 60.—		
Dotation	100 % du produit des finances de groupe, augmenté d'une part des dons à 50 % des groupes classés.		
Prix de groupe	prix <table> <tr> <td>1^{er} prix</td><td>Fr. 400.—</td></tr> </table> dernier prix Fr. 20.—	1 ^{er} prix	Fr. 400.—
1 ^{er} prix	Fr. 400.—		
Classement	Le total des résultats individuels des quatre participants détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.		
Inscription	L'inscription au Concours de groupes se fait en même temps que celle des participants. Les participants au Concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible „Standard“ combinée avec le Concours de groupes.		
Mutations	Les mutations de participants ne sont possibles que pendant la durée du tir au Centre de tir à Rarogne, au guichet „Mutations“ en présentant le livret de tir des participants au Concours de groupes concernés. Sans la présentation des livrets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription n'est acceptée et délivrée.		
Proclamation des résultats	Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés.		

Parrainage de la cible proplakat AG

Armes de sport	cat. D:	pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)
	cat. E:	pistolets d'ordonnance (PO)
Zone de points	1re partie:	cible pistolet PP-10 / 50 cm
	2 ^e partie:	cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10
Programme de tir	Avant chaque partie de programme, une série de 5 coups d'essai à la cible „Exercice“ est autorisée. Le programme précision doit être tiré avant le programme feu de vitesse.	
	1re partie	
	Précision:	
	30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible pistolet PP-10 / 50 cm. L'observation avec lunette d'approche est autorisée.	
	Commandement:	
	• „CHARGEZ“, les participants on 1 minute pour s'installer, puis • „START“. La série est alors considérée comme commencée.	

pro⁺plakat.ch



Wir machen Werbung

Beratung | Konzept | Realisierung

PROPLAKAT AG | CH-3902 Brig-Glis

Mobile +41 (0)76 500 30 05

www.proplakat.ch

2^e partie**Feu de vitesse:**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible vitesse ISSF 25 m, zones d'évaluation 5 – 10

Commandement:

- „CHARGEZ“, les participants on 1 minute pour s'installer, puis
- „ATTENTION“. La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.

Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Prix

Fr. 75.— (sans munition)

(Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 12.— part de la médaille de maîtrise, Fr. 30.— taxe de tir, Fr. 6.— contribution de sport et de formation et Fr. 9.— taxe d'environnement)

Distinctions

Grande maîtrise:

Nouvelle médaille de maîtrise de la FST et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à Fr. 15.—

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	530	518	512
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	505	493	487

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12.—

catégorie	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC)	510 – 529	498 – 517	492 – 511
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	485 – 504	473 – 492	467 – 486

Dispositions

1. Les participants peuvent tirer, outre la maîtrise à 25 m, **une maîtrise à 50 m.**
2. Toute la maîtrise doit être tirée avec la même arme de sport. Après une défec-tuosité, le concours peut être poursuivi avec une autre arme de sport du même type.
3. La maîtrise doit être tirée en deux demi-programmes de 30 coups. Chaque demi-programme ne peut pas être interrompu par des coups d'essai.
4. Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant 3 secondes.
5. L'évaluation des touchés intervient après chaque série.
6. La nouvelle médaille de maîtrise de la FST est remise à tous les ayants droit.
7. La médaille de maîtrise de la FST doit être retirée après le tir au Centre de tir à Rarogne. Aucune médaille n'est envoyée par courrier postal.



SSP-E

**Elektronischer Abzug
Exzellente Schussleistung
Einzigartige Technik**



SSP-E



SSP

- Verschleißfreie, exakte Abzugeinstellungen über Jahre hinweg.
- Schießen im Modus Druckpunkt- und Direktabzug möglich.
- Realistische Trockentrainingsbedingungen (Trainingsabzug).
- Stromversorgung über Akku.
- Aufladbar in kürzester Zeit über Mini-USB an jedem PC oder Ladegerät.
- Bereitschafts- und Ladezustandsanzeige der Elektronik über LED.
- Automatisches Abschalten des E-Abzugs bei Nichtbenutzung.



**Verkauf & Service Center Schweiz:
Free-Sport S.A.**

Rt. des Grives 6 · CH-1763 Granges-Paccot
Tel. 026/3506161 · Fax 026/4666848 ·
info@freesport.ch

www.carl-walther.com

Parrainage de la cible Carl Walther GmbH Sportwaffen

Armes de sport	pistolets à percussion annulaire (PPA) et à percussion centrale (PPC) pistolets d'ordonnance (PO)												
Droit de participation	Les participants doivent être citoyens suisses. Le même participant peut tirer les concours du roi du tir pistolet 25 m et pistolet 50 m.												
Saisie des données	Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.												
Contrôle des armes	Un contrôle des armes de sport et de l'équipement selon ISSF resp. RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi du tir.												
Munition	Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.												
Contrôle anti-dopage	La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.												
Qualification	Résultat de qualification = Total des résultats suivants: <table> <tr> <td>Maîtrise C</td><td>50 %</td></tr> <tr> <td>Société</td><td>100 %</td></tr> <tr> <td>Standard</td><td>100 %</td></tr> <tr> <td>Duel</td><td>100 %</td></tr> <tr> <td>Asperlin Rarogne</td><td>100 %</td></tr> <tr> <td>200 ans Valais</td><td>100 %</td></tr> </table> Sont admis pour le tour éliminatoire les 30 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification. En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.	Maîtrise C	50 %	Société	100 %	Standard	100 %	Duel	100 %	Asperlin Rarogne	100 %	200 ans Valais	100 %
Maîtrise C	50 %												
Société	100 %												
Standard	100 %												
Duel	100 %												
Asperlin Rarogne	100 %												
200 ans Valais	100 %												
Inscription	Les participants qui voudraient prendre part au Concours du roi du tir doivent faire leur décompte au Centre de tir à Rarogne jusqu'à jeudi 9 juillet 2015 à 20 h au plus tard. Les 30 participants au tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.vs2015.ch) à partir de jeudi 9 juillet 2015 à 22 h ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard au Centre de tir à Rarogne au guichet „Contrôle“. La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet „Concours spéciaux“ du Centre de tir à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours. Les numéros des cibles sont attribués par la Division tir.												
Prix	La participation au Concours du roi du tir est gratuite.												

Concours

Lieu/date/heure	Le concours du roi du tir pistolet 25 m a lieu le dimanche 12 juillet 2015 au Centre de tir à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants. Le déroulement est commandé.
Zone de points	tour éliminatoire: cible pistolet PP-10 / 50 cm, cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10 finale du roi du tir: cible d'évaluation touché/manqué ISSF
Concours	Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire. Ensuite, les 8 meilleurs participants tirent la finale.

Tour éliminatoire

Droit de participation	Die 30 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire. Celui-ci commence à „zéro“.
Manière	Le tour éliminatoire est tiré en 2 séries avec 15 participants chacune. Les rangs de qualification 16 – 30 tirent d'abord, puis les participants des rangs de qualification 1 – 15.
Programme de tir	Une série d'essais de 5 coups au maximum est autorisée avant chaque partie du programme. 1^{re} partie Précision: 20 coups en 4 séries de 5 coups chacune sur la cible pistolet PP-10/ISSF en 5 minutes par série sur commandement. Commandements 1^{re} partie „Précision“: • Dès le commandement „CHARGEZ“, les participants doivent s'installer en une minute. • Après une minute, le chef de tir commande „ATTENTION“. La série est alors considérée comme commencée. La cible effacée est tournée ; la cible libérée est tournée vers le tireur. • L'évaluation des coups se fait après la fin de la série. 2^e partie Vitesse: 20 coups en 4 séries de 5 coups chacune sur cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10. Commandements 2^e partie „Feu de vitesse“: • Dès le commandement „CHARGEZ“, les participants doivent s'installer en une minute. • Après une minute, le chef de tir commande „ATTENTION“. La série est alors considérée comme commencée. La cible effacée est tournée; la cible libérée est tournée vers le tireur. • Après 7 secondes, la cible apparait 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes. • Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés. • L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.

Classement	Après les deux tours éliminatoires, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés ; ils occupent les rangs 9 – 30. En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants: • Le plus grand nombre de mouches, • la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1^{re} passe de 10, sans tenir compte des mouches), • l'âge.
Finale du roi du tir	
Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la Finale du roi du tir. La finale commence à „zéro“.
Programme de tir	Le programme de la finale correspond à la finale olympique dame 25 m ISSF. coups d'essai: une série feu de vitesse commandée (5 coups) sur la cible d'évaluation touché/manqué 25 m (ISSF) concours: 5 séries feu de vitesse commandées sur la cible d'évaluation touché/manqué 25 m (ISSF) Les quatre participants avec le résultat le plus bas sont éliminés; Ils occupent les rangs 5 – 8. En cas d'égalité pour le 4^e rang ou pour le 2^e rang, une série de barrage sera tirée. Petite finale: Pour le 3^e rang, les rangs 3 et 4 tirent une petite finale. Des séries de feu de vitesse seront commandées jusqu'à ce qu'un des deux participants réalise 7 touchés ou plus et au moins 1 touché d'avance. Grande finale: Pour le titre du Roi du tir, les rangs 1 + 2 tirent une grande finale. Des séries de feu de vitesse seront commandées jusqu'à ce qu'un des deux participants réalise 7 touchés ou plus et au moins 1 touché d'avance.
Distinctions et dons	
1 ^{er} rang:	– Titre de roi du tir FFT2015 Pistolet 25 m – Couronne de laurier – Médaille d'or et don de la FST – Don spécial
2 ^e rang:	– Médaille d'argent et don de la FST – Don spécial
3 ^e rang:	– Médaille de bronze et don de la FST – Don spécial
4 ^e – 8 ^e rangs:	– Médaille-souvenir et don de la FST – Don spécial
9 ^e – 30 ^e rangs:	Médaille-souvenir
Proclamation	Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale au Centre de tir à Rarogne. La proclamation du roi du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours au Centre de tir à Rarogne.

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST WALLIS 2015

SSV - GABE



SIEGERAUSZEICHNUNGEN



troisdesign



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
WALLIS 2015
11. Juni - 12. Juli Raron | Visp
Mit Hand & Här!

FESTPARTNER

Ambühl
AUSZEICHNUNGEN

Match intercantonal (extrait) – toutes les distances



Parrainage du concours Fédération sportive suisse de tir

Le Match intercantonal (MIC) se déroule selon les directives et les dispositions d'exécution (DE) de la Fédération sportive suisse de tir (FST).

L'extrait ci-dessous a un caractère informatif ; les directives et dispositions d'exécution complètes de la FST peuvent être téléchargées du site de la FST (www.swissshooting.ch > Actualités > FFT2015).

Dispositions pour le concours

Principes Le MIC 2015 est ouvert à toutes les Sociétés cantonales de tir (SCT) et Sous-fédérations (SF); Les disciplines ont été fixées par la FST d'entente avec le CO FFT 2015.

Un MIC n'est disputé dans une discipline que si **au moins 18 groupes de l'Élite, resp. 10 groupes jusqu'à U20 y participent définitivement.**

Un participant ne peut être engagé que dans un groupe.

Un canton ne peut participer à un MIC couché que s'il prend part aussi à un concours à plusieurs positions avec la même arme de sport.

Participants **Chaque canton peut engager un groupe par discipline.** L'effectif des groupes est fixé comme suit:

4 participants

MIC 300 m fusil standard 2 positions Élite, 300 m fusil d'ordonnance 2 positions Élite et 300 m fusil d'ordonnance couché Élite.

3 participants

Toutes les autres MIC Fusil 300 m Élite et jusqu'à U20, tous les MIC Carabine 50 m Élite et jusqu'à U20 ainsi que tous les MIC Pistolet 50 m et 25 m Élite et jusqu'à U20.

Jours de tir et

Stand de tir

Fusil 300 m plusieurs positions

• fusil 3 positions Élite	Sa 13.06.2015	Viège
• fusil standard 2 positions Élite	Sa 13.06.2015	Rarogne
• fusil d'ordonnance 2 positions	Sa 13.06.2015	Rarogne
• fusil 3 positions jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Viège

Fusil 300 m couché

• fusil couché Élite	Sa 13.06.2015	Rarogne
• fusil d'ordonnance couché	Sa 13.06.2015	Rarogne

Carabine 50 m plusieurs positions

• fusil 3 positions Élite	Sa 13.06.2015	Rarogne
• fusil 3 positions jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Rarogne

Carabine 50 m couché

• fusil couché Élite	Sa 13.06.2015	Rarogne
• fusil couché jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Rarogne

Pistolet 50 m

- | | | |
|------------------------------|---------------|---------|
| • Pistolet programme A Élite | Ve 12.06.2015 | Rarogne |
| • Pistolet programme B Élite | Ve 12.06.2015 | Rarogne |

Pistolet 25 m

- | | | |
|------------------------------------|---------------|---------|
| • Pistolet programme C Élite | Ve 12.06.2015 | Rarogne |
| • Pistolet programme C jusqu'à U20 | Sa 13.06.2015 | Rarogne |

Licences

Les membres d'un groupe doivent être citoyens suisses et être licenciés depuis au moins 6 mois comme membre de base dans une société de tir du canton participant.

Un seul ressortissant étranger peut être engagé par groupe et doit être licencié comme membre de base depuis le 01.01.2014 dans une société de tir du canton participant.

Les citoyens suisses habitant hors du canton ou à l'étranger ne peuvent être engagés que s'ils sont licenciés comme membre de base dans une société de tir du canton participant depuis le 01.01.2015.

 ★★★ FAMILIENHOTEL Hotel Garni SPORTING		
Hotel Garni Sporting Ignaz und Daniela Imhof CH-3992 Bettmeralp/VS Tel. +41 (0)27 927 22 52 sporting@bettmeralp.ch	www.bettmeralp.ch/sporting 	

Dispositions générales

Inscriptions	Selon les directives de la FST pour le MIC 2015 (ch.12.1). Seules les inscriptions et mutations des SCT/SF faites sur l'application Web www.staendematch.ch mis à disposition par l'organisateur de la fête sont acceptées. Les mutations sont payantes.
Plan du Concours	Selon DE de la FST pour le MIC 2015 (doc. Reg. No 1.3.2.3 y compris les annexes).
Âge minimum	L'âge minimum indiqué dans les RTSp de la FST est valable pour toutes les disciplines. Pour les participants jusqu'à U20, les DE fixés pour Adolescents (doc. Reg. No. 2.18.03) doivent être respectés.
Finance d'inscription	Selon les directives de la FST pour le MIC (ch. 12.5).
Contrôles	Les contrôles ont lieu selon les règles ISSF resp. RTSp de la FST. Avant et après le tir, la direction des tirs peut effectuer des contrôles des poids de la détente et des armes de sport. Les infractions seront traitées selon ISSF.
Munition/ moyens auxiliaires	Selon les directives de la FST pour le MIC (ch. 6 et 12.10 [munition] resp. ch. 12.11 [moyens auxiliaires]).
Allègements de position	Selon les RTSp, aucun allègement de position n'est accordé. Les participants IPC ne peuvent participer qu'avec des groupes IPC ; Les règles techniques de tir IPC font foi.
Classement	Le total du groupe et des 60 coups du concours (individuel) déterminent le rang. En cas d'égalité de points, il sera classé comme suit: 1. Le plus grand nombre de mouches (sans le programme B pistolet 50 m), 2. Les plus hautes passes de 10 dans l'ordre inverse (6^e passe, 5^e passe, 4^e passe, etc.), 3. le plus grand nombre de 10, 9, 8, etc.
Proclamation des résultats	La proclamation des résultats a lieu le jour du concours des différentes disciplines au Centre de tir à Rarogne; Il est renvoyé aux DE (Doc. Reg. No. 1.3.2.3).
Contrôles anti-dopage	Selon les directives sur la lutte contre le dopage de la FST, le MIC 2015 est soumis au contrôle anti-dopage (Doc. Reg. 1.26.00). Il est renvoyé aux réglementations (voir aussi ch. 6 des directives de la FST sur la lutte contre le dopage) dans le contexte des autorisations exceptionnelles pour des usages thérapeutiques.
Repas	À organiser par les participants.

Hôtes



Une histoire unique au monde

loro.ch

Depuis 1937, la Loterie Romande distribue **100% de ses bénéfices** à des projets d'utilité publique en Suisse romande, dans les domaines de la culture, du sport, de l'action sociale et de l'environnement.



Parrainage du concours Fonds du sport, Canton du Valais

Jour de tir **dimanche 14 juin 2015**

Heures de tir	Concours individuels	7 h 30 – 11 h 30
	Concours finaux individuels	11 h 30 – 15 h 30

Concours des Jeunes tireurs / Fusil 300 m / F ass 90

Participants Jeunes tireurs des catégories juniors (J) de tous les cantons. 600 juniors sont invités à participer.

La qualification au Concours des Jeunes tireurs est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par les SCT est déterminé par la FST selon le tableau „Attribution des quotas de participants aux cantons“.

Stand de tir Centre de tir à Rarogne

Catégories cat. J / juniors: 17 – 20 ans (années 1998 – 1995)

Armes de sport **F ass 90 uniquement**

Pour le Concours des jeunes tireurs, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place.

Concours Tous les participants tirent la cible Jeunes participants, puis 8 participants par cat. J tirent la finale.

Taxe aucune

Cible Jeunes tireurs

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups d'essai au maximum
10 coups, coup par coup
5 coups en série

15 minutes sont à disposition par participant pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.

Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.

Position fusils d'assaut sur bipied

Classement Le rang est déterminé par le total des 15 coups du concours. En cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond à 100 points de la série, les coups profonds, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).



INGENIEURBÜRO WEDER AG

Hoch- und Tiefbau Vermessungen

Furkastrasse 4

3904 Naters

Tel. 027 / 923 81 67

Fax 027 / 923 38 63



LUSA restaurant

Heidy's Stübli
Haus Walliserhof

Vermietung von komfortablen Studios
und Ferienwohnungen
Zimmer mit Frühstück

Fam. Armand und Heidy Kreuzer-Imhof
3992 Bettmeralp

Telefon 027 927 24 24, Fax 027 927 34 64
info@lusa.ch – www.lusa.ch

BLASBIEL AG

INDUSTRIE - CHANTIER - CAMION - VOITURE

JEAN-MAURICE VÉROLET S.A.
Rte des Ranquoz 51
1950 SION
Tél. 027 329 04 40
Fax 027 329 04 44

VEROLET
FREINS - EMBRAYAGES - FILTRES
www.verolet.ch

FACOM
JEAN-MAURICE VÉROLET SA
ACCESSOIRES AUTO KAERCHER
SERVICE PEICES FACOM

BRIDGESTONE Firestone DAYTON

QUARTZ

Finale

Droit à la finale

Les 8 meilleurs participants de chaque cat. J prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunes participants. La finale commence à „zéro“.

Zone de points

cible A10

Programme de tir

2 minutes pour l'installation.

8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai.

Présentation des participants.

Première série de 3 coups en 100 secondes, commandée.

Deuxième série de 3 coups en 100 secondes, commandée.

2 coups, coup par coup en 30 secondes, commandée:

Après un total de 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, le participant avec le résultat le plus bas est à chaque fois éliminé.

Après un total de 18 coups, le 3^e est éliminé.

Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups supplémentaires, coup par coup.

Position

fusils d'assaut sur bipied

Classement

Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du Tir Jeune Tireur TF 2015 300 m F ass 90.

Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang.

En cas d'égalité de points lors des éliminations, un barrage est tiré immédiatement.

Distinctions et dons

Cat. Junior

- 1^{er} rang: – Titre de Roi du tir Jeune tireur FFT 2015 F ass 90
 – Couronne de laurier
 – Médaille d'or, don de la FST avec le rang
 – Don spécial
- 2^e rang: – Médaille d'argent, don de la FST avec le rang
 – Don spécial
- 3^e rang: – Médaille de bronze, don de la FST avec le rang
 – Don spécial
- 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang
- 9^e – 50^e rangs: Don de la FST
- Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse / Fusil 300 m / F ass 90

Participants	Adolescents (JJ) de tous les cantons. 400 adolescents seront invités à participer. La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau „Attribution des quotas de participants aux cantons“.	
Stand de tir	Centre de tir à Rarogne	
Catégories	cat. JJ / adolescents:	14 – 16 ans (années 2001 – 1999)
Armes de sport	F ass 90 uniquement Pour le Concours des Jeunes tireurs, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place.	
Concours	Tous les participants tirent la cible Jeunes tireurs, puis les 8 participants de la cat. JJ participent à la finale.	
Taxe	aucune	

Cible Jeunesse

Zone de points	cible A10
Programme de tir	5 coups d'essai au maximum
	10 coups, coup par coup
	5 coups en série
	15 minutes sont à disposition par participant pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.
	Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.
Position	fusils d'assaut sur bipied
Classement	Le rang est déterminé par le total des 15 coups du concours. En cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond à 100 points de la série, les coups profonds, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).



Simplonfestung Naters Festungsmuseum

Ein militärhistorisch, lebendiges

Besuchen Sie das einmalige Festungsmuseum

Tägliche Führungen auf Anmeldung ab 10 Personen

Auskunft und Reservation: BST Brig Simplon Tourismus, 027 921 60 30

Von Juni bis Oktober jeden Samstag 14.00–18.00 Uhr offen

Finale

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants de la cat. JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence à „zéro“.
Zone de points	cible A10
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. Première série de 3 coups en 100 secondes, commandée. Deuxième série de 3 coups en 100 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 30 secondes, commandée: Après un total de 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, le participant avec le résultat le plus bas est à chaque fois éliminé. Après un total de 18 coups, le 3^e est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups supplémentaires, coup par coup.
Position	fusils d'assaut sur bipied
Classement	Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du Tir Jeunesse TF 2015 300 m F ass 90. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un barrage est tiré immédiatement.

Distinctions et dons

Cat. Adolescents	1^{er} rang: – Titre de Roi du Tir Jeunesse TF 2015 F ass 90 – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial 2^e rang: – Médaille d'argent, don de la FST avec le rang – Don spécial 3^e rang: – Médaille de bronze, don de la FST avec le rang – Don spécial 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang 9 – 40 rangs: Don de la FST Médaille-souvenir pour tous les participants.
------------------	---

Concours de la jeunesse / Fusil 300 m / fusil standard

Participants	Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les cantons. 150 juniors et 50 adolescents seront invités à participer. La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau „Attribution des quotas de participants aux cantons“.	
Stand de tir	Centre de tir à Rarogne	
Catégories	cat. J / Juniors:	17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
	cat. JJ / Adolescents:	14 – 16 ans (années 2001 – 1999)
Armes de sport	fusils standard uniquement Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place.	
Concours	Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ participent à la finale.	
Taxe	aucune	
Cible Jeunesse		
Zone de points	cible A10	
Programme de tir	5 coups d'essai au maximum	
	15 coups, coup par coup	
	20 minutes sont à disposition par participant pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.	
	Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.	
Position	fusils standard couché bras francs	
Classement	Le rang est déterminé par le total des 15 coups du concours. En cas d'égalité de points, appui par les coups profond, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).	

	 HOTEL AMBASSADOR ★★★ RESTAURANT CHEMINOTS – BRIG Saflichstrasse 3 · CH-3900 Brig Tel. +41 27 922 99 00 · Fax +41 27 922 99 09 E-mail: hotel@ambassador-brig.ch · Website: www.ambassador-brig.ch	
		

Finale

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence à „zéro“.
Zone de points	cible A10
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. Première série de 3 coups en 150 secondes, commandée. Deuxième série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 50 secondes, commandée: Après un total de 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après les 2 coups suivants, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après un total de 18 coups, le 3^e est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups supplémentaires, coup par coup.
Position	fusils standard couché bras francs
Classement	Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du tir Jeunesse TF 2015 300 m Sport Cat. J et JJ. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et dons / par catégorie

Cat. Juniors	1^{er} rang: – Titre de roi du tir Jeunesse FFT2015 300 m fusil standard – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial 2^e rang: Médaille d'argent, don de la FST avec le rang, Don spécial 3^e rang: Médaille de bronze, don de la FST avec le rang, Don spécial 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang 9^e – 15^e rangs: Don de la FST Médaille-souvenir pour tous les participants.
Cat. Adolescents	1^{er} rang: – Titre de roi du tir FFT2015 Jugendliche 300 m fusil standard – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial 2^e rang: Médaille d'argent, don de la FST avec le rang, Don spécial 3^e rang: Médaille de bronze, don de la FST avec le rang, Don spécial 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse / Carabine 50 m

Participants	Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les cantons. 200 juniors et 100 adolescents servent invités à participer. La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau „Attribution des quotas de participants aux cantons“.	
Stand de tir	Centre de tir à Rarogne	
Catégories	cat. J / Juniors:	17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
	cat. JJ / Adolescents	10 – 16 ans (années 2005 – 1999)
Armes de sport	Carabines 50 m Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place.	
Concours	Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ tirent la finale.	
Taxe	aucune	

Cible Jeunesse

Zone de points	cible carabine 50 m ISSF, évaluation à 10
Programme de tir	5 coups d'essai au maximum
	20 coups, coup par coup
	25 minutes sont à disposition par participant pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.
	Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.
Position	Carabine 50 m couché bras francs
Classement	Le rang est déterminé par le total des 20 coups du concours. En cas d'égalité de points, appui par les coups profond, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).



TEYSSEIRE & CANDOLFI AG
Dipl. Bauing. ETH/SIA/USIC

3930 Visp
www.t-c.ch

Finale

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence à „zéro“.
Zone de points	Cible carabine 50 m ISSF, évaluation au dixième
Programme de tir	2 minutes pour l'installation. 8 minutes de temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants. Première série de 3 coups en 150 secondes, commandée. Deuxième série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 50 secondes, commandée: Après un total de 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Après les 2 coups suivants, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.
Position	Carabine 50 m couché bras francs
Classement	Le participant avec le résultat le plus élevé est sacré Roi du Tir TF 2015 Carabine 50 m Junior ou Adolescent. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et dons / par catégorie

cat juniors	1^{er} rang: – Titre de roi du tir Juniors FFT2015 Carabine 50 m – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang, – Don spécial 2^e rang: Médaille d'argent, don de la FST avec le rang, Don spécial 3^e rang: Médaille de bronze, don de la FST avec le rang, Don spécial 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang 9^e – 20^e rangs: Don de la FST Médaille-souvenir pour tous les participants.
Cat. Adolescents	1^{er} rang: – Titre de roi du tir Adolescents FFT2015 Carabine 50 m – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial 2^e rang: Médaille d'argent, don de la FST avec le rang, Don spécial 3^e rang: Médaille de bronze, don de la FST avec le rang, Don spécial 4^e – 8^e rangs: Don de la FST avec le rang 9^e – 20^e rangs: Don de la FST Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse Pistolet 25 m

Participants	Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les SCT de la FST. 80 juniors et 50 adolescents seront invités à participer. La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau „Attribution des quotas de participants aux cantons“.	
Stand de tir	Centre de tir à Rarogne	
Catégories	cat. J / juniors:	17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
	cat. JJ / adolescents	14 – 16 ans (années 2001 – 1999)
Armes de sport	pistolets à percussion annulaire (PPA) Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place.	
Concours	Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ.	
Taxe	aucune	

Cible Jeunesse

Zone de points	cible pistolet PP-10 / 50 cm
Programme de tir	5 coups d'essai en 150 secondes sur commandement 4 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes sur commandement Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.
Position	debout bras franc, à une main, sans soutien du bras de tir
Classement	Il est établi un palmarès pour chaque catégorie. Le rang est déterminé par le total des 20 coups du concours. En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de mouches, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

Droit à la finale	Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence à „zéro“.
Zone de points	cible pistolet PP-10 / 50 cm
Programme de tir	Présentation des participants. 5 coups d'essai en 150 secondes, sur commandement. 4 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, sur commandement. Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur. Le total des 20 coups du concours détermine le rang. Les deux participants avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 8 et 7. 1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées. Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Les deux participants avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 6 et 5. 1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées.

	Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Les deux participants avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 4 et 3.
	1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées.
	Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Le participant avec le résultat le plus haut est sacré Roi du Tir TF 2015 Pistolet 25 m Junior ou Adolescent.
Position	debout bras franc, à une main, sans soutien du bras de tir
Classement	En cas d'égalité de points lors des éliminations, un barrage est tiré immédiatement. En cas d'égalité de points lors du classement (= rang 8 et 7; 6 et 5; 4 et 3), appui par le plus grand nombre de mouches puis par la date de naissance (le plus jeune à la priorité).

Distinctions et dons / par catégorie

cat juniors	1 ^{er} rang:	– Titre de roi du tir Juniors FFT2015 Pistolet 25 m – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial
	2 ^e rang:	– Médaille d'argent, don de la FST avec le rang – Don spécial
	3 ^e rang:	– Médaille de bronze, don de la FST avec le rang – Don spécial
	4 ^e – 8 ^e rangs:	Don de la FST avec le rang
	9 ^e – 20 ^e rangs:	Don de la FST
	Médaille-souvenir pour tous les participants.	
Cat. Adolescents	1 ^{er} rang:	– Titre de roi du tir Adolescents FFT2015 Pistolet 25 m – Couronne de laurier – Médaille d'or, don de la FST avec le rang – Don spécial
	2 ^e rang:	– Médaille d'argent, don de la FST avec le rang – Don spécial
	3 ^e rang:	– Médaille de bronze, don de la FST avec le rang – Don spécial
	4 ^e – 8 ^e rangs:	Don de la FST avec le rang
	9 ^e – 20 ^e rangs:	Don de la FST
	Médaille-souvenir pour tous les participants.	

Partenaires principaux



Concours intercantonal Fusil 300 m (fusil d'assaut / fusil standard)

Participation	Chaque canton a le droit de participer au concours avec une équipe. 10 participants du même canton forment une équipe. Les résultats du Concours jeunes tireurs 300 m, ou Concours de la jeunesse 300 m du même jour sont repris. Les équipes se composent comme suit: • 7 jeunes tireurs ou juniors dont 2 juniors au maximum au Fusil standard • 3 adolescents, dont au maximum 1 adolescent au fusil standard.
Prix pour l'équipe	aucun
Classement	Le total des 10 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels sans considération de catégorie et d'armes de sport.
Distinctions	10 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.
Dons aux équipes	1^{er} rang: miroir 2^e rang: channe valaisanne 3^e rang: barillon valaisan Toutes les autres équipes reçoivent un don de la FST.

Concours intercantonal Carabine 50 m

Participation	Chaque canton a le droit de participer au concours avec un groupe. 5 participants du même canton forment un groupe. Les résultats du Concours de la jeunesse 50 m du même jour sont repris. Chaque groupe doit contenir au minimum 2 adolescents.
Finance de groupe	aucune
Classement	Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, sans considération de la catégorie.
Distinctions	5 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.
Dons aux groupes	1^{er} rang: miroir 2^e rang: channe valaisanne 3^e rang: barillon valaisan Tous les autres groupes reçoivent un don de la FST.

Concours intercantonal Pistolet 25 m

Participation	Chaque canton a le droit de participer au concours avec un groupe. 3 participants du même canton forment un groupe. Les résultats du Concours de la jeunesse Pistolet 25 m du même jour sont repris. Chaque groupe doit contenir au minimum 1 adolescent.
Finance de groupe	aucune
Classement	Le total des 3 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels, sans considération de la catégorie.
Distinctions	3 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.
Dons aux groupes	1^{er} rang: miroir 2^e rang: channe valaisanne 3^e rang: barillon valaisan Tous les autres groupes reçoivent un don de la FST.

Dispositions générales

Annonce des contacts	Les responsables des cantons annoncent jusqu'au 31 janvier 2015 leurs personnes à contacter pour les disciplines fusil 300 m, carabine 50 m et pistolet 25 m sur une feuille d'annonce séparée (sera transmise aux cantons). L'indication d'une adresse e-mail est obligatoire. La feuille d'annonce est à transmettre: - à l'adresse de contact „Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Viège” ou - par e-mail tagderjugend@vs2015.ch.
Quota participation	Pour les tableaux „Attribution des quotas de participation aux cantons” il est renvoyé à l'application web www.tagderjugend.ch. Ces tableaux peuvent y être retirés à partir du 30 novembre 2014. Chaque canton peut annoncer au moins une équipe ou un groupe par discipline. Les droits de participation sont échus si un canton n'utilise pas ses quotas de participants.
Participation	À la Journée de la Jeunesse, les participations multiples aux divers concours individuels sont possibles. Chaque canton est lui-même responsable que ses participants multiples obtiennent leurs heures de tir pour les différents concours dans les rangs cantonaux. Un participant ne peut prendre part qu'à une seule finale; Sur demande de la direction du concours, il doit se décider pour une finale. Les participants doivent être licenciés selon les directives de la FST.
Inscription	Les cantons annoncent leurs participants nommément pour les différents concours individuels ainsi que la participation des équipes pour le Concours intercantonal au plus tard jusqu'au 31 mai 2015 selon les contingents attribués. L'inscription doit avoir lieu online sur l'application Web www.tagderjugend.ch mis à disposition par l'organisateur de la fête. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux responsables compétents cantonaux.

	En même temps, ils annoncent 1 chef d'équipe et que les responsables; Par 10 participants au concours individuel, 1 responsable au maximum peut être annoncé. L'inscription comporte la participation aux concours de tir (participants), ainsi qu'au programme-cadre et au diner (participants et chef d'équipe/ responsable). Les inscriptions directes par des participants ne sont pas acceptées.
Programme-cadre	Le programme-cadre peut être téléchargé à partir du 30 novembre 2014 sous l'application web www.tagderjugend.ch .
Adresse de contact	Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Viège Adresse e-mail: tagderjugend@vs2015.ch
Mutations	Les mutations sont à régler au guichet „Concours spéciaux“ le 14 juin 2015 lors du retrait des feuilles de stand individuelles. Une taxe de Fr. 5.— est perçue par mutation.
Rangeurs	Les cibles et heures de tir seront communiquées aux cantons après avoir effectué l'inscription.
Moyens auxiliaires; allègements de position	L'utilisation de moyens auxiliaires de tir pour le degré d'âge JJ n'est pas autorisée; Les allègements de positions sont également interdits.
Tir général	D'autres passes ne pourront pas être tirées le dimanche 14 juin 2015.

interalp bau ag

Feuilles de stand	Les feuilles de stand pour les concours individuels sont à retirer par canton au guichet „Concours spéciaux“ par les chefs d'équipes cantonaux ou une personne mandatée au Centre de tir à Rarogne. Le guichet est ouvert le jour du concours dès 6 h. Les feuilles de stand pour les finales seront mises à disposition par la direction de tir dans le hall de la finale; L'attribution des cibles s'effectue par la direction de tir.
Munition	À la distance 300 m, seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. Celle-ci est remise gratuitement par canton au chef d'équipe du canton ou à une personne mandatée devant le Centre de tir à Rarogne. Pour les concours Carabine 50 m et Pistolet 25 m, la munition doit être fournie par les cantons.
Proclamation des résultats	La proclamation des résultats et la distribution des prix ont lieu dès 16 h30 au Centre de tir à Rarogne. Il est rendu attentif au fait que: - Les distinctions ne seront remises qu'aux participants présents, - qu'aucune distinction ne sera envoyée par courrier postal.
Palmarès	Il n'y aura pas d'envoi de palmarès; Ceux-ci seront remis lors de la proclamation des résultats, publiés sur l'Internet et dans la liste des résultats de la FFT 2015.
Plaintes	Les plaintes concernant l'activité directe ou les règles de tir sont à adresser directement au jury compétant; Celui-ci décide immédiatement. On peut recourir contre cette décision, par écrit, auprès de la Division Tir (Jury of Appeal). Pour les plaintes suivantes il est reporté au chiffre 15.11 des dispositions générales et des prescriptions de tir du plan de tir. La date d'échéance de la plainte est le jour du concours. Le délai de plainte dure 20 jour.
Repas	Le dîner a lieu dès 11 h au Centre de tir à Rarogne. Pour les participants et responsables inscrits, des cartes de banquet sont remises par canton. Ceux-ci sont à retirer avec les feuilles de stand, au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne. Des cartes de banquet supplémentaires, pour autant que disponibles, peuvent être achetées jusqu'à 11 h au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne (couvert sans boisson à Fr. 28.—).

Concours des sociétés suisses de tir à l'étranger – Fusil 300 m



Parrainage du concours Valais Promotion

Jour de tir **samedi 27 juin 2015**

Heures de tir 8 h – 11 h

Participants Toutes les sociétés suisses de tir à l'étranger peuvent participer et sont invitées au Concours des Suisses de l'étranger.

Les participants doivent être membres de la société concernée et être domiciliés à l'étranger au moins jusqu'au 31 décembre 2014.

Les participants doivent être licenciés selon les directives de la FST.

Cible Société

Stand de tir Riedertal/Viège

Armes de sport cat. Sport: fusils standard et fusils libres
kat. Ordonnance: mousquetons, F ass 90, tous les F ass 57

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel au Centre de tir à Rarogne.

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups d'essai au maximum
6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Positions mousquetons et fusils standard couché bras francs
fusils libres pas couché
fusils d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer au mousqueton couché appuyé ou couché bras francs au fusil libre.

Taxe individuelle **Fr. 27.—**

(Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition et Fr. 2.25 taxe d'environnement)

Dons individuels Les dons offerts pour ce concours.

Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement Le total des 10 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés dans les catégories A et D/B reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	90	88	87
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	84	82	81
cat. B F ass 57 (Ord 02)	81	79	78

Directives pour le Concours des sociétés

Programme de tir	Les résultats de la cible Société sont prix en compte.
Finance de société	Fr. 130.—
Résultats obligatoires	Le nombre de résultats obligatoires correspond au 50 % du nombre de résultats tirés par l'ensemble des participants d'une société. Toutefois, quatre résultats au minimum comptent ; les décimales ne sont pas prises en considération. Cat. Sport: Les résultats obligatoires à prendre en considération sont pris en charge pour 97%. Cat. Ordonnance: Mousquetons et tous les fusils d'assaut sont pris en considération uniformément, c.-à-d. sans coefficient de conversion.
Résultat de société	1 % de la somme des résultats non obligatoires est ajouté au total des résultats obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à trois décimales.
Classement	Une seule liste de résultats est établie. En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels. Toutes les sociétés avec moins de quatre participants ne sont pas classées.
Dons de société	1 ^{er} rang: Miroir couronne de laurier avec feuilles d'or 2 ^e rang: Channe valaisanne couronne de laurier avec feuilles argent 3 ^e rang: Barillon valaisan couronne de laurier Toutes les sociétés participantes reçoivent un prix de l'organisateur de la fête.
Challenge	Les sociétés concourent pour le challenge offert par la société de tir de la Swiss Canadian Mountain Range Association Vancouver selon les dispositions du règlement concerné. La société ayant gagné le Concours des sociétés est gagnante du challenge.

Dispositions particulières

Annnonce des contacts	Les responsables des sociétés suisse de tir à l'étranger annoncent jusqu'au 31 janvier 2015 leurs personnes à contacter sur une feuille d'annonce séparée (sera transmise aux sociétés). L'indication d'une adresse e-mail est obligatoire. La feuille d'annonce est à transmettre à l'adresse de contact „Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Visp“ ou par e-mail auslandschweizertag@vs2015.ch .
Inscription	Les sociétés suisses de tir à l'étranger sont priées d'inscrire nommément leurs participants pour la cible Société ainsi que la participation au Concours des sociétés pour le Concours des Suisses de l'étranger jusqu'au 30 mars 2015 au plus tard. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux Sociétés de Tir de l'Étranger qui ont le droit de participation.

	Les inscriptions doivent avoir lieu: • online sur l'application Web www.auslandschweizertag.ch, mise à disposition par l'organisateur de la fête, • exclusivement par l'entremise des sociétés suisses de tir à l'étranger.
Programme-cadre	Le programme-cadre peut être téléchargé à partir du 30 novembre 2014 sur le site www.auslandschweizertag.ch .
Adresse de contact	Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Viège Adresse e-mail: auslandschweizertag@vs2015.ch
Paiements	Après l'inscription, l'organisateur de la fête établit une facture pour les taxes individuelles, les finances de sociétés et les cartes de banquet commandées. La facture • est remise avec les données bancaires électroniquement par Email (en cas de besoin, un bulletin de versement peut être demandé), • doit être payée jusqu'au 1 juin 2015 au plus tard.
Mutations	Les mutations sont à régler le 27 juin 2015 jusqu'à 11h au guichet „Concours spéciaux“, au Centre de tir à Rarogne, soit: • Les annonces de remplaçants, • les inscriptions tardives. Les sociétés ou membres individuels inscrits qui ne participent pas au concours n'ont aucun droit au remboursement de leur versement.
Rangeurs	Des cibles sont réservées pour le Concours des Suisses de l'étranger. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.
Feuilles de stand	Les feuilles de stand doivent être retirées au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne le jour du concours entre 7 h et 11 h.
Munition	Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. Celle-ci peut être retirée au guichet „Munition“ au stand de tir Riedertal/Viège.
Armes de sport en prêt	Les participants désirant prendre part au concours avec un fusil standard doivent s'organiser eux même. Sur demande, la Division tir de la FFT 2015 remet en prêt des F ass 90, F ass 57 et des Mousquetons, ainsi que des protège-ouïe. Les armes prêtées le sont sans moyens auxiliaires. La commande doit être faite avec l'inscription. La remise des armes en prêt s'effectue au Centre de tir à Rarogne • le vendredi 26 juin 2015 entre 15 h et 16 h, et • le samedi 27 juin 2015 au guichet „Concours spéciaux“. Il est possible de régler le tir des armes de sport le vendredi 26 juin 2015 entre 16 h et 19 h au stand de tir Riedertal/Viège (distance env. 1 km du centre de tir à Rarogne; service de bus navette disponible). Les armes de sport en prêt sont à rendre, non nettoyées, jusqu'à samedi 27 juin 2015 à 13 h au plus tard, au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne.

Distinctions	Les insignes-couronnes spéciaux sont à retirer au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne en présentant la feuille de stand le jour du concours jusqu'à 15 h au plus tard. Toutes les prétentions ultérieures ne seront plus reconnues.
Distribution des prix	La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15 h au Centre de tir à Rarogne.
Plaintes	Les plaintes concernant l'activité directe ou les règles de tir sont à adresser directement au jury compétant; Celui-ci décide immédiatement. On peut recourir contre cette décision, par écrit, auprès de la Division Tir (Jury of Appeal). Pour les plaintes suivantes il est reporté au chiffre 15.11 des dispositions générales et des prescriptions de tir du plan de tir. La date d'échéance de la plainte est le jour du concours. Le délai de plainte dure 20 jour.
Diner	Pour les participants des sociétés suisses de tir de l'étranger un repas en commun est organisé samedi 27 juin 2015 dès 13 h au Centre de tir à Rarogne (prix par couvert sans boissons à Fr. 28.—). Les cartes de banquet doivent être commandées avec l'inscription et acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de sociétés. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne en même temps que le retrait des feuilles de stand. Pour autant qu'elles soient disponibles, des cartes de banquet supplémentaires peuvent être obtenues au guichet „Concours spéciaux“ jusqu'à 11 h.

Partenaires de la fête



Concours d'armée (extrait) – Fusil 300 m / Pistolet 25 m

Parrainage du concours Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Le commandement de la Région territoriale 1 (www.regter1.ch) organise le Concours d'armée (CA) en collaboration avec le Comité d'organisation (CO) de la Fête fédérale de tir Valais 2015 (FFT2015).

Le concours se déroule selon le règlement du concours CA FFT 2015 de l'armée suisse. Les extraits ci-dessous de ce règlement n'ont qu'un caractère informatif. L'entier de ce règlement peut être téléchargé sur internet: www.regter1.ch ou www.vs2015.ch

Jours de tir et **lundi 29 juin 2015, 13 h 30 – 19 h**

heures de tir **mardi 30 juin 2015, 7 h 30 – 12 h**

Genre de concours Le Concours d'armée est un Concours de groupes. L'inscription en tant que tireur individuel est pourtant possible.

Participants *Cat. Armée*

Membres des états-majors, unités, formations d'application et des écoles de l'armée. Les membres libérés des obligations militaires, anciens membres de l'armée ne peuvent participer au CA que dans la catégorie autorités et sociétés militaires.

Le classement actuel selon LS compte; pour les recrues et les soldats en formation (ER, école de cadre) compte le classement de la formation d'application resp. de la grande unité.

Cat. CGF/police/sécurité

Membres du Corps des gardes-frontière (CGF), de la police et des entreprises de sécurité. Le nombre de groupes est limitée (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Cat. Autorités et Sociétés militaires

Membres des autorités et de sociétés militaires. Le nombre de groupes est limitée (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Hôtes

Les hôtes invités peuvent participer au concours 300 m au Fusil d'assaut.



Tir Historique de Finges

Historisches Pfynschieszen

Fusil d'assaut 300 m

Stand de tir	Centre de tir à Rarogne
Armes de sport	F ass 57, F ass 57 PE, F ass 90, F ass 90 PE, F ass 90 SG 550-1 CH On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).
Zone de points	Cible de campagne B4 combinée (form. 34.21), zones d'évaluation 1 – 4
Programme de tir	2 coups d'essai obligatoires en 60 secondes, indiqués après chaque coup. 6 coups, coup par coup en 3 minutes, indiqués après chaque coup, 6 coups en série en 60 secondes, montrés à la fin, 6 coups en série en 30 secondes, montrés à la fin. Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.
Position	fusils d'assaut sur bipied
Distinctions	Au minimum 25 % des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Pistolet 25 m

Stand de tir	Centre de tir à Rarogne
Armes de sport	SIG Pist 49, SIG Pist 75, armes de service CGF/police/sécurité. On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).
Zone de points	cible pistolet vitesse d'ordonnance (form. 34.17), zones d'évaluation 6 – 10
Programme de tir	2 coups d'essai obligatoires en 10 secondes, indiqués après chaque coup. 3 coups, coup par coup en 10 secondes, indiqués après chaque coup, 5 coups en série en 40 secondes, montrés à la fin, 5 coups en série en 30 secondes, montrés à la fin, 5 coups en série en 20 secondes, montrés à la fin. Les commandements et l'indication du temps sont transmis par hautparleur.
Position	debout à bras libre, à une ou deux mains (les deux mains peuvent tenir l'arme)
Distinctions	Au minimum 25 % des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Confédération



Concours de groupes

Catégories	Les Concours de groupes se déroulent dans les trois catégories: „Armée“, „CGF/police/sécurité“ et „Autorités et sociétés militaires“ aux distances de 300 m et 25 m.
Composition des groupes	Pour le Concours de groupes cat. „Armée“, 3 militaires, dont au moins deux du même état-major, de la même unité ou de la même école forment un groupe. Pour le Concours de groupes cat. „CGF/police/sécurité“, 3 participants de la même région du Corps des gardes-frontière, du même Commandement de police ou de la même Entreprise de sécurité forment un groupe. Pour le Concours de groupes cat. „Autorités et Sociétés militaires“ 3 membres de la même société militaire ou des mêmes autorités forment un groupe. Si un groupe n'est pas complet, les résultats des participants comptent uniquement pour le classement individuel.
Programme de tir	Les résultats du tir au Fusil d'assaut 300 m, respectivement du tir au Pistolet 25 m, comptent.

Dispositions générales

Inscription	Toutes les informations sur le Concours d'armée sont disponibles sous: www.armeewettkampf.ch
Tenues	Les militaires portent la tenue de service 90. Les membres du CGF, de la police et des entreprises de sécurité portent leurs tenues de service. Les membres des autorités et des sociétés militaires, les invités et les fonctionnaires portent la tenue de service 90, pour autant qu'ils soient encore incorporés dans l'armée. Les autres invités et fonctionnaires portent une tenue civile.
Participant multiple	Si un participant veut prendre part aux concours 300 m et 25 m, il doit le mentionner lors de l'inscription. Le participant est lui-même responsable de se trouver au lieu de rendez-vous indiqués aux heures prescrites.
Munition	Seule la munition d'ordonnance remise par la direction du concours est autorisée.
Rangeurs	Des cibles sont réservées pour le Concours de l'Armée. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.
Titres	Les titres suivants sont décernés dans la catégorie „Armée“: • Champion d'armée Fusil d'assaut 300 m • Champion d'armée Pistolet 25 m • Champion d'armée de groupes Fusil d'assaut 300 m • Champion d'armée de groupes Pistolet 25 m
Proclamation résultats	La proclamation des résultats a lieu dès 14 h30 au Centre de tir à Rarogne.
Diner	Mardi, 30 juin 2015 dès 12 h 30, un repas en commun (échelonné) au Centre de tir à Rarogne sera organisé pour les participants au Concours d'armée.

Concours académique – Fusil 300 m / Carabine 50 m / Pistolet 25 m



SCHÜTZENVEREIN
SCHWEIZERISCHER STUDIERENDER
ZÜRICH

Parrainage du concours Schützenverein Schweizerischer Studierender

Jour de tir **vendredi 3 juillet 2015**

Heures de tir 8 h – 12 h

Participants Membres

- portant couleur des Sociétés académiques d'étudiants (corporations) des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées et leurs anciens étudiants
- des Sociétés de Domaines académiques suisses
- des Sociétés d'étudiants des gymnases et leurs anciens étudiants.

Licence La licence de la FST n'est pas exigée.

Cible académique Fusil 300 m

Stand de tir Riedertal/Viège

Armes de sport tous les fusils

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel au Centre de tir à Rarogne.

Zone de points cible A10

Programme de tir 5 coups d'essai au maximum
6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Positions	mousquetons et fusils standard	couché bras francs
	fusils libres	pas couché
	fusils d'assaut	sur bipied

Les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au mousqueton ou couché bras francs au fusil libre.

Taxe individuelle **Fr. 27.—**

(Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition et Fr. 2.25 taxe d'environnement)

Dons Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement Le total des 10 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés dans les catégories A et D/B reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
cat. A fusils standard, fusils libres	90	88	87
cat. D mousquetons, F ass 90, F ass 57	84	82	81
cat. B F ass 57 (Ord 02)	81	79	78

Cible académique Carabine 50 m

Stand de tir	Riedertal/Viège
Armes de sport	carabines 50 m
Zone de points	carabine 50 m
Programme de tir	5 coups d'essai au maximum 20 coups, coup par coup
Positions	Carabine 50 m couché bras francs Les Seniors-vétérans peuvent tirer avec des allègements de positions selon RTSp.
Taxe individuelle	Fr. 23.— (sans munition) (Fr. 16.75 taxe de contrôle, Fr. 2.50 contribution de sport et de formation et Fr. 3.75 taxe d'environnement)
Dons	Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
Classement	Le total des 20 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond, puis par l'âge.
Distinctions	Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
Carabine 50 m	180	176	172

Cible académique Pistolet 25 m

Stand de tir	Riedertal/Viège
Armes de sport	cat. D: pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale (PPC) cat. E: pistolets d'ordonnance (PO) Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier officiel au Centre de tir à Rarogne.
Zone de points	cible vitesse ISSF, zones d'évaluation 5 – 10
Programme de tir	1 série de 5 coups d'essai au maximum en 50 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication de temps 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication de temps
Taxe individuelle	Fr. 23.— (sans munition) Fr. 18.— taxe de contrôle, Fr. 2.—contribution de sport et de formation et Fr. 3.— taxe d'environnement)
Dons	Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
Classement	Le total des 15 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 3 ^e série, puis de la 2 ^e série, puis par l'âge.
Distinctions	Lors de la distribution des prix, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
cat. D pistolets à perc. annulaire (PPA) et à perc. centrale(PPC)	139	136	133
cat. E pistolets d'ordonnance (PO)	133	130	127

Directives pour le Concours de groupes

Participation	Société d'étudiant des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées, des Sociétés de Domaines académiques suisses ainsi que chaque société d'étudiants des gymnases suisses (y.c. les anciens étudiants) sont invitée à prendre part au concours avec autant de groupes qu'elles souhaitent. • 4 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 300 m. • 3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 50 m. • 3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le Concours de groupes à 25 m. Par discipline, les participants ne peuvent prendre part qu'à un seul groupe.						
Catégories	Les Concours de groupes à 300 m, 50 m et 25 m ne se déroulent qu'en une seule catégorie par distance. Le choix des armes de sport est libre.						
Programme de tir	Les résultats de la cible académique comptent.						
Finance de groupe	Fr. 100.—						
Dons de groupe	Les prix de groupe suivants sont remis par distance: <table> <tr> <td>1^{er} rang</td><td>Miroir</td></tr> <tr> <td>2^e rang</td><td>Channe valaisanne</td></tr> <tr> <td>3^e rang</td><td>Barillon valaisan</td></tr> </table> Tous les autres groupes reçoivent un prix-souvenir. En plus, des dons d'honneur seront attribués selon les directives des donateurs.	1 ^{er} rang	Miroir	2 ^e rang	Channe valaisanne	3 ^e rang	Barillon valaisan
1 ^{er} rang	Miroir						
2 ^e rang	Channe valaisanne						
3 ^e rang	Barillon valaisan						
Classement	Le total des quatre résultats individuels 300 m, resp. trois résultats individuels 50 m resp. 25 m, détermine le rang. En cas d'égalités de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds 300 m/50 m resp. les meilleures 3^e séries 25 m de tout le groupe.						

Partenaires de la fête



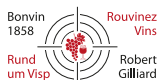
Dispositions générales

Annnonce des contacts	Les Sociétés académiques d'étudiants (corporations), les Haute écoles et les Sociétés annoncent jusqu'au 31 janvier 2015 leurs personnes à contacter sur une feuille d'annonce séparée (sera transmise aux organisations). L'indication d'une adresse e-mail est obligatoire. La feuille d'annonce est à transmettre à l'adresse de contact „Fête fédérale de tir Valais 2015, case postale 150, 3930 Viège“ ou par e-mail akademikertag@vs2015.ch .
Inscription	Les sociétés d'étudiants sont priées d'inscrire nommément leurs participants à la cible académique pour la distance respective ainsi que la participation aux Concours de groupes pour la Concours académique jusqu'au 30 mars 2015 au plus tard. L'inscription doit se faire en ligne sur l'application WEB www.akademikertag.ch mis à disposition par l'organisateur de la fête. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux sociétés ayant droit de participation. Les inscriptions de participants individuels (qui remplissent les conditions de participation) ne sont acceptées que si leur société d'étudiant ne participe pas à ce concours.
Programm-cadre	Le programme-cadre peut être téléchargé à partir du 30 novembre 2014 sur le site www.akademikertag.ch .
Adresse de contact	Fête fédérale de tir Valais 2015, Case postale 150, 3930 Viège Adresse e-mail: akademikertag@vs2015.ch
Paiements	Après l'inscription, l'organisateur de la fête établit une facture pour les taxes individuelles, les finances de groupes et les cartes de banquet commandées. La facture • est remise avec les données bancaires électroniquement par Email (en cas de besoin, un bulletin de versement peut être demandé) • doit être payée jusqu'au 10 juin 2015 au plus tard.
Mutations	Le 3 juillet 2015, jusqu'à 10 h, sont à régler au guichet („Concours spéciaux“ au Centre de tir de Raron : • les annonces de remplaçants et • les inscriptions tardives. Les annonces de remplaçants et les inscriptions tardives doivent être visées par le président ou un membre autorisé de la société d'étudiants concernée. Lors d'annonces de remplaçants, les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées avant que le premier participant commence le concours. Des inscriptions tardives de groupes ne sont possibles qu'exceptionnellement. Aucun participant des groupes annoncés ne peut avoir déjà tiré la cible académique; Les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées. Les groupes et participants individuels inscrits qui ne participent pas au concours n'ont aucun droit au remboursement de leur versement.
Rangeurs	Des cibles sont réservées pour le Concours académique. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.

Feuilles de stand	Les feuilles de stand doivent être retirées au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne par le président ou un membre autorisé de la société concerné le jour du concours entre 7 h et 10 h.
Munition	Pour les cibles Fusil 300 m et Pistolet d'ordonnance 25 m seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. La munition peut être retirée au guichet „Munition“ au stand de tir Riedertal/Viège. La munition d'ordonnance pour pistolets est vendue 25 centimes la cartouche. Les participants qui tirent à la carabine à 50 m ou à 25 m au Pistolet à percussion annulaire ou à percussion centrale apportent leur munition ou l'achètent auprès de l'armurier officiel.
Distinctions	Les insignes-couronnes spéciaux doivent être retirés au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne sur présentation de la feuille de stand le jour du concours jusqu'à 15 h au plus tard. Toute prétention ultérieure ne sera pas admise.
Proclamation résultats	La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15 h au Centre de tir à Rarogne.
Plaintes	Les plaintes concernant l'activité directe ou les règles de tir sont à adresser directement au jury compétant; Celui-ci décide immédiatement. On peut recourir contre cette décision, par écrit, auprès de la Division tir (Jury of Appeal). Pour les plaintes suivantes il est reporté au chiffre 15.11 des dispositions générales et des prescriptions de tir du plan de tir. La date d'échéance de la plainte est le jour du concours. Le délai de plainte dure 20 jour.
Diner	Pour les participants au Concours Académique, un repas en commun est organisé vendredi 3 juillet 2015 dès 13 h au Centre de tir à Rarogne (prix par couvert sans boissons à Fr. 28.-). Les cartes de banquet doivent être commandées avec l'inscription et acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de groupes. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet „Concours spéciaux“ au Centre de tir à Rarogne en même temps que le retrait des feuilles de stand. Pour autant qu'elles soient disponibles, des cartes de banquet supplémentaires peuvent être obtenues au guichet „Concours spéciaux“ jusqu'à 11 h.

Fournisseurs de la fête

SEILER MODE



Design in Glas
www.vottaglas.ch



Wir machen Werbung
pro(+)plakat.ch



Tir d'animation

Le tir d'animation est effectué dans la tente administrative est comme tir de simulation sur quatre installations SCATT.

On tire avec le F ass 90. Le tir est silencieux et sans recul. L'encadrement est effectué par des tireurs chevronnés.

Jours de tir jeudi 11 juin jusqu'à dimanche 14 juin 2015 ainsi que
jeudi 18 juin jusqu'à dimanche 12 juillet 2015,
sans les mercredis (jour de repos)

Heures de tir 10 h – 14 h et 15 h – 19 h

Zone de points cible SCATT A10/300 m

Programme de tir 2 coups d'essai

8 coups, coup par coup

Distinction dès 65 points

Prix **Fr. 8.—** par passe; nombre de passes illimité

Palmarès Les meilleurs résultats journaliers seront publiés.

Tout le monde peut participer à ce concours-loisir, visiteuses et visiteurs, enfants, adolescents, tireuses et tireurs licenciés, simplement **tout-un-chacun!**



Marcel Kummer AG
Bau- und Möbelschreinerei
Fenster und Türen
Garagentore

CH-3982 Bitsch VS

Tel. 027 927 22 02

E-mail: info@marcelkummerag.ch

www.marcelkummerag.ch

Approbations

Fête fédérale de tir Valais 2015

Pour le comité d'organisation



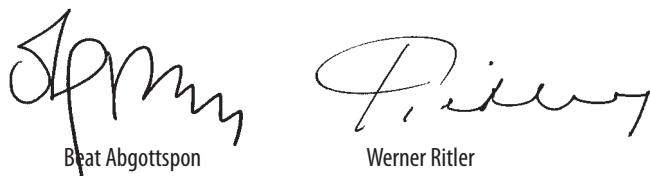
Viège, 26 octobre 2013

Christophe Darbellay
Président

Urs Weibel
Secrétaire général

Fête fédérale de tir Valais 2015

Pour la Division tir



Viège, 26 octobre 2013

Beat Abgottspon
Chef de la Division de tir

Werner Ritler
Suppléant Division de tir

Fédération sportive suisse de tir

Pour le Centre de compétence Sport populaire



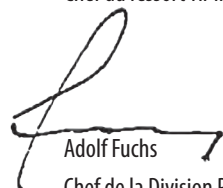
Aarau, 26 octobre 2013

Hans-Ulrich Wildeisen
Chef du ressort Tir libres fusil 300 m



Niedergösgen, 26 octobre 2013

Max Müller
Chef du ressort Tir libres carabine 50 m



Gonten, 26 octobre 2013

Adolf Fuchs
Chef de la Division Pistolet

Partenaires principaux



Partenaires majeurs



Partenaires de la fête



Fournisseurs de la fête



Partenaires médias



Partenaire merchandising



Hôtes



Confédération

